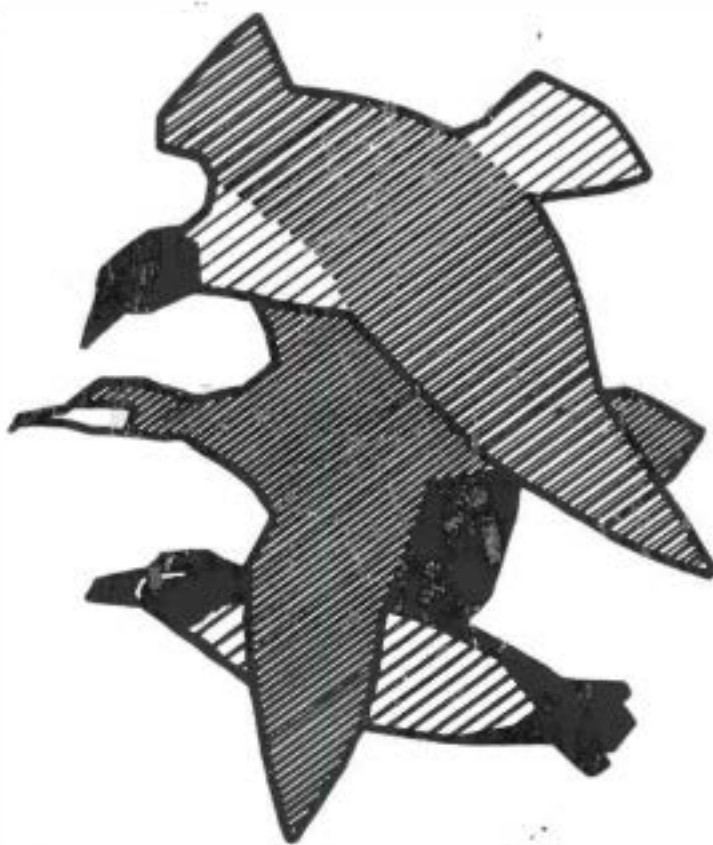


**SOCIETE POUR
L'ETUDE ET LA
PROTECTION
DE LA NATURE
EN BRETAGNE**

RAPPORT D'ACTIVITE



1990

SOMMAIRE

L'Association, Structure et fonctionnement	p. 1
Le réseau des réserves de Bretagne	p. 11
L'éco-conseiller	p. 21
Une structure d'animation et de formation	p. 25
Les rapports des animateurs	p. 27
Journées nationales de l'environnement	p. 47
Université de la Nature Renouveau-SEPNB	p. 51
Le domaine de Bois-Joubert	p. 55
Expositions	p. 61
Edition	p. 65
Centre de documentation et photothèque	p. 69
Connaître pour protéger	p. 75
Actions de protection de la nature	p. 79
Actions en justice	p. 85
Communiqués de presse	p. 89
La participation institutionnelle	p.107
Les rapports d'activités des sections	p.111
L'assemblée générale de Rennes	p.163

**L'ASSOCIATION
STRUCTURE
ET FONCTIONNEMENT**

La structure associative

I - LES ADHERENTS

* Au 31 décembre 1990, la SEPNB comptait 2 452 membres

répartis en 2 119 membres adhérents
364 associés

* Répartition des adhérents par département :

Finistère	:	612 + 118 =	730
Morbihan	:	322 + 43 =	365
Côtes-d'Armor	:	163 + 21 =	184
Ille-et-Vilaine	:	293 + 55 =	348
Loire-Atlantique	:	260 + 46 =	306
Hors-Bretagne	:	469 + 50 =	519
			2 452

* En 1990, la diffusion de la revue Penn-ar-Bed était de 1 935 exemplaires,
dont 132 échanges
et 153 services gratuits

II - LES ASSOCIATIONS ADHERENTES

Finistère

- * Association Forestoise pour la protection de l'Elorn -
La Forest Landerneau
- * Association pour la sauvegarde de l'environnement, Belon-Aven -
Riec sur Belon
- * Renouveau Crozon
- * Une autre assiette - Landerneau
- * Agence d'Urbanisme (CUB) - Brest
- * Alde Beva e Bro Daoulas - Logonna Daoulas
- * Les Hauts de Penfeld - Brest
- * Renouveau Loctudy
- * Renouveau Beg Meil
- * Club de Self Défense - Landerneau
- * Maison de l'Agriculture Biologique - Daoulas

Côtes-d'Armor

- * Association Communes CPIE Trégor - Lanmodez
- * La Corbinière des landes - Merdrignac
- * Environnement et Patrimoine - Ploubazlanec

Loire-Atlantique

- * Association de protection de la nature - Les Sorinières
- * Renouveau La Baule
- * Maison de la Nature - Orvault
- * Association Keremma - Nantes
- * Association des Naturistes de la Côte d'Amour - Piriac sur Mer
- * Les Amis de Keroyal - St-Herblain
- * Association pour la sauvegarde de Pors er Ster - Piriac sur Mer
- * Maison de la Nature - La Montagne
- * Prosimar - Pornichet

Ille-et-Vilaine

- * Ass. Cantonale pour la Protection et la Défense de l'Environnement Pleuguneuc
- * St-Gilles Nature Environnement - St-Gilles
- * Vacances pour Tous - Gennes-sur-Seiche

Hors-Bretagne

- * Astur Epervier - St-Denis-du-Payre (Vendée)
- * Orsay Nature - Orsay (Essone)

*** Chaque association compte pour un adhérent

III - NOTRE FEDERATION NATIONALE

La SEPNE adhère à la

Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature :
France Nature Environnement

Maison de Chevreul - 57 rue Cuvier
75231 PARIS CEDEX 005
Tél. (1) 43.36.79.95

IV - LES SECTIONS DEPARTEMENTALES ET LOCALES

Finistère

*** SECTION NORD-FINISTERE**

Prigent Lamour
Coatmeur - 29830 Ploudalmézeau
Tél. 98.48.14.55

*** SECTION PAYS DE MORLAIX**

Marijke Kerbouc'h
5 rue de Kermadiou - 29600 Morlaix
Tél. 98.63.25.37

*** SECTION QUIMPER - PONT L'ABBE**

Nelly Le Provost
3 rue de Silguy - 29000 Quimper
Tél. 98.55.53.72

*** SECTION CONCARNEAU - TREGUNC**

Charles Leroux
Pendruc - 29910 Trégunc
Tél. 98.87.62.48

*** SECTION DOUARNENEZ**

Gilles Coulomb
Kerhenri - 29100 Poullan sur Mer
Tél. 98.74.14.78

Morbihan

*** SECTION VANNES - GOLFE DU MORBIHAN**

Cité Radieuse - B.P. 209
56006 Vannes Cédex
Tél. 97.40.92.85

*** SECTION LORIENT**

Le Moustoir - Rue Prof. Mazé
56100 LORIENT
Tél. 97.83.17.29

*** SECTION PLOERMEL**

B.P. 47
56802 Ploermel
Tél. 97.93.60.25

*** SECTION GUIDEL**

Annie RIO
1 rue Roz Avel - 56520 GUIDEL
Tél. 97.32.82.47

Côtes-d'Armor

*** SECTION PAYS DE GOELO**

Annie Roudaut
B.P. 93 B - 22500 Paimpol
Tél. 96.20.84.03

*** SECTION ANSE D'YFFINIAC**

Maison de la Baie
22120 HILLION

*** SECTION LANNION**

Joël GUERIN
2 Park an Denved - 22330 LANNION
Tél. 96.48.32.28

Ille-et-Vilaine

* SECTION DE RENNES
M.C.E. - 48 Bd Magenta
35000 RENNES
Tél. 99.30.35.50

Loire-Atlantique

* SECTION DE NANTES
Maison des Associations
10 Bd de Stalingrad
44000 NANTES
Tél. 40.29.36.50

* SECTION PRESQU'ILE GUERANDAISE
Rémy GAUTRON
Ecole Paul Minot
44500 LA BAULE
Tél. 40.24.42.68

V - LE SIEGE ADMINISTRATIF REGIONAL

SEPNB

186 rue Anatole France - B.P. 32
29276 BREST CEDEX

Tél. 98.49.07.18

Les bureaux sont ouverts :

- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 17 h 30
- le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 18 h 30

Un répondeur téléphonique enregistreur peut prendre les messages auxquels réponse sera faite.

En 1990, trois sections ont été équipées en matériel informatique compatible.

VI - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Paul	AUCHER	-	Larmor Plage	(Morbihan)
Frédéric	BIORET	-	Brest	(Finistère)
Gabriel	BONO	-	Ploermel	(Morbihan)
Paul	CANEVET	-	Pont L'Abbé	(Finistère)
Laurent	CHARBONNIER	-	Brest	(Finistère)
Jean-Claude	DEMAURE	-	Nantes	(Loire-Atlantique)
Jacques	DEVINEAU	-	Challans	(Vendée)
André	FORLOT	-	Plescop	(Morbihan)
Michel	GARNIER	-	Nantes	(Loire-Atlantique)
Jacques	GARREAU	-	Douarnenez	(Finistère)
Tangi	GICQUEL	-	Guingamp	(Côtes-d'Armor)
Bernard	GUILLEMOT	-	Thorigné Fouillard	(Ille-et-Vilaine)
Max	JONIN	-	Plabennec	(Finistère)
Prigent	LAMOUR	-	Ploudalmézeau	(Finistère)
Michel	MELOU	-	Brest	(Finistère)
Didier	NICOT	-	Nouvoitou	(Ille-et-Vilaine)
Loïc	QUINTIN	-	Brest	(Finistère)
Jean	SALAUN	-	Logonna Daoulas	(Finistère)
Raymond	SIBILEAU	-	Basse Goulaine	(Loire-Atlantique)

Le C.A. s'est réuni quatre fois dans l'année

VII - LE BUREAU

Président	:	Jean SALAUN
Vices-Présidents	:	André FORLOT
	:	Michel GARNIER
	:	Bernard GUILLEMOT
Secrétaire Général	:	Max JONIN
Secrétaire Général Adjoint	:	Frédéric BIORET
Trésorier	:	Michel MELOU
Trésorier Adjoint	:	Jean-Paul AUCHER

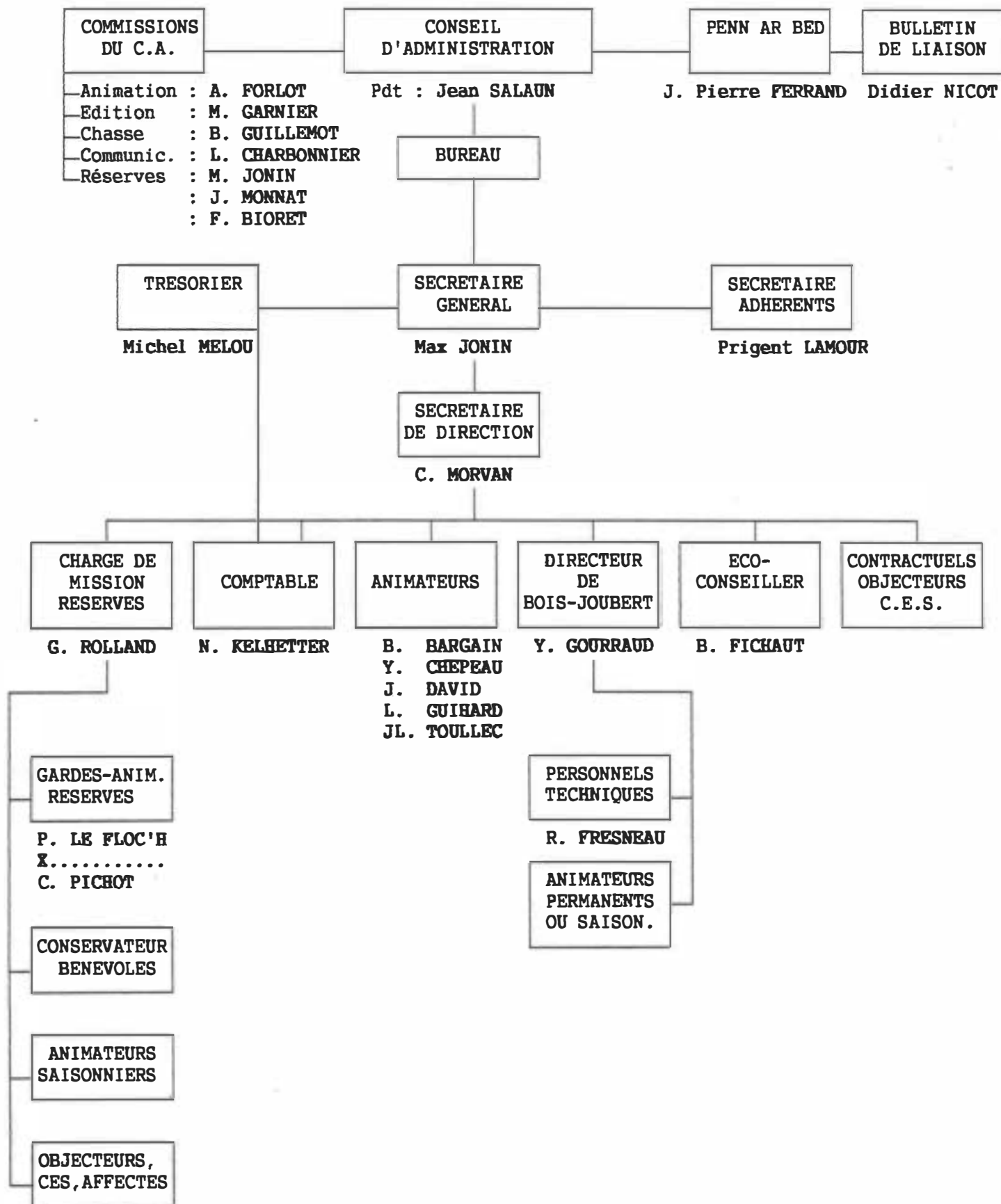
Le bureau s'est réuni 11 fois dans l'année

VIII - LES PERSONNELS

Fin 1990, la SEPNB emploie 15 salariés permanents

- * 2 postes administratifs : Secrétariat
Comptabilité (mi-temps)
- * 1 conseiller écologique
- * 4 postes au secteur Réserves : 1 chargé de mission
3 gardes-animateurs
- * 5 animateurs-nature
- * 2 postes au Domaine de Bois-Joubert : 1 directeur
1 technicien
- * 1 chercheur contractuel

A ce personnel permanent, il faut ajouter des personnels saisonniers sur les réserves, des objecteurs de conscience en service national civil (14), des C.E.S. et des stagiaires.



**LE RESEAU
DES RESERVES
DE BRETAGNE**

Les animateurs des réserves biologiques en formation dans les falaises de l'île de Groix

Ils sont venus de Brest, de Nantes, de Rennes, où la majorité d'entre eux sont étudiants à la faculté des sciences, et tous sont sensibilisés aux animations nature.

Alain Leroux, chargé de mission auprès des 35 réserves biologiques de la SEPNB, avait sélectionné 23 naturalistes qui, cet été, seront des animateurs de terrain sur les sites gérés par la SEPNB : à Coz-Castel (Belle-Ile), à Falguérec (dans le golfe du Morbihan), à la pointe du Groin (Cancal), au Cap-Fréhel, au Cap-Sizun ou dans les landes du Cragou, dans le Parc d'Armorique.

Pour les préparer à cette mission estivale, il leur proposait quatre jours d'immersion nature à l'île de Groix où Catherine Pichot, la gardienne animatrice permanente

de la réserve naturelle, les accueillait. Durant leur séjour ils rayonnèrent depuis l'Auberge de Jeunesse du Méné, leur camp de base, vers les sites remarquables de l'île.

Jean-Yves Monnat, enseignant à la faculté de Brest, les initia à l'écologie des falaises maritimes : révélant les ultimes traces de vie végétale terrestre (la ceinture de lichens noirs), traquant dans les anfractuosités les minuscules littorines bleues qui broutent paisiblement les algues microscopiques sur des roches nues en apparence. Révéler la nature, ses secrets, son équilibre fragile, c'est l'objectif de ce stage.

Donner des exemples transposables ailleurs, en milieu maritime comme en milieu montagnard :

Jean-Yves Monnat évoque la croissance des enthéromorphes (algues vertes) dans une mare à flanc de falaise et décrit les facteurs de croissance de cette algue si peu appréciée sur les plages (une eau peu salée car il y a des apports d'eau douce, une zone peu profonde, donc une forte luminosité et, éventuellement, des pollutions terrestres qui tuent les algues brunes ou rouges, plus fragiles. Si le milieu s'épure, l'algue brune recolonisera le site : à flanc de falaise, par un méchant vent d'ouest bien piquant, 15 mètres au-dessus d'une houle déferlante, c'est une démonstration qui laisse des traces.

Le secteur des lichens est la chasse gardée de Fred Bioret, botaniste nantais qui a notamment

rédigé une thèse sur la végétation des îles du Ponant. Ces lichens sont orange, gris, couchés ou dressés, ils matérialisent la frontière avec la zone des végétaux supérieurs amateurs de pierre et de sel : le perce-pierre est aux avant-postes, lui qui a développé une « stratégie » pour éviter l'évaporation et fixer l'eau dans ses cellules car, contrairement aux apparences, cette falaise exposée au sud-ouest est un milieu très sec l'eau ne peut se fixer.

Fred Bioret, Jean-Yves Monnat, Max Jonin, le secrétaire général de la SEPNB, ont profité de ce séjour pour donner des outils à futurs animateurs afin que le « Jour de la Terre » fêté dimanche soit célébré tout un été.

SEPNB



Autour de Jean-Yves Monnat, ornithologue et naturaliste et de Fred Bioret, botanistes, les 25 animateurs de la SEPNB, sur les falaises de Pen Men.

I - RESSOURCES HUMAINES

* Personnel salarié

- | | |
|-----------------------|---------------------------------|
| . Alain LEROUX | Chargé de mission régional |
| . Pierre LE FLOC'H | Gardes-animateurs de la réserve |
| . Guillemette ROLLAND | de Goulien-Cap Sizun |
| . Catherine PICHOT | Garde-animatrice de la réserve |
| | naturelle de l'Ile de Groix |

* Administrateurs responsables du réseau

- . Max JONIN
- . Jean-Yves MONNAT
- . Frédéric BIORET

* Conservateurs bénévoles des réserves

28 personnes sont responsables de la mise en oeuvre de la gestion de terrain, du suivi biologique et parfois de l'animation qui se développent sur certains des 40 sites s'étendant sur plus de 500 hectares, répartis sur cinq départements. Ils sont aidés par quelques dizaines d'adhérents naturalistes.

II - ACTIVITES DU RESEAU

Le rapport des différentes activités est développé à travers plusieurs publications :

- L'annuaire 1990 des réserves bretonnes
- Un numéro du "Travaux des réserves" (tome 6 - 1989, paru)
- Les rapports spécifiques de certaines réserves :
 - . La réserve naturelle F. Le Bail / Ile de Groix
 - . La réserve naturelle de St-Nicolas-des-Glénan
 - . La réserve biologique de Goulien-Cap Sizun
 - . Le bulletin de la réserve biologique de Séné-Falguérec
 - . La réserve biologique de Trunvel / Baie d'Audierne
- Des publications pour information des habitants concernés par certaines réserves
 - . Lettre de la réserve de Goulien-Cap Sizun n°2
 - . Lettre de la réserve des Landes du Cragou n°2
 - . Lettre de la réserve de l'Ile de Groix n°1
- Revue Penn-ar-Bed spécial réserves (n° 135, pour l'année 1989)

Découvrir la nature pour la protéger Quatorze balades naturalistes

Cet été, la « Société de protection de la nature en Bretagne » accueillera le public dans quatorze sites protégés. Quatorze occasions de balades

des naturalistes avec des guides compétents. Avec la SEPNB, on ne se contente pas de consommer de la nature. « La priorité de la SEPNB

n'est pas l'accueil du public, mais la protection de la nature. En accueillant nous informons et nous formons à la protection. »

BREST. — La SEPNB ouvre des sites nouveaux -les dunes de Keremma dans le Finistère- multiplie les balades -elles sont quotidiennes, voire bi-quotidiennes- et innove avec des découvertes naturalistes à la tombée de la nuit.

Une trentaine d'animateurs assurent l'accueil estival. Certains sont des permanents de la SEPNB, d'autres des saisonniers, parmi lesquels les premiers futurs diplômés de la formation guide-nature. Tous sont naturalistes.

La plupart des animations sont organisées en collaboration : la SEPNB travaille avec les départements, les communes concernées et le Conservatoire du littoral. Les visites sont gratuites ou d'un prix modique.

Sur les traces du castor et du chevreuil. — Au cœur du Parc régional d'Armorique, dans le Finistère. Balades à la découverte des castors au départ de Brennilis (rdv sur la place) les lundis à 14 h, mardis à 10 h et vendredi à 14 h. A l'affût du chevreuil, à la tombée de la nuit, au départ de

Saint-Rivoal, les jeudis à 19 h. C'est une nouveauté.

L'île des landes. — A la pointe du Grouin, près de Cancale : point accueil-information en juillet et août, initiation gratuite à l'observation des oiseaux marins. Promenade en mer à bord d'une bisquine et découverte des oiseaux et mammifères marins de la baie du Mont-Saint-Michel. Renseignements au 99 89 77 87.

Le cap Fréhel. — Point-accueil à la Tour Vauban. Randonnées naturalistes quotidiennes (nouveauté) à vocation botanique, zoologique, archéologique ou géologique. Renseignements sur place ou dans les syndicats d'initiative locaux.

Les landes du Cragou. — Accueil quotidien à partir de 14 h 30 à Park Creis sur la commune du Cloître-Saint-Thégonnec, dans le Finistère. Balade guidée tous les jours à 16 h 30.

Dunes et étangs de Keremma. — Sur la baie de Goulven et la commune de Tréflé, dans le Finistère. Accueil tous les jours à la « Maison des dunes » de Keremma, découverte de la flore et des oiseaux des milieux sableux et des zones humides. Renseignements sur place.

Réserve de Goulien. — Le grand classique de la SEPNB, au Cap-Sizun. Visite tous les jours au départ de la maison d'accueil. Randonnées natura-

listes les lundis et jeudis. Renseignements et inscriptions au 98 70 13 53.



Étang et dunes de la baie d'Audierne. — Maison de la baie d'Audierne à Saint-Vio en Tréguennec : atelier botanique, atelier ornithologique. Visite de la baie le mercredi, soirée au marais le mardi. Renseignements et inscriptions au 98 82 61 76.

Réserve naturelle de Saint-Nicolas-des-Gléan. — Visite naturaliste guidée une fois par semaine. Renseignements auprès des vedettes « Glenn », à Concarneau, tel 98 97 10 31.

Dunes et étangs de Trévignon. — Près de Concarneau (29). Accueil-information le dimanche et chaque après-midi à la Maison du littoral de Trévignon. Randonnées nature les mardis, jeudis et samedis matin. Inscriptions sur place.

Réserve de Falguérec. — Sur le golfe du Morbihan. Un site devenu majeur pour les ornithologues et... les oiseaux. Visite tous les jours. Point-accueil permanent. Renseignements à l'Office du tourisme

de Vannes, tel 97 47 24 34.

Tourbière de Kerfontaine. — Landes du Pigneux, près de Sérént dans le Morbihan. La première tourbière mise en réserve en Bretagne. Visite libre sur un sentier botanique balisé et illustré de panneaux pédagogiques.

Koh-Kastell. — A Sauzon en Belle-Ile. Petites randonnées naturalistes chaque jour. Point-accueil derrière le restaurant de la Roche-Percée. Renseignements et inscriptions (obligatoires pour les groupes) à la SEPNB à l'Apothicaire, aux syndicats d'initiatives de Sauzon et du Palais, tel 97 31 81 93.

Bois Joubert. — Un site nouveau près de Donges. Maison nature et gîte d'étape aux portes de la Brière.

Ile de Groix. — Programme hebdomadaire de visites à thèmes géologiques ou ornithologiques. Découverte des algues comestibles ou officinales. Inscriptions à l'écomusée de Groix, tel 97 86 55 97 ou au 97 86 84 60.



SEPNB, 186 rue Anatole France, BP 32, 29276 Brest cedex, tel 98 49 07 18.



III - NOUVELLES DES RESERVES

Pas de nouvelle réserve cette année par opposition à l'an passé où trois nouveaux sites étaient venus enrichir le réseau. Par contre, nous déplorons la perte de la réserve de Clesseven dont le propriétaire a loué ses terrains pour en faire une chasse privée.

La signature de conventions de gestion avec des agriculteurs permet d'envisager une gestion par pâturage extensif (poney), d'environ 80 hectares dans les landes du Cragou. Autre motif de satisfaction, la réserve de Séné-Falguérec, qui regroupe aujourd'hui environ 40 hectares retient l'attention du Ministère de l'Environnement pour un dossier de réserve naturelle.

IV - COMMISSION RESERVES DE LA SEPNE

L'assemblée générale du réseau a eu lieu à Lorient les 29 et 30 septembre 1990. Elle a rassemblé plus d'une cinquantaine de personnes. Outre les bilans des sites d'accueil et d'animation de l'été, celui du suivi biologique et de gestion par réserve, nos photographes ont montré leurs nouvelles prises de vue sur le réseau. Et Bruno BARGAIN et Jacques HENRY ont présenté les résultats de leurs études sur les fauvettes aquatiques en Baie d'Audierne.

V - PARTICIPATION AUX COMMISSIONS, STAGES ET COLLOQUES

* Réunion annuelle du "Club des gestionnaires des espaces naturels en Bretagne" à Cancale (35) sur le thème du tourisme et des pointes rocheuses le 1er février 1990 (Max Jonin et Alain Leroux).

* Assemblée générale de la Conférence Permanente des Réserves Naturelles à Ambleteuse (Pas de Calais) du 11 au 13 octobre (Max Jonin, Alain Leroux, Pierre Le Floc'h, Guillemette Rolland, Catherine Pichot).

* Stage de phytosociologie des zones humides littorales de Bretagne, septembre 1990 (F. Bioret et G. Rolland)

* Colloque "Birds and Pastoralisme", Ile de Man (Grande-Bretagne) du 26 au 28 octobre 1990 (Pierre Le Floc'h).

* Assemblée générale de la Fédération des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels (Frédéric Bioret).

Loqueffret

Randonnées castors

DF 11.7.90

La découverte d'un milieu protégé



Le guide de la SEPNB, en stage pédagogique, est avide de questions, reconnaît les plantes, le chant des oiseaux et renseigne sur mille autres choses.

VI - PROMOTION

* Deuxième campagne de promotion avec la société LU cette fois sur le thème de la protection du macareux et de la sterne de Dougall.

* Distribution de 15 000 tracts "été 1990" sur les sites d'accueil et d'animation dans les principaux Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Bretagne.

* Informations dans la presse et sur les radios régionales des activités de protection des sternes et d'accueil du public sur les sites d'animation.

VII - ANIMATION

* Trois nouveaux sites ou thèmes d'animation cette année : sortie crépusculaire pour les chevreuils dans les Monts d'Arrée, les dunes de Keremma en Tréfléz (29) et l'Ile de St-Nicolas-des-Gléan.

* L'utilisation des maisons du Conservatoire du Littoral de Trévignon en Trégunc, de Keremma en Tréfléz et de St-Vio en Baie d'Audierne permettent de meilleures conditions d'accueil et d'information.

* En Baie d'Audierne, une caméra vidéo permet de montrer les captures et démaillage des oiseaux dans les filets, avant de faire découvrir le baguage des oiseaux et son intérêt (nouveau 1990).

* Une quarantaine d'animateurs répartis sur 13 sites durant les mois de juillet et d'août : Pointe du Grouin, Caps Fréhel et d'Erquy, Castors et chevreuils des Monts d'Arrée, Landes du Cragou, Dunes de Keremma, Goulien-Cap Sizun, Baie d'Audierne, St-Nicolas-des-Gléan, Dunes et étangs de Trévignon, Ile de Groix, Marais de Falguérec, Tourbière de Kerfontaine, Belle-Ile.

* Les sorties naturalistes enregistrent une augmentation considérable du nombre de participants : près de 8 000, soit + 76 % par rapport à l'an passé.

* Le nombre de personnes visitant les expositions et nos stands atteint 65 000 soit une augmentation de 15 %.

* L'animation scolaire sur les réserves de Goulien, de Groix et de Falguérec permet à 245 classes soient 5 750 élèves de découvrir les richesses de la nature en Bretagne.

Préserver la tranquillité des sternes

La SEPNB veille au bon déroulement de la période de nidification d'oiseaux marins aux effectifs modestes. Elle vient de recenser 2.300 couples sur le littoral breton.

Le Télégramme 11.6.90

LES sternes figurent parmi les moins nombreux des oiseaux marins à venir chaque début mai pondre sur les flots du littoral breton. On estime en effet à près de trois mille les couples recensés en Ile-et-Vilaine, Côtes-d'Armor, Finistère, Morbihan et Loire-Atlantique. Un chiffre infime par rapport aux cent mille couples de goélands répe orlés le long des côtes. Protéger de manière durable les sites de nidification des sternes est donc — logiquement — devenu un fil

des ans un des objectifs prioritaires de la Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne (SEPNB). Une opération qui a pris cette année une plus grande ampleur avec la conclusion d'un accord international passé entre la Grande-Bretagne, la France et le Portugal, visant plus particulièrement à la sauvegarde de la sterne de Dougall, considérée comme l'oiseau marin le moins répandu en Europe.

Samedi, à l'occasion de la journée de l'environnement, Max Jonin, le secrétaire général de la SEPNB, a voulu rappeler, à Brest, l'importance de la protection de colonies arrivées aujourd'hui au seuil de la vulnérabilité. « Les sternes sont des oiseaux migrateurs qui ne touchent la Bretagne que pour se reproduire, dans une période allant en gros de mai à la fin juillet. Or, à leur arrivée, elles se trouvent en compétition avec les goélands qui, eux, sont des sédentaires et sont plus précoces

dans leur nidification. En outre, les sternes sont extrêmement sensibles au dérangement occasionné, notamment par l'homme. Il nous a donc paru important de mettre en place des protections adaptées à cette situation, après avoir repéré avec précision les emplacements les plus fréquentés ».

La chasse aux prédateurs

La SEPNB a mobilisé quatorze personnes qui, sur le terrain, veil-

lent à ce que les oiseaux puissent séjourner en toute quiétude. Des sites ont été aménagés et signalés à l'intention des plaisanciers, invités à respecter la tranquillité des lieux. Rats et chiens, habitués prédateurs, ont été écartés et, pour mener sa mission à bien, l'association a su s'entourer de partenaires tels que le groupe ornithologique breton, ou des administrations et des collectivités, ou encore des privés qui ont accepté de confier la gestion de leur propriété à la SEPNB. Celle-ci a pu ainsi se livrer ces jours derniers à un point assez précis de la fréquentation des sternes sur ces espaces protégés — au nombre de dix sur le littoral — alors que la nidification bat son plein.

La baie de Morlaix en pointe

A l'île aux Moines, à Saint-Jouan-des-Guérêts, où a d'ailleurs été inaugurée avant-hier la dernière réserve en date de la SEPNB, ce sont quarante couples qui ont été repérés. On en a vu près de 450 à l'île de la Colombière à Saint-Jacut-de-la-Mer, mais c'est en baie de Morlaix, à l'île aux Dames, que le « score » est le plus impressionnant. « On a dénombré neuf cents couples dont soixante-dix de la rarissime sterne de Dou-



- 1: L'île aux Moines
- 2: L'île de la Colombière
- 3: L'île aux Dames
- 4: Les abers
- 5: Béniguet
- 6: La rade de Brest
- 7: L'île aux Moutons
- 8: Rivière d'Étel
- 9: Golfe du Morbihan
- 10: Marais de Guérande

Les zones de nidification des sternes en Bretagne.

gall, précise Max Jonin. L'île aux Dames compte, à coup sûr, la plus belle colonie bretonne ».

Déception en revanche dans le secteur des Abers où, mis à part l'îlot d'Enez Cros (200 couples), les sternes ont fait faux bond. Une hypothèse : elles auraient pu être soumises à une pression excessive des goélands.

Sur les barges de la rade de Brest

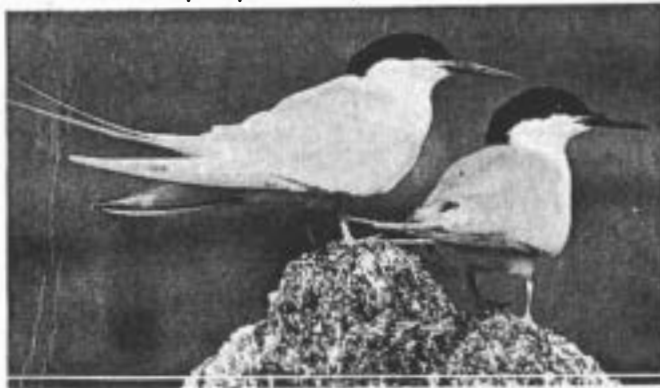
A Béniguet, en mer d'Iroise, vingt couples de sternes neiges ont été vus. « Le seul endroit en Bretagne », dit Max Jonin. En rade de Brest, la population a progressé de manière spectaculaire. Cent cinquante couples nichent dans des barges ou sur des bateaux de la Marine nationale transformés en brise-lames.

A l'île aux Moutons, près de Fouesnant, une colonie de 80 couples a élu domicile au pied d'un phare désaffecté de la Direction départementale de l'Équipement.

Dans le Morbihan, 150 couples ont été aperçus en rivière d'Étel, et une centaine dans le golfe où ils semblent apprécier les pneus des pontons d'ostréiculteurs. Enfin, les marais de Guérande accueillent cent soixante couples, dont la moitié sur un site aménagé par la SEPNB.

« Actuellement, nous avons pu déceler la présence de 2.300 couples en Bretagne, 1.000 couples de sternes Pierre Garrin, soixante-dix de Dougall, 1.200 de cojacks et vingt de naines. Mais la saison n'est pas terminée et nous ne devrions pas être loin des 3.000 couples escomptés », comptabilise Max Jonin, pour qui il faut continuer à préserver ces colonies comme s'il s'agissait de pièces de musée. « Ce patrimoine naturel est la base de l'économie touristique. Il ne faut pas l'oublier », conclut-on volontiers à la SEPNB.

André RIVIER



La rarissime sterne de Dougall : soixante-dix couples en Bretagne.

(Photo J.-L. Lemoigne)

VIII - OBSERVATOIRE DES STERNES

* Mobilisation générale des observateurs du réseau cette année : sur une dizaine de sites protégés, plus de 4 200 couples de sternes appartenant à quatre espèces différentes (caugek, pierregarin, Dougall, naine), soit plus des 3/4 de la population bretonne.

* Douze surveillants se relayent sur quatre sites pour prévenir les dérangements dus au tourisme littoral : 165 jours de surveillance, des centaines de personnes informées et quelques dizaines de réprimandes ont permis aux sternes de la Baie de Morlaix (29), de la rivière d'Etel (56) et de la Colombière (22) et amener une proportion globale correcte de jeunes à l'envol.

IX - AUTRES NOUVELLES NATURALISTES

Deuxième année consécutive de canicule et de sécheresse estivales : les pelouses et landes littorales souffrent et l'érosion des maigres sols est aggravée par les tempêtes de février 1990.

Une nouvelle année médiocre pour la reproduction des goélands (qui s'en plaindra ?) mais plus regrettable pour les mouettes tridactyles et les guillemots. La colonie de ces derniers au Cap Sizun perd encore en effectifs, tandis que le Cap Fréhel maintient sa population.

Malgré les bouleversements des terriers de nidification sur l'Ile de Banneg (Iroise), la population de pétrels tempête semble stable. Les recherches sont fructueuses aussi sur Glazic (Houat) et le Guest (Camaret).

Bonne année de floraison pour le Narcisse des Glénan, l'hypothétique compétition avec les jacinthes des bois ne semble pas devoir être retenue.

Sur les marais de Falguérec, environ 85 couples de limicoles (5 espèces) et 55 couples d'anatidés (4 espèces), utilisent les nouveaux bassins dont le niveau d'eau est géré en fonction des besoins des différentes espèces.

En Baie d'Audierne, entre le 1er mai et le 31 octobre 1990, plus de 9 000 captures et baguages d'oiseaux sont réalisées, ainsi que l'observation de 174 espèces. Confirmation de l'importance internationale du site pour les oiseaux, maintenant solidement établie.

X - LE CHEPTEL DES RESERVES

Le pâturage est l'un des meilleurs moyens de gestion des milieux naturels ouverts. Sur les réserves suivantes, différentes races plus ou moins rustiques sont utilisées :

- Goulien Cap Sizun : moutons des landes de Bretagne (36 têtes)
- Trunvel et Falguérec : moutons d'Ouessant (11 têtes)
- St-Nicolas-des-Glénan : 2 ânes
- Landes du Cragou : 4 poneys Dartmoor
- Domaine de Bois-Joubert : vaches nantaises

ECO- CONSEIL

Valoriser la connaissance, le savoir-faire de l'association

Contact : Bernard FICHAUT
Eco-Conseiller
SEPNB
B.P. 32 - 29276 BREST CEDEX
Tél. 98.49.07.18

I - AU SERVICE DES COMMUNES

FINISTERE

- * Valorisation du patrimoine des communes
- Dépliant pour la découverte de la nature par le sentier côtier (Carantec)
- Dépliant pour la découverte de la nature par le sentier côtier (Plouguerneau)

COTES D'ARMOR

- * Etude d'impact préalable à la remise en service du petit train des Côtes-d'Armor (Langueux)

II - AU SERVICE DE L'ADMINISTRATION

- Diagnostic phytoécologique de la Pointe du Raz", proposition de protection et de réhabilitation du milieu naturel dans le cadre du projet de réhabilitation de la Pointe du Raz (Finistère).
- Diagnostic écologique préalable à l'acquisition de la côte sud de l'île d'Hoedic par le Conservatoire du Littoral (Conservatoire du Littoral).
- Synthèse et cartographie écologiques intégrées de la partie terrestre de la réserve MAB IROISE (Molène et îlots environnants) (Conseil Général du Finistère).
- Impact à long terme des pollutions par hydrocarbures sur les littoraux (le cas de l'Amoco Cadiz et de l'Exxon Valdez) (Ministère de l'Environnement)
- Contacts avec la DDE pour collaboration (Projets d'études sur les communes littorales en préalable à l'application de l'article L 146-6 du code de l'urbanisme).
- Contacts avec la D.R.A.E. pour des études de même type.

- Présentation des milieux naturels des Monts d'Arrée (Les landes et les problèmes posés par l'enrésinement) aux personnels de la D.D.E (juin 1990).

III - AU SERVICE DE L'ASSOCIATION

- Animation avec F. Bioret du stage "Cartographie des réserves de la SEPNB" (Belle-Ile - Mai 1990)
- Suivi cartographie de la gestion de la réserve du Cragou (Fauche de la lande). Réalisation d'une carte destinée aux visiteurs.
- Coordination et quantification des envois d'oiseaux mazoutés ou blessés vers la clinique LPO de l'Ile Grande à Pleumeur Bodou.

IV - RECHERCHE, VALORISATION, DIVERS

- Colloque de Cordova, Alaska, février 1990 "Quelles recherches scientifiques pour le golfe d'Alaska dans les années 1990". Communication : "L'impact à long terme de l'Amoco Cadiz sur les grèves et plages de galets". Sur invitation du département américain de la lutte contre la pollution des eaux (N.O.A.A.).
- Expert conseil en dépollution des plages mazoutées auprès des Aléoutes de la nation Chugach - Alaska - Eté 1990.
- Participation à l'émission d'Antenne 2 - Envoyé spécial le 27.09.90 "Marée noire en Alaska".

**UNE STRUCTURE
D'ANIMATION
ET DE FORMATION**

Les rapports d'activité des animateurs

Finistère

BRUNO BARGAIN

I - TOURISME NATURE

* ARCATOUR : Voyage ornithologique du 8 au 15 juin des Côtes d'Armor au Finistère Sud. 23 personnes

* Participation à l'organisation de l'Université de la Nature/Renouveau Loctudy

II - FORMATION

* Stage d'ornithologie à Ouessant du 10 au 14 septembre. 11 personnes

* Institut Nautique de Bretagne : Encadrement d'un module "initiation à l'ornithologie" d'une formation d'animateurs en milieu marin. 25 personnes.

* Crédit Mutuel de Bretagne : Stage d'information sur la "Réserve de Biosphère de l'Iroise" du 18 au 22 juin. 15 personnes

* Participation au stage de formation des animateurs du réseau "réserves" de la SEPNE, le 18 avril à Groix

* BEATEP "Guide animateur nature" - UBAPAR/SEPNE. Préparation et encadrement de 8 semaines pour 18 stagiaires.

Les sessions se sont déroulées dans le Finistère, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique du 12 au 16 février, du 26 février au 2 mars, du 12 au 16 mars, du 2 au 6 avril, du 3 au 13 avril, du 23 au 27 avril, du 30 avril au 4 mai, du 21 au 25 mai.

« Guide-animateur-nature » Un métier enfin reconnu par un brevet d'Etat



Sous la conduite de Bruno Bargain, permanent à la SEPNB, un après-midi d'observation ornithologique en baie de Morlaix.

Chaque année en Bretagne, 1,3 million de visiteurs profitent d'animations liées à la découverte de la nature. On évalue à 300.000 le nombre de Bretons qui pratiquent régulièrement une activité de loisirs touchant directement à l'environnement, du VTT au canoë, en passant par la botanique. C'est aussi le nombre de journées de classe de découverte organisées dans l'année (1).

Ces chiffres donnent la mesure d'un véritable phénomène de société qui se manifeste aussi bien à travers les programmes scolaires que dans les dépliants touristiques.

Pour canaliser et exploiter cette soif de nature, collectivités locales et associations ont besoin d'animateurs compétents. Et ces animateurs attendent que leur compétence soit reconnue : l'Union Bretonne pour l'Animation des Pays Ruraux, a créé cette année un premier cycle de formation débouchant sur un brevet d'Etat de « Guide-animateur-nature ».

Dix-huit stagiaires

Ils sont 18 sur la palud de Locquéholé, en baie de Morlaix, à braquer leurs lunettes ornithologiques sur les oiseaux marins. Dix-huit stagiaires, âgés de 23 à 39 ans, qui préparent activement leur BEATEP, Brevet d'Etat d'Animateur d'Activités Physiques pour

Tous, dans la spécialité « animation-nature ».

Une première, mise sur pied par l'UBAPAR à l'initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports et avec le soutien de la direction régionale de l'architecture et de l'environnement (DRAE).

270 Personnes étaient intéressées par cette formation mais 50 seulement ont triomphé de la présélection. Parmi les 18 élus, des animateurs de villages-vacances, classes de mer ou classes vertes qui ont connu la « galère » des postes saisonniers; d'anciens permanents d'associations en quête de nouveaux horizons...

Onze semaines de formation

Ce premier brevet « Animation-Nature » se prépare en onze semaines de formation théorique et technique, allant de la connaissance du milieu naturel à la compatibilité et à la pédagogie, et se complétant par deux ou quatre mois de stage pratique.

Il est encadré par José Durfort, formateur à l'UBAPAR et vice-président de l'association des écomusées des Monts d'Arrée; Gaël Rios, permanent à l'UBAPAR, Henri Labbé, formateur à la direction régionale Jeunesse et Sports et Bruno Bargain, naturaliste et permanent à la société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne (SEPNB). De nombreux intervenants (universitaires) apportent également leur contribution.

Un métier à part entière

« Ce brevet veut être la reconnaissance officielle d'un métier qui existait déjà » précise Gaël Rios. « Son but est d'apporter un complément de compétences, une polyvalence à des animateurs qui ont vécu une expérience partielle ou spécialisée en classes de mer ou classes vertes. Ils devront être capables d'appréhender tous les milieux naturels et d'intéresser tous les publics. »

Les associations ou les communes vont elles mêmes avoir un besoin croissant de personnes aptes à inventorier leurs atouts patrimoniaux ou touristiques et à ficeler des projets d'animations cohérents.

Avec le développement des « contrats de Pays », des « stations voiles » et autres structures de développement touristique, et la volonté affichée par les régions intérieures de jouer leur carte face aux communes littorales, les 18 « guides-animateurs-nature » ne devraient pas rester sur le sable !

Olivier CLECH

• Pour tous renseignements : UBAPAR, La Belle Etoile, 56860 Séné. 97.66.56.43.

• (1) Sources DRAE, décembre 89. Sont aussi recensés 36 réserves, 20 musées, aquariums ou écomusées, 140 centres d'accueil de groupes, 14 « maisons de la nature » ou parcs botaniques ou zoologiques...

III - ANIMATION SCIENTIFIQUE

Avec l'aide de Jacques Henry et de Pascal Le Guen

Consécutivement à l'ouverture de la "Maison de la Baie d'Audierne", un programme estival d'animation naturaliste a été mené en relation étroite avec cette structure.

ATELIERS	PARTICIPANTS
Ornithologie	59
Soirée au marais	120
Randonnée naturaliste	92
Botanique	27
Papillons	20
TOTAL	318

Fréquentation des ateliers : Eté 1990

IV - OBSERVATOIRE DE L'AVIFAUNE MIGRATRICE

Une station de baguage a fonctionné du 1er juillet au 31 octobre avec 2 missions précises :

- Le suivi de la migration postnuptiale des fauvettes paludicoles dans le cadre d'un programme européen de recherche (Acroproject).
- L'accueil et l'information du public sur les recherches en cours en baie d'Audierne et plus généralement sur l'intérêt du baguage des oiseaux.

Une unité vidéo comprenant une caméra reliée à un monitor de contrôle installée dans un local près du marais a permis de montrer au public les différentes phases de l'activité de capture, puis de marquage des oiseaux. Ce système présente l'avantage de "voir" l'intérieur du marais sans y être et donc d'éviter l'impact négatif pour les espèces qui y vivent.

Origine	Participants
Maison de la baie d'Audierne	99
Village Renouveau	147
Passage	261
Jeunes européens	28
TOTAL	585

Fréquentation de la station de baguage - Eté 1990



Port-la-Forêt

LA FORET-FOUESNANT

Rendez-vous dans la Nature

Popularisées par les affiches de François Bourgeon, les randonnées de S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la Nature en Bretagne) constituent l'un des rendez-vous estivaux à privilégier en Pays Bigouden. et d'autant plus, cette année, que la Maison de la Baie d'Audierne vient d'ouvrir ses portes pour offrir à tous un superbe point de ralliement et d'information sur la Nature.

Conservatoire du Littoral.

Association pour la promotion du Pays Bigouden et S.E.P.N.B. conjuguent donc leurs efforts pour un programme d'activités naturalistes étoffées.

A goûter en petits groupes ou en solitaire, le long des premiers sentiers balisés. Si le soleil dévêt, sur les plages les bipèdes que nous sommes, la faune sauvage, elle, préfère passer les heures chaudes de la

journée à l'abri des roseaux ou des buissons. Bonnes raisons pour profiter des fins de journée afin d'observer guépiers et busards des roseaux, au détour d'une dune ou d'une palud entre Loc'h ar Strang et la réserve de Tranvel.

Ces quinze kilomètres de rivages de "plat pays" bigouden, abritent en effet, une zone naturelle d'intérêt européen, jumelée avec le site de S'ALBUFERA aux Baléares.

A retenir :

Rendez-vous dans la nature.

"La Baie d'Audierne en trois heures", "Les soirées au marais" et les "ateliers" tant "botaniques qu'ornithologiques" (voir ci-dessous).

A noter enfin, qu'à l'observatoire de Tranvel, les ornithologues - bagueurs de la S.E.P.N.B., opéreront chaque matinée. Votre visite, (sans chien ni voiture) sera la bienvenue.



La Maison de la baie d'Audierne.

RANDONNEES ET ANIMATIONS.

ETANGS ET DUNES DE LA BAIE D'AUDIERNE.

Maison de la Baie d'Audierne à Saint-Vio en Tréguennec

Atelier botanique.

- 2 matinées consécutives : Vendredi et samedi.

Rendez-vous à Saint-Vio : 9 h à 12 h.
60 F par personne.

ATELIER ORNITHOLOGIQUE.

- 2 après-midi consécutives : lundi et mardi.

Rendez-vous à Saint-Vio : 17 h à 20 h.
80 F par personne.

LA BAIE EN 3 HEURES

- Mercredi.

Rendez-vous à Saint-Vio 17 h à 20 h.
30 F par personne.

SOIREE AU MARAIS.

- Vendredi.

Rendez-vous à Saint-Vio 20 h à 22 h.
30 F par personne.

Renseignements et inscriptions à la Maison de la Baie d'Audierne à Saint-Vio.

Tél : 98.82.61.76.

Animations en liaison avec le conservatoire du littoral et l'A.P.P.B.

RESERVE NATURELLE DE SAINT-NICOLAS DES GLENANS.
Fouesnant - Archipel des Glénans.

Animation nature sur le littoral de

Saint-Nicolas, le mercredi.

Renseignements sur place, c. auprès des Vedettes Glen à Concarneau, qui assurent les traversées.

Tél : 98.97.10.31.

Adultes : 10 F - Enfants : 5 F.

DUNES ET ETANGS DE TRÉVIGNON.

Tréguinc - Pays de Concarneau.

Site classé, flore caractéristique du milieu dunaire, oiseaux nicheurs migrateurs.

- Accueil - Information le dimanche matin et tous les après-midi (14 h - 18 h), sauf les lundis et mercredis.

Maison du littoral de Tréguinc (ancienne usine à lode).

- Randonnées nature les mardi et samedi de 9 h à 12 h. Renseignements et inscription sur place.

Adulte : 30 F - conjoints : 20 F.
Enfants : 10 F.

Animations en liaison avec le conservatoire du littoral et la commune de Tréguinc.

Renseignements sur place ou Syndicat d'initiative de Tréguinc.
Tél : 98.50.22.05.

V - DIVERS

* Echange européen UBAPAR/SEPNB

Du 15 au 31 juillet, 18 adolescents (6 Espagnols, 6 Anglais, 6 Français) ont séjourné en baie d'Audierne et ils y ont reçu une formation naturaliste.

* CINEMA NATURE

Echange avec des enfants sur les films présentés les 14 et 17 mai à Pont l'Abbé # 500 enfants.

Un animateur-nature pour la Communauté urbaine

La CUB et la SEPNE ont signé hier une convention qui a permis l'embauche d'un « instructeur écologique ». Objectif : la mise en valeur pédagogique de l'environnement local.

150.000 F : c'est le montant de la subvention accordée par la Communauté urbaine de Brest à la Société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne (SEPNE), qui a permis le recrutement d'un animateur-nature. « A notre connaissance, c'est la première fois qu'une collectivité locale se livre à une telle démarche », soulignent André Le Gac, vice-président de la CUB, chargé des

problèmes de l'environnement, et Max Jonin, le secrétaire général de la SEPNE.

Hier, les deux parties ont paraphé la convention entérinant cet accord conclu avec l'aval de l'inspection académique. Le titulaire du poste, Luc Guillard, devra en effet consacrer les deux tiers de son emploi du temps en direction du milieu scolaire. Pour la SEPNE dont Luc Guillard sera le salarié, c'est l'aboutissement d'une longue marche entamée voici sept ans.

27 ans, originaire de Loire-Atlantique, titulaire d'un brevet de technicien supérieur option protection de la nature, Luc Guillard a suivi de nombreux stages consacrés à l'ornithologie ou aux méthodes d'étude du régime alimentaire des carnivores sauvages. Une « carte de visite » qui a donné confiance à ses partenaires brestois qui ont errêté leur choix sur lui parmi treize candidats.

Dès la rentrée, Luc Guillard se tiendra à la disposition des enseignants des classes primaires et maternelles de l'ensemble des communes de la Communauté urbaine. En collaboration avec eux, il organisera des sorties sur le terrain, pourra en tirer les éléments de synthèse, et assurer, le cas échéant, le suivi en classe. Il pourra également être amené à intervenir dans l'organisation de camps de nature à thèmes susceptibles de se dérouler pendant les vacances.

Une Maison de l'environnement ?

Parallèlement, l'animateur-nature de la CUB se tiendra prêt à répondre à la demande du grand public en mettant sur pied, par demi-journée, des opérations de découvertes de la faune et de la flore dans les parcs et les espaces naturels de la Communauté urbaine. Des conférences sont prévues une fois par mois, et Luc Guillard pense pouvoir traiter, via des expositions, des sujets d'actualité tels que la qualité de l'eau ou l'élimination des déchets. En outre, l'intérêt se déclare favorable à l'ouverture d'un milieu urbain d'une Maison de l'environnement qui servirait de lieu d'échanges et d'information à tous ceux qui s'intéressent à la protection de la nature. Des équipements du même type existent notamment en Angleterre.



Luc Guillard : des idées pleines la tête.

Valorisation pédagogique

« Nous étions demandeur d'un tel poste depuis 1983, rappelle Max Jonin. Les collectivités locales prenaient en charge les animateurs sportifs ou les animateurs culturels. Pourquoi n'auraient-elles pas de la même manière pris en compte la culture écologique ? Surtout dans une aggloméra-

tion comme Brest où il existe une façade littorale importante, des bassins versants de la source à l'estuaire, et une politique de mise en valeur des espaces verts conduite depuis plusieurs années. Il nous semblait important de mener à bien une valorisation pédagogique de ces espaces d'ailleurs tous accessibles avec un ticket de bus ».

Bilan dans un an

De son côté, André Le Gac se félicite d'avoir pu contribuer à faire aboutir l'embauche de quelqu'un « capable d'initier les enfants aux lois élémentaires de l'écologie ». « Comme l'instruction civique, l'instruction écologique est devenue aujourd'hui une nécessité », ajoute le vice-président de la CUB qui se propose de dresser le bilan de l'action entreprise par Luc Guillard, dans un an. On pourra alors mesurer l'impact des initiatives de ce dernier auprès des instituteurs. Comment ceux-ci vont-ils réagir ? « C'est le gros point d'interrogation », ne cache pas Max Jonin. M. Ferrec, inspecteur du premier degré, et qui, à ce titre, représentait l'Education nationale à la signature de la convention, se montre pour sa part confiant : « Nous jouerons le jeu. Etant entendu que M. Guillard n'aura pas à se substituer aux enseignants. Il en sera simplement le collaborateur ».

André RIVIER.



Max Jonin, le secrétaire général de la SEPNE, et André Le Gac, vice-président de la CUB chargé de l'environnement, ont signé hier la convention entérinant la création d'un poste d'animateur nature.

I - ANIMATION GRAND PUBLIC

* Mise en place d'un programme mensuel de sorties découverte naturaliste tout public - Durée de la sortie : 1/2 journée

. Balade découverte automnale (faune, flore) - Du vallon du Stang Alar au vallon du Costour : 19 personnes

. Découverte ornithologique en rivière de Daoulas : 60 personnes

. Approche géologique en Presqu'île de Plougastel : 7 personnes

* Sortie découverte : sur un ruisseau dans le cadre du Mois de l'eau organisé par la commune de Plouzané : 5 personnes (1/2 journée)

II - CLUB NATURE

Depuis le 17 octobre 1990, animation d'un club nature comptant 7 adhérents chaque mercredi après-midi, sauf durant les vacances de Noël.

III - ANIMATION AVEC ENFANTS, HORS TEMPS SCOLAIRE

Initiation à l'ornithologie avec 20 enfants d'un centre aéré (1/2 journée).

IV - ANIMATION EN TEMPS SCOLAIRE

- Ecole Notre Dame de Tourbian (Guipavas)
Projet de découverte et d'étude du Vallon du Stang Alar
36 élèves concernés (2 classes) 12 demi-journées

- Ecole Notre Dame de Kerbonne
Etude de l'écosystème forêt
65 élèves concernés (3 classes) 3 demi-journées

- Ecole publique du champ de foire (Plougastel)
Projet axé sur l'ornithologie, étude des oiseaux sur différents milieux
39 élèves concernés (2 classes) 2 demi-journées

- Ecole publique A. Grandeau (Relecq-Kerhuon) Découverte de l'anse du Relecq 58 élèves concernés (2 classes)	4 demi-journées
- Ecole St-Jean-de-la-Croix (Relecq-Kerhuon) Projet ornithologie sur l'anse du Relecq 65 élèves concernés (3 classes)	4 demi-journées
- Ecole de Kerinou (Brest) Projet axé sur l'arbre : 23 élèves Projet axé sur l'ornithologie : 24 élèves	1 demi-journées 2 demi-journées
- Ecole St-Vincent (Brest) Projet axé sur la découverte du sol et de sa litière 69 élèves concernés	3 demi-journées
- Ecole du Bergot (Brest) Projet inclu dans les animations proposées par la ville de Brest sur le thème des déchets 33 élèves concernés	2 demi-journées
- Ecole Freinet - Lanrédec (Brest) Projet déchets - 24 élèves concernés	2 demi-journées
- Ecole Jean Rostand (Brest) Projet déchets - 62 élèves concernés (2 classes)	2 demi-journées
- Ecole de Kerichen (Brest) Projet déchets - 67 élèves concernés (2 classes)	3 demi-journées
- Ecole Langevin (Brest) Projet déchets - 18 élèves concernés	1 demi-journée
- Ecole du Petit Paris (Brest) Projet déchets - 23 élèves concernés	2 demi-journées
- Kerourien (Brest) Découverte du bois de l'Arc'hantel - Cycle de l'arbre - 33 élèves concernés (2 classes)	2 demi-journées
TOTAL : Grand public : 91 personnes	2 journées
Enfants hors temps scolaires 20 personnes	1/2 journée
Enfant durant temps scolaires 634	26 demi-journées

I - ANIMATIONS SCOLAIRES

* Demi-journées de sorties pédagogiques

- Falguérec	: 30 demi-journées 33 classes 870 élèves environ
- Golfe du Morbihan	: 12 demi-journées 13 classes 360 élèves environ
- Autres sites du Morbihan	: 6 demi-journées 6 classes 145 élèves environ
Total	: 48 demi-journées, 52 classes 1 375 élèves environ

* Séjour pédagogique au centre E.P.A.L. de Huelgoat
Intervention de 2 jours pour 2 classes 54 élèves

* Séjours pédagogiques SNCF/SEPNB à Bois-Joubert
3 interventions de 3 jours pour 4 classes

* PAE sur le thème de l'échasse blanche au collège d'Arradon
2 interventions d'une demi-journée auprès des groupes travaillant
à la rédaction du scénario (30 élèves).

* Actions dans les écoles dans le cadre des "contrats de ville".

- Ecole de Ménimur : 20 interventions courtes (1 h) auprès de deux
groupes (24 élèves)

- Ecole de Conleau : 9 interventions courtes auprès de quatre classes
(87 élèves).

II - ANIMATIONS POUR LES JEUNES HORS TEMPS SCOLAIRE

* Sorties pédagogiques à la demi-journée

- 3 interventions pour un total de 56 enfants
(IME, Séné, éclaireurs, centres sociaux de Keryado)

* Opération "Sport-Vacances" : activité ornithologie

- 2 journées à Pâques : 30 enfants
- 3 sessions de 5 demi-journées en juillet-août : 27 enfants

Avec la SEPNB A la découverte des oiseaux du Golfe

« Comment changent-ils de plumes ? Ils ne sont jamais tout nus quand même ? » Jean David, membre de la SEPNB, ne se montre pas surpris par la question. Il répond à son interlocutrice avec beaucoup de précision et de pédagogie. « Le changement peut s'opérer de deux manières, soit par la mue ou par usure des plumes. De toutes façons, les oiseaux muent tous une fois par an, après la période de reproduction. »

Dimanche, la société pour l'étude et la protection de la nature avait invité les Vannetais à découvrir les nombreux oiseaux migrateurs se réfugiant en hiver dans le Golfe. Une dizaine de personnes ont répondu à son invitation. « Le Golfe forme un tout, a souligné Jean David. Les oiseaux en se déplaçant au gré des marées (côté golfe ou côté océan) pour rechercher leur nourriture nous en donne le meilleur exemple. » Les amateurs d'oiseaux ont pu découvrir bécasseaux variables (plus de 20 000 y passent l'hiver), huîtriers pies, barges rousses, canards sauvages ou encore bernaches. Pour cette dernière espèce, le Golfe accueille 10 % de la population mondiale. En novembre dernier, on a évalué la colonie à 26 000 membres.

En collaboration avec le SI, d'autres rencontres sont déjà prévues en janvier (2) et en février (1).



Dimanche matin, Jean David et son équipe se sont retrouvés près de Le Tour-du-Parc, à l'anse de Banastère. L'après-midi, l'observation s'est poursuivie côté Golfe.

DF 24.12.90

- * Opération "contrat bleu" (actuellement rebaptisés "contrat de ville")
 - 11 interventions d'1 h 30 mn en deuxième trimestre pour 8 enfants
 - 6 interventions d'1 h 30 mn au troisième trimestre pour 13 enfants
- * Centre de formation des Apprentis du Bâtiment
 - 4 projections conférences de diapos 140 jeunes

III - ANIMATIONS TOURISTIQUES

- * Maison du port/Arzon
 - 2 demi-journées de balades nature au printemps
 - 12 demi-journées de balade nature
 - 2 journées de balades nature
 - 2 projections conférences
 - 4 demi-journées d'observation des oiseaux à l'automne du Golfe du Morbihan

pour 280 personnes
- * SIVOM de Muzillac
 - 6 demi-journées de balades nature
 - 1 journée de balade nature

pour 50 personnes
- * S.I. de Port-Louis
 - 2 demi-journées de balades nature

pour 17 personnes
- * S.I. de Vannes
 - 1 journée d'observation des oiseaux du Golfe du Morbihan

pour 9 personnes
- * Navise tourisme ("Les vedettes vertes")
 - 1 demi-journée visite de la réserve de Belle-Ile

pour 35 personnes
- * Village Vacances PTT Arzon
 - 7 conférences projection de diapos

pour 500 personnes
- * VVF Guidel
 - 5 projections conférences de diapos

pour 550 personnes
- * Randonnées ABRI
 - 3 projections conférences de diapos

pour 26 personnes
- * Accueil du public à Falguérec au printemps
 - Samedi, dimanche et jours fériés de 14 h à 19 h soit 29 après-midis

pour 880 personnes

IV - FORMATION

- * Université de la nature à Loctudy
12 journées de stage destiné à des retraités
- * 2 demi-journées de formation des animateurs des éclaireurs
et éclaireuses du Morbihan
- * Demi-journée d'accueil d'un groupe d'élèves instituteurs de
l'Ecole Normale de Vannes
- * Participation au jury de sélection du BEATEP de "guide animateur nature"
les 11 et 12 octobre 1990.

V - DIVERS

- * Associations amies
 - 1 projection conférence pour "Les Amis du pays entre Mes et
Vilaine"
 - 1 projection conférence pour "La vigie de la Trinité sur Mer"
- * Gestion hydraulique de Falguérec
 - Nombreuses interventions au printemps et en été
- * Travaux d'aménagement de Falguérec
 - Nombreuses interventions en hiver

I - PUBLIC SCOLAIRE

A - CLASSES DE DECOUVERTE

- * Ecole "La Croix Jeannette - Bouguenais (44) à Bois-Joubert
39 élèves de CE2
Séjour de 6 jours
Initiation à l'étude du milieu, sensibilisation à la Nature et sa protection. Thèmes d'application : le milieu rural, les marais.

B - VOYAGES SCOLAIRES EDUCATIFS

- * "Pays Noir, Pays Blanc" : produit SEPNB commercialisé par la SNCF dans le cadre de son catalogue de voyages scolaires.
Hébergement à Bois-Joubert.
11 séjours de 3 jours (2 séjours ont été assurés par Jean DAVID)
12 classes, du CP au CM2, totalisant 297 élèves
Thèmes : découverte de la Brière et des Marais Salants de Guérande ; sensibilisation aux zones humides et à leur protection

C - PRESTATIONS PEDAGOGIQUES PONCTUELLES

- * Collège de Pouldreuzic (29)
30 élèves, sortie
Découverte des marais salants de Guérande
- * Collège de CANDE (49) à Bois-Joubert
10 élèves, sortie d'une journée
Découverte de la Brière et sensibilisation à la nature
- * Collège St Paul - Rezé (44)
100 élèves de 5ème - sorties réparties sur une journée
Ecologie forestière et sylviculture en Forêt du Gâvre
- * Collège J. de Neyman - St-Nazaire (44)
47 élèves de 6ème
2 sorties d'une journée
Découverte de la Brière en mai, et découverte des marais salants en septembre. Sensibilisation à la nature.
- * Collège de Plouzané (29) à Bois-Joubert
45 élèves de 4ème
Sortie d'1 journée
Découverte de la Brière
Initiation à l'étude d'un milieu.

- * Université de Nantes -
 Stage de licence à Bois-Joubert
 48 étudiants
 Diaporama et sorties sur 1 journée
 Biotopes et avifaune de Bois-Joubert, interprétation de chants
 d'oiseaux, avifaune des vasières et marais de l'estuaire de la Loire
- * IREO d'Arradon - Morbihan à Bois-Joubert
 49 élèves
 Diaporama en soirée et sortie d'une demi-journée
 Découverte de la Brière et des Marais Salants
 Sensibilisation à la gestion et à la protection des zones humides
- * Ecole d'agriculture de Derval (44) à Bois-Joubert
 35 élèves
 Sortie d'une demi-journée
 Paysages et gestion d'une zone humide : La Brière
- * Collège Th. Vénart - Nantes à Bois-Joubert
 17 élèves de 6ème
 Sortie d'une demi-journée
 Sensibilisation à la nature
 Initiation à l'observation
- * Collège Sévigné - Paris à Bois-Joubert
 28 élèves de 6ème
 Sortie d'une demi-journée
 Découverte de la Brière - Initiation à l'observation

D - DIVERS

- * Collège St-Joseph - Ligne (44) :
 Préparation d'une série de diapositives sur la faune et la flore des
 marais de Mazerolles (Erdre)

II - PUBLIC JEUNES, HORS TEMPS SCOLAIRES

- * Camps hebdomadaires de l'ALIS/NANTES à Bois-Joubert
 30 enfants - 4 sorties d'une demi-journée
 Initiation à l'ornithologie, à l'étude du milieu
 Découverte de la Brière
- * O.S.C. Donges (centre aéré) à Bois-Joubert
 12 enfants
 1 sortie d'une demi-journée
 Sensibilisation à la nature - Découverte de la petite faune d'eau
 douce
- * C.V.L. de St-Julien-de-Concelles (44) à Bois-Joubert
 14 enfants
 1 sortie d'une demi-journée
 Faune et flore de Brière
- * Centre aéré PTT de Grandchamps (44) à B.J.
 12 enfants
 1 sortie d'une demi-journée
 Sensibilisation à la nature, oiseaux de Brière

- * FRANCAS du Loiret (44) à Bois-Joubert
 - 30 jeunes
 - 1 sortie d'une demi-journée
 - Découverte de la Brière
 - Avifaune des Marais Salants
- * Club "Magic" - Nantes
 - 12 enfants
 - 1 sortie d'une demi-journée
 - Initiation à l'ornithologie
- * C.C.A.S. - PORNIC (44)
 - 32 jeunes
 - 1 sortie d'une demi-journée
 - Initiation à l'ornithologie et à la botanique en Brière

III - FORMATION

- * Participation à l'encadrement d'un stage d'approfondissement BAFA, organisé par les CEMEA à Bois-Joubert.
- 21 stagiaires
- Nombreuses interventions, réparties sur 6 jours

Thème : La Nature en Centres de Vacances et en Classes de Découverte

- * Participation à l'encadrement de l'Université de la Nature" organisée par RENOUVEAU du 24 avril au 4 mai 1990 à Loctudy
- Intervention permanente, sur 4 jours

IV - LOISIRS ET TOURISME DE NATURE

A - STAGES SEPNEB

- * Stage d'ornithologie : "L'hivernage et la migration des Oiseaux d'Eau" - 6 stagiaires
- Stage itinérant, des traicts du Crozic à l'Anse de l'Aiguillon (85) : 4 jours
- Programme : Pratique de l'ornithologie, découverte des zones humides littorales, gestion et protection des marais

B - PRESTATIONS EXTERIEURES PONCTUELLES

- * V.V.F. - BATZ SUR MER (44)
 - 560 personnes
 - 7 soirées diaporama et 10 demi-journées de sorties
 - Découverte de la Brière et des Marais Salants, avifaune des marais, sensibilisation à la protection des zones humides.

* V.V.F. - LA TURBALLE (44)

1 010 personnes

10 soirées diaporama, 6 demi-journées et 7 journées complètes de sorties

Découverte de la Brière et des Marais Salants, avifaune des marais, sensibilisation à la protection des zones humides.

* Village de vacances

"Le Moulin de Praillanc" - Piriac sur mer (44)

180 personnes

4 soirées diaporama et 4 sorties d'une demi-journée

Découverte de la Brière et des Marais Salants, avifaune des marais, sensibilisation à la protection des zones humides.

* Camping "Le Razay" - Piriac (44)

100 personnes

1 soirée diaporama

Découverte de la Brière et des Marais Salants, avifaune des marais, sensibilisation à la protection des zones humides.

* SIVOM de NORT SUR ERDRE (44)

250 personnes

Sorties d'une demi-journée

Découverte des marais de Mazerolles

* C.A.T. de Loire-Atlantique

16 personnes

3 sortie d'une demi-journée

Observation des oiseaux.

TOTAUX : 127 journées ou 1/2 journées

3 930 personnes

I - ANIMATIONS SCOLAIRES

- * Ecoles primaires de Vitré
700 enfants ont participé aux animations nature en ville organisées du 21 mai au 9 juin (24 demi-journées) par la SEPNEB en liaison avec le centre social de Vitré, la mairie de Vitré et la Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes.
- * Ecole de Bécherel
30 enfants à une sortie sur les oiseaux du Cap Fréhel le 12 juin.
- * Ecoles de la région de Fougères
498 enfants de 9 écoles les 14, 15, 18 et 26 juin en forêt de Fougères pour "le grand jeu de la forêt".
- * Ecole de Baulon
40 enfants de CP-CM2 à Marcillé-Robert le 19 juin
- * Ecole de Bonnemain
25 enfants sur le sujet des poteaux-pièges le 28 juin
- * Ecoles de Balazé, Bourgan et Erbrée
95 enfants sur le thème des migrations d'oiseaux les 24, 25 et 28 septembre à l'étang de Haute-Vilaine.
- * Ecoles de Dinard
150 enfants de CM les 15, 16, 18 et 19 octobre pour la faune et la flore de l'estran à St-Erogat-Dinard
- * Ecole de Noyal sur Seiche
46 enfants de maternelle-CP en forêt de Rennes le 19 octobre
- * Ecole de Chartres
53 enfants de CE en forêt de Rennes le 22 octobre
- * Ecole de Noyal sur Vilaine
136 enfants de CE-CM en forêt de Rennes les 23, 25 et 26 octobre
- * Ecole de Rennes
24 enfants de CM1 en forêt de Rennes le 6 novembre
- * Ecole de Noyal sur Seiche
52 enfants de CE-CM en forêt de Rennes le 13 novembre
- * Collège de St-Aubin-d'Aubigné
15 élèves de 6ème en Baie du Mont St-Michel sur la migration des oiseaux les 15 et 29 novembre.
- * Ecole d'Argentré du Plessis
90 enfants de maternelle en forêt du Pertre le 16 novembre.
- * Ecole de Rennes
25 CE1 en forêt de Rennes le 20 novembre

Les jeunes élèves au cœur du monde marin



Parés pour l'expédition.

CF 22-10-80

La société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne a pignon sur rue, au salon de la nature. La S.E.P.N.B. présente même tout un arsenal documentaire, avec un large aperçu sur des richesses souvent méconnues.

Les organisateurs du salon ont voulu saisir l'occasion pour sensibiliser les jeunes élèves de CM2 et perfectionnement. C'est ainsi que, durant une semaine, sept classes sont allées successivement à la pêche aux informations, armées du manuel du parfait

connaisseur et entourées de spécialistes.

On a ainsi appris la répartition des différents étages de la faune et de la flore en milieu marin. **« Nous souhaitons surtout leur enseigner le respect de notre environnement. Pour cela, chacun doit en connaître autant les points forts que les points faibles, afin de ne pas prélever systématiquement n'importe quelle espèce.... ».**

Cette sensibilisation est une forme d'éducation dispensée par la première association régionale

pour la défense de l'environnement, dont l'une des activités se trouve bien implantée en milieu scolaire. Des enseignants volontaires se sont donc retrouvés pour la première fois à Dinard et la mairie a apporté sa contribution en réglant les frais, puisque chaque sortie coûte 300 F.

Pour les élèves, l'intérêt est indéniable. Certains reconnaissent en effet connaître peu, voire pas du tout ce monde qui les entoure et ils espèrent bien pouvoir renouveler l'expérience.

- * Collège des Ormeaux
30 élèves de 6ème sur l'arbre le 7 décembre

II - ANIMATIONS ENFANTS HORS SCOLAIRES

- * Centre aéré de Rennes
25 enfants de 5-12 ans à Marcillé-Robert sur l'étang le 06 juin
- * Centre aéré de Gahard
40 enfants de 5-8 ans pour 4 journées sur la haie les 17, 19, 20 et 26 juillet
- * Bibliothèque municipale de Rennes
2 interventions pour 10 enfants de 8-12 ans sur les oiseaux des parcs et jardins les 14 et 21 novembre.

III - ANIMATIONS ADULTES

- * Association de loisirs de Pléboulle
15 adultes sur les oiseaux de la baie de la Fresnaye le 15 décembre

Bilan : 59 journées ou 1/2 journées pour 2 155 personnes

**JOURNEES
NATIONALES DE
L'ENVIRONNEMENT**

Réserves naturelles

Le Télégramme
30.5.90

Deux nouveaux sites au classement...

Le Cap-Sizun et une tourbière de Brennilis pourraient être classés rapidement

Au moment où l'on s'apprête à fêter la création de la centième réserve naturelle française inaugurée par Brice Lalonde, le 5 juin à Mériabel-les-Allues dans les Alpes, le Finistère pourrait bien d'ici peu compter deux réserves naturelles supplémentaires : celle du Cap-Sizun qui n'a pas encore reçu le label officiel, en dépit de trente années d'activité, et une tourbière près de Brennilis.

Jusqu'à présent, étaient classées réserves naturelles dans la région, le site ornithologique des Sept-Iles dans les Côtes-d'Armor, Saint-Nicolas des Glénan, où l'on s'attache à la sauvegarde du narcisse local, et la réserve François-Le Bail à l'île de Groix, à vocation géologique et qui sera d'ailleurs ouverte au public les 9 et 10 juin à l'occasion des journées mondiales de l'environnement.

Des dossiers en bonne voie

Le cas de la réserve du Cap-Sizun, fréquentée chaque année par 45.000 visiteurs, est un peu particulier. « Son histoire se confond avec celle de la Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne qui depuis trente ans en assure la gestion avec l'aide du conseil général, explique Max Jonin, le secrétaire général de la SEPNB. Son dossier permettant son classement en réserve naturelle avait été élaboré au début des années 80. Il n'avait pas abouti à l'époque qui, il est vrai, était celle de Plogoff. Aujourd'hui, il ne devrait pas y avoir de pro-

blème. Le consensus apparaît total ».

Autre future réserve naturelle possible, sans doute même avant le Cap-Sizun : la tourbière du Vénec à Brennilis. « Un lieu unique en Bretagne par ses caractéristiques botaniques », pense Max Jonin, qui estime que toutes les formalités administratives devraient être terminées avant la fin de l'année.

Comme un monument historique

L'intérêt d'un tel statut est évident. « Le classement en réserve

naturelle représente un outil important de protection de la nature, dit Max Jonin. Il n'est pas seulement le résultat d'une mesure administrative, l'établissement d'un statut juridique, mais il constitue la reconnaissance d'un patrimoine, et se traduit par la présence sur le terrain d'équipes de gestion chargées de suivre avec attention l'évolution du milieu, sa protection et son entretien. Ceci, tout en gardant présente à l'esprit la volonté d'ouvrir la réserve chaque fois que c'est possible, en accueillant les scolaires, les touris-

tes, les chercheurs, etc. Etant entendu que le meilleur moyen de protéger un milieu est encore de le faire percevoir au plus grand nombre la nécessité de le respecter ».

Max Jonin compare les réserves naturelles à des musées de la nature. « On peut les comparer aux monuments historiques. Ils sont ouverts au public mais où l'on n'a évidemment pas le droit de faire des graffiti ou de détériorer des tableaux ».

André RIVIER

Les décharges sauvages littorales mises à l'index dans la presqu'île de Crozon

De nombreuses animations sont prévues du 5 au 10 juin dans le cadre des journées de l'environnement organisées par la Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne : des conférences, des colloques, des visites, etc. A Saint-Jouan-les-Guérets (Ille-et-Vilaine), la SEPNB inaugurera une nouvelle réserve visant à la protection des sternes, et les responsables de l'association se livreront parallèlement, à Brest, à un bilan sur l'action entreprise en 1990 pour la sauvegarde de ces oiseaux de mer.

Le 5 juin sera signée à Brest, avec la Communauté urbaine, une convention destinée à la création d'un poste d'animateur nature, avec la collaboration de l'inspection d'académie. « L'aboutissement d'un dossier lancé voici sept ans et qui permettra de répondre à la demande grandissante du public de valorisation de l'animation des espaces verts », estime Max Jonin.

Le 9 juin de nouveaux aménagements destinés à améliorer l'accueil et la visite du site se-

ront inaugurés à la réserve du Cap-Sizun en présence du maire de Goulien et des conseillers généraux.

Le lendemain, la SEPNB fête la création d'une nouvelle section locale dans la presqu'île de Crozon d'une manière originale : un bateau fera le tour de la Pointe des Espagnols pour dévoiler au public la multiplication des décharges sauvages littorales sur des lieux se trouvant pourtant en site classé. Une opération « sensibilisation » qui risque de révéler pas mal de surprises...

Journées nationales de l'environnement

5-9-10 juin 1990

BILAN

* Accueil sur sites :

Rivière du Vincin (56),
Réserve naturelle de Groix (56),
Réseau des espaces protégés de la SEPNE,
Sites du conservatoire du littoral (Baie d'Audierne, Trevignon,
Keremma...),
Sites naturels départementaux (Ille-et-Vilaine, Côtes-d'Armor,
Finistère...),
Etangs au Duc (Ploërmel).

* Expositions :

Les Réserves de Bretagne	à St-Jouan-des-Guêrets
Marais, Vasières, Estuaires	à Vannes
L'échasse	à Vannes
Les marais littoraux du Morbihan	à Vannes
Denis Clavreul et Filip Galard	à Rennes (peintres animaliers)

* Signature d'une convention Communauté Urbaine de Brest/SEPNE pour la mise en valeur pédagogique des espaces verts communautaires.

* Inauguration des nouvelles acquisitions sur la réserve de Falguérec en présence du WWF

* Inauguration des nouveaux aménagements de la réserve de Goulven Cap Sizun, réalisés par le conseil général.

* Points presse :

- . Opération sternes 90
- . Les décharges d'ordures ménagères : exemple de Roscanvel

* Plusieurs dizaines de bénévoles mobilisés

* 3 990 personnes touchées

Journées de l'environnement

05 7 0-40

Dernières réalisations et projets de la réserve de Falguérec (Séné)

VANNES. — Les journées mondiales de l'environnement ont fourni une excellente occasion de braquer les projecteurs sur diverses réalisations locales. Ainsi en était-il mercredi pour la réserve biologique de « Falguérec » en Séné, près de Vannes. M. Jean-François Terrasse, directeur scientifique pour la France de WWF (Fond mondial pour la nature), association internationale comptant vingt-six représentations à travers le monde, qui a aidé financièrement à l'aménagement de cette réserve, y était venu à Paris, accompagné d'une demi-douzaine de journalistes spécialisés. Sur le terrain, en présence de André Forlot (SEPNB), conservateur de Falguérec, Marcel Carteau, maire de Séné, Guillaume Gelinaud, permanent de la réserve, répondait aux nombreuses questions. Les représentants de la presse ont ainsi pu se rendre compte des efforts accomplis ici pour la préservation d'un site marécageux et ses occupants, notamment une importante population d'oiseaux.



Sur la plate-forme d'observation de la réserve, MM. Forlot (SEPNB) et Carteau, maire de Séné présentent à la presse les futures réalisations concernant Falguérec.

Le vaste complexe d'herbus, bordé la rivière de Noyal, à l'est du golfe du Morbihan, fut aménagé en marais salants au 18^e siècle. Ces salines de Séné étaient prospères au 19^e siècle, puis périclitèrent, victimes de l'érosion marine, du manque d'entretien et du rapport économique.

Si les ornithologues fréquentent régulièrement les anciennes salines, il a fallu attendre 1978 pour que la SEPNB (Société pour l'étude de la protection de la nature en Bretagne) achète 15 ha de bassins, digues et prairies. Les gros travaux de remise en état étaient entrepris entre 1979 et 1981. La réserve biologique ouvrait ses portes en 1982.

Le paradis des avocettes

De 15 ha à l'origine, la réserve de Falguérec est passée à 40 ha, grâce à l'acquisition de 25 ha supplémentaires financés par WWF (160 000 F) ; la SEPNB (60 000 F) et de dons publics (50 000 F) à travers la Fondation Falguérec.

Falguérec représente un site majeur en Bretagne pour la reproduction de limicoles au cours de leur migration. La réserve est l'objet d'un suivi scientifique concernant notamment l'échasse blanche, les spatules blanches, tadornes de Beon.

Hier, les observateurs parisiens ont pu apercevoir dans leur nid des poussins de vanneaux, d'échasses, chevaliers, gambettes, et d'avocettes. L'avocette qui constitue la colonie la plus importante avec quatre-vingts couples (alors qu'on n'en comptait que deux en 1982).

Cent quarante huit espèces d'oiseaux, dont quarante-huit se reproduisent régulièrement, font la joie des observateurs, dont de nombreux scolaires.

A cette richesse ornithologique s'ajoute l'intérêt botanique. Falguérec offre aux amateurs des multitudes de graminées et joncées, les salicornes, bruyères, genêts anglais, ajoncs d'Europe...

Cette réserve, qui a reçu cinq mille visiteurs l'an passé, est appelée à s'étendre. En effet, les 200 ha de marais à l'est de Séné vont être acquis par le « Conservatoire du littoral » dont cent

100 ha à la disposition des chasseurs et classés en réserve naturelle. Les contributions régionale, départementale, communale, permettront de nouveaux aménagements. Tel un centre de nature,

installé dans une ancienne ferme acquise par la commune de Séné. On espère également une subvention de la communauté européenne.

La réserve de Falguérec est ouverte au public :

— du 1^{er} avril au 30 juin, les samedis, dimanches et jours fériés de 14 h à 19 h ;
— du 1^{er} juillet au 31 août : tous les jours, de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

Entrée : 10 F (adultes) et 5 F (enfants).

**UNIVERSITE
DE LA NATURE
RENOUVEAU-SEPNB**

Les retraités au vert

L'écologie de terrain recrute aussi chez les personnes âgées

LOCTUDY

de notre envoyé spécial

« Voici la petite bourrache du littoral, une espèce fort rare, presque unique au monde », annonce le professeur. Aussitôt plusieurs élèves s'agenouillent dans l'herbe rêche pour examiner et photographier une minuscule fleur blanchâtre que rien, apparemment, ne désigne comme une curiosité botanique. Enchanté d'une telle assiduité, le maître, Max Jonin, scientifique brestois et « patron » de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB) (1), lisse ses moustaches d'Astérix avec satisfaction. Mais certains des écoliers ne se relèvent pas sans grimacer. Les ans sont en cause. Cette

classe de nature qui arpente l'île Saint-Nicolas, dans l'archipel des Glénan, au large du Finistère, est en effet exclusivement formée de retraités. A la fin de l'après-midi, ils seront incollables sur l'utilisation des bourricots dans le sauvetage d'une station de narcisse des îles, sur la prolifération des goélands et sur la genèse de ces récifs.

MARC AMBROISE-RENDU

Lire la suite page 6

(1) Avec 2 500 adhérents sur cinq départements la SEPNB est l'une des plus anciennes et des plus actives des sociétés de protection de l'environnement. Spécialités : études scientifiques, défense des sites, action éducative et gestion de trente-cinq réserves naturelles. SEPNB, B.P. 32, 29276 Brest Cedex.

Suite de la première page

Ainsi durant dix journées, une soixantaine de messieurs et de dames aux cheveux gris ont suivi un stage « protection de la nature » dont le PC se trouvait à Loctudy, port de pêche proche de Quimper. Une expérience originale et même une première en France. L'idée en revient aux responsables de Renouveau, organisme de vacances populaires dont 20 % de la clientèle est constituée de retraités (2).

Or on s'est aperçu que nombre de ceux-ci veulent rester actifs, acquérir de nouvelles connaissances et se rendre utiles. Une enquête du mensuel *Notre temps* et de la SOFRES a révélé que dans leur majorité, ils sont tout à la fois préoccupés par la dégradation de l'environnement, disposés à agir pour le préserver mais insuffisamment informés. Renouveau a donc inscrit dans son catalogue vacances un produit répondant à ces dispositions d'esprit. Pour la première année, il a obtenu des subventions des ministères de l'environnement et du tourisme.

Les écologistes bretons de la SEPNB, auxquels on demandait d'encadrer les stagiaires, ont sauté sur l'occasion. « Les retraités sont un formidable gisement de disponibilité et de compétence, commente Max Jonin. Reste à les former pour qu'ils rejoignent nos associations. »

Succès immédiat : on a refusé du monde au stage de Loctudy. Les anciens et les anciennes, souvent en couple, ont accouru des quatre coins de France. Un accidenté du travail retraité du chantier naval de La Ciotat est même arrivé en claudiquant sur ses béquilles. Dans la cohorte, on dénombrait deux agriculteurs, des enseignants, quelques ingénieurs, un chauffeur de taxi, un technicien du pétrole, des employés de banque, de simples mères de famille et un ancien commandant de gendarmerie. Mais tous animés par une double passion ; celle de la nature et celle d'en savoir davantage. Ils ont été servis.

A raison de huit et parfois dix heures par jour, les animateurs de la Société d'étude et de protection de la nature de Bretagne (SEPNB) les ont soumis à un entraînement intensif. D'abord sur le terrain. Le long des grèves et des rivières, sur les falaises du cap Sizun, dans les landes des monts d'Arrée, sur les dunes et les îles, Jean-Marie, paysan charentais de soixante-quatorze ans, Elisabeth, assistante sociale de soixante-huit printemps, et les autres ont trottiné sans relâche. Avec jumelles, carnets de note et appareils photos, pour ne rien perdre des leçons de chose. On leur a fait baguer des oiseaux, ramasser des plantes et capturer des insectes. En salle, ils ont ingurgité sans bâiller de savants exposés sur la pollution, les plans d'urbanisme, la législation protectrice et autres joyusetés. Et, le soir, des militants venaient encore leur raconter leurs combats.

Le dernier jour, on est passé aux choses pratiques. Répartis en « ateliers », les vacanciers stagiaires ont planché sur trois thèmes : comment dresser l'inventaire d'un milieu ? comment construire un projet pédagogique ? comment mener une action de protection de l'environnement ? Dans ce dernier

groupe, le plus étoffé, on a choisi parmi bien d'autres un cas précis : les dépôts sauvages de produits phytosanitaires qui parsement telle commune rurale de l'Aisne.

Sentiment général de départ : le citoyen est désarmé devant la puissance des acteurs économiques, l'indifférence des élus et le laxisme de l'administration. « Il n'y a rien à faire », se lamentait la salle. Puis, au fil de la matinée, les seniors ont découvert ensemble des moyens à mettre en œuvre pour vaincre ces résistances : constitution d'une association, rappel de la réglementation, démarches, pétitions, recours aux médias, procès, etc. Bref, une séance de travaux pratiques qui aurait pu s'intituler « du bon usage de la démocratie ».

« Souvent je m'éclate ! »

Restait à en donner des exemples. Alors la SEPNB a fait entrer en scène le commando de ses retraités de choc. Trois papis et deux mamies qui, tour à tour, en quelques phrases vraies et souvent émouvantes, ont raconté comment, au soir d'une vie professionnelle bien remplie, ils et elles avaient décidé de se vouer à la sauvegarde de leur terroir breton. Ancienne responsable du contentieux à la Sécurité sociale, chef de service dans une banque, haut fonctionnaire des impôts ou ex-inspecteur de la construction, ils et elles se révèlent d'une haute utilité pour les écologistes. « Je suis ravi de travailler avec des jeunes qui sont devenus des copains », a dit l'un d'eux. Et je vous assure que, souvent, je m'éclate. »

Mais celle qui a soufflé les stagiaires, c'est Maryvonne Quéméré, Bretonne bretonnante de quatre-vingts ans, qui, sur le tard et sans aucune connaissance préalable, est devenue l'une des meilleures spécialistes françaises du droit administratif. Grâce à ses multiples succès devant les tribunaux, elle a sauvé des promoteurs et des particuliers abusifs des kilomètres de littoral armoricain ainsi rendus au public. Tout cela avec un sourire désarmant et une voix de fillette timide.

Après ces témoignages, les stagiaires étaient gonflés à bloc. A 80 %, ils se déclaraient enchantés de ces vacances super-actives, de l'accueil de Renouveau, et de leurs animateurs. « Des p'tits gars formidables », disait l'ancien chauffeur de taxi parisien. Il savait tout et ils sont convaincus. Des purs ! Plus surprenant encore, dans le questionnaire anonyme qu'ils ont rempli, les deux tiers des « élèves » de Loctudy ont déclaré que, dès leur retour, ils allaient s'engager dans des actions de défense de l'environnement. « A présent, je suis prête à payer de ma personne pour protéger l'avenir de mes petits enfants », a expliqué publiquement une retraitée lyonnaise. D'ailleurs, c'est la meilleure manière de rester dans le coup. »

MARC AMBROISE-RENDU

(2) Renouveau est, en importance, la deuxième association de vacances familiales. Elle gère dix-neuf villages, (7 600 lits), emploie 400 personnes, reçoit 100 000 clients et réalise un chiffre d'affaires annuel de 155 millions de francs. Renouveau, 2, rue Trésorerie, 73023 Chambéry Cedex.

Université de la nature / Renouveau - SEPNB

25 avril - 4 mai 1990

UNIVERSITE DE LA NATURE PREMIER SEJOUR POUR LES RETRAITES QUI VEULENT PARTICIPER A LA PROTECTION DE LA NATURE

L'association de vacances RENOUVEAU, FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FFSPN) et l'une de ses associations membres, la Société d'étude pour la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB), organisent à LOCTUDY (Finistère Sud) du 24 avril au 4 mai 1990 la première "Université de la nature", avec le concours du magazine "Notre Temps".

Ce séjour, destiné aux retraités sensibles aux problèmes de protection de la nature, conjugue, "tourisme naturaliste" et formation. Au cours de ces dix jours seront en effet proposés :

- la découverte de grands sites protégés de Bretagne ouest ;
- une information sur des enjeux : l'eau, le plan d'occupation des sols ;
- des ateliers : comment faire un inventaire naturaliste ou défendre un site menacé...

Le village de vacances RENOUVEAU de LOCTUDY accueillera les séjournants -français et britanniques- il faut compter à titre indicatif, 1870 F à 2250 F par personne pour le séjour (pension complète + stage).

Cette initiative illustre l'intention des partenaires : prendre en compte et développer le rôle que les retraités jouent dans la protection de la nature et de l'environnement.

Pour RENOUVEAU, deuxième association de tourisme familial en France, ce séjour fait partie de ses priorités :

- offrir aux moins jeunes dans un esprit convivial, la possibilité de :
- découvrir de nouveaux loisirs,
- apprendre en vacances,
- participer à la vie associative

... dans des disciplines aussi variées que la voile ou l'anglais en passant par le ski de fond ou la randonnée pédestre.

- Par ailleurs RENOUVEAU collabore régulièrement avec les sociétés de Protection de la Nature afin de sensibiliser enfants, adultes, actifs et retraités à la connaissance de la nature pendant les vacances.

Pour FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT qui fédère les principales sociétés de protection de la nature de France (l'Hexagone et DOM-TOM), l'expérience répond à deux objectifs importants :

- concilier tourisme et environnement en ayant une approche novatrice ;
- proposer aux retraités intéressés la possibilité de s'investir dans un secteur-clé de la vie sociale et associative pour l'avenir.

Le magazine NOTRE TEMPS s'associe à cette initiative. Le média donne la priorité de ses informations aux actions à caractère social et d'intérêt général avec un slogan "les retraités, une chance pour la société". Notre temps a effectué un sondage SOFRES auprès des seniors dans le courant de l'été 1989. Il en ressort que 80 % d'entre eux sont conscients de la dégradation de l'environnement, 39 % sont prêts à faire davantage encore pour sa protection. (Notre Temps N° 238 octobre 1989).

RENOUVEAU Délégation
18, rue de l'Hôtel de Ville
75004 PARIS
tél : 42 78 26 42
Catherine VIANNAY

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
57, rue Cuvier
75231 PARIS CEDEX 05
Tél : 43 36 79 95
Laurence THERNIER

*** Découverte de sites naturels :**

Milieu naturel, fonctionnement, problèmes de gestion, accueil du public - aménagements - protection - valorisation, découvertes naturalistes.

Etang de Trunvel, rivière de Pont L'Abbé, réserve biologique de Goulien Cap Sizun, Monts d'Arrée, Les Glénan.

*** Une journée -un thème- :**

L'eau dans la nature et les pollutions.

Débat "Les enjeux de la qualité de l'eau en Europe"
avec J.C. Pierre/APPSB.

*** Ateliers :**

Baguage des oiseaux

Les plans d'occupation des sols, comment intervenir ?

Comment faire des inventaires ?

Comment construire un projet pédagogique ?

Comment mener une action de protection de la nature ?

L'Université sera reconduite en 1991.

**LE DOMAINE
DE BOIS-JOUBERT**

Maison de la Nature de Bois-Joubert Donges - Loire-Atlantique

I - CENTRE D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT

Associations, familles, randonneurs, centres de vacances... 517 personnes
soit 860 nuités

II - MAISON DE LA NATURE

Bois-Joubert, centre d'éducation à l'environnement....
854 personnes soit 2 770 journées

dont 648 scolaires
60 étudiants de l'Université de Nantes
44 étudiants des CAMPUS EUROPEEN ENVIRONNEMENT
75 participants du séminaire
"Observatoire de la Loire"
du ministère de l'environnement

III - POINT D'ACCUEIL JEUNES

98 personnes reçues pour 274 nuitées

IV - CENTRE AERE

pour la commune de Donges
154 enfants accueillis soit 1 336 journées

V - ANIMATIONS REALISEES

Journées Boulange :

DATE	NOM DU GROUPE	NB Enfants
06/04	Ecole jules Ferry St Nazaire	12
03/07	Camp Nature ALIS Nantes	13
10/07	Camp Nature ALIS Nantes	14
11/07	CLSH St Julien Concelles	14
17/07	CLSH PTT Treillières	13
24/07	CLSH juillet OSCD Donges	75
01/08	CLSH PTT Le Croisic	8
14/08	CLSH PTT Le Croisic	6
17/08	CLSH Août OSCD Donges	79
02/10	Ecole Bouguenais	40
23/10	Collège Théophile Venard Nantes	20
	TOTAUX	294

Animation Nature :

yves CHEPEAU a assuré 59 journées d'animation pour Bois-Joubert (soit 470 heures de prestation), secondé dans sa tâche par quelques animateurs vacataires.

Journée Européenne de l'Environnement :

Comme l'an passé, l'équipe de la Maison de la Nature de Bois-Joubert a préparé aux dongeois une découverte ornithologique du Marais de Liberge (7 classes ont été accueillies).

Expositions : Participation de Bois-Joubert

- Fête du Gruellau à Treffieux : Exposition d'une vache nantaise et d'une vache bretonne pie noire,
- Fête de la Nature et de l'Animal à Nantes : Exposition d'une vache nantaise et d'une vache bretonne pie noire.

Accueil stagiaire :

- Accueil d'un stagiaire (de 24 ans) en réinsertion pendant 5 semaines,
- Accueil d'un stagiaire (de 17 ans) d'un IMP de St Gildas des Bois.

Chantiers de bénévoles :

En plus des chantiers de construction, 3 chantiers ont été organisés suite à la tempête du 3 février afin de dégager les arbres tombés sur ou à proximité des bâtiments.

VI - AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR LA PROPRIETE

La tempête du 3 février 1990 a touché Bois-Joubert et a nécessité des interventions d'urgences : réfection de la toiture de la cuisine du manoir et de celle de la grange, réparation de la stabulation, démolition de la toiture d'un bâtiment non encore restauré, réfection complète de la bergerie, abattage de tous les arbres.

CHANTIERS 1990

- . Réfection complète de la cuisine
- . Aménagement complet d'une nouvelle salle pédagogique
- . Réfection de la toiture de l'étable
- . Avancement des travaux de restauration de l'aile sud de la ferme
- . Construction d'un nouveau hangar-atelier

VII - SUIVI DU VERGER CONSERVATOIRE

VIII - TROUPEAU DE VACHES NANTAISES

- . Naissances 1990 : + 2 femelles et 6 mâles viables
 - + 2 morts à la naissance
 - + 1 génisse morte à deux mois
 - + 1 vache et son veau morts au vélage

Le suivi génétique du troupeau se poursuit en collaboration avec l'institut technique de l'élevage bovin et incluant d'autres petits troupeaux de la région.

L'équipe Bois-Joubert comprend 4 personnes permanents (2 salariés et 2 objecteurs de conscience en service national civil), 1 animateur-nature à temps partiel (salarié) et de nombreux bénévoles occasionnels dont GRIZZLY qui règne sur les cuisines et que nous remercions chaleureusement.

EXPOSITIONS

* Les espaces protégés de Bretagne - Expo SEPNB

Du 26.02. au 03.02.	- BEATEP, Cession de formation "animateur-nature"	(29)
Du 24.04. au 04.05.	- RENOUVEAU, Université de la nature - Loctudy	(29)
Du 07.07. au 14.07.	- Festival des lacs à St-Renan	(29)
Du 22.07. au 18.08.	- Keremma - Maison des Dunes	(29)
Du 21.08. au 16.09.	- Mairie de St-Georges-de-Reintembault	(35)
Du 23.09. au 30.09.	- SEPNB Rennes, Salon du Jardinage de Rennes	(35)

* Les orchidées - Expo SEPNB

Du 24.04. au 04.05.	- RENOUVEAU, Université de la Nature - Loctudy	(29)
Du 02.06. au 04.06.	- A la découverte des orchidées de Bretagne-Section	29N
Du 16.06. au 21.07.	- Maison des Dunes de Keremma	(29)
Du 05.06. au 15.06.	- Journée de l'environnement - Section Douarnenez	(29)
Du 02.08. au 17.08.	- Maison de la Baie d'Audierne - St-Vio	(29)
Du 03.09. au 22.09.	- Bibliothèque des 4 Moulins - Brest	(29)
Du 06.10. au 07.10.	- Faculté des Sciences de Brest-Journées Langevin	(29)
Du 29.10. au 31.12.	- Conservatoire Botanique de Brest	(29)

* Les Réserves de Bretagne - Expo SEPNB

Du 07.05. au 20.05.	- Section de Quimper	(29)
Du 04.06. au 10.06.	- Journée de l'environnement St Jouan des Guêrets	
	Inauguration de la réserve Ilot Notre-Dame	(35)
Du 27.08. au 30.09.	- Maison des Dunes de Keremma	(29)
Du 01.10. au 28.10.	- Mois de l'enfance à Guingamp	(22)

* Connaître pour protéger - Expo SEPNB

Du 28.03. au 01.04.	- Lorient, Conseil Municipal pour enfants	(56)
Du 04.06. au 10.06.	- Journées de l'Environnement, section St-Nazaire	(44)
Du 07.07. au 14.07.	- Festival des Lacs à St-Renan	(29)
Du 31.07. au 06.08.	- Mairie de Douarnenez, semaine de l'environnement	(29)
Du 19.08. au 15.09.	- Maison des Dunes de Keremma	(29)
Du 12.10. au 26.10.	- Salon de la Nature à Dinard	(35)

* Le vent et les oiseaux de mer - Expo SEPNB

Du 26.02. au 03.03.	- Centre de rééducation de Kerpape	(56)
Du 19.03. au 25.03.	- Bibliothèque de Pont Croix	(29)

EDITION

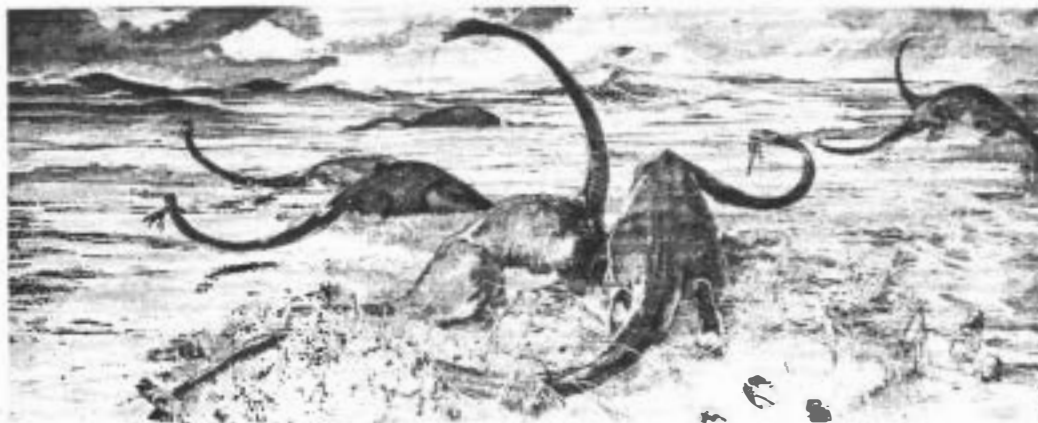
Une redécouverte avec « Penn ar Bed » OF 25.10.90

Mathurin Méheut, peintre des dinosaures

Mathurin Méheut, peintre des dinosaures, on pourrait croire qu'il s'agit d'un canular. Pas du tout. La revue « Penn ar Bed » vient d'éditer un numéro spécial qui est consacré aux œuvres d'Yvonne Jean-Haffen et Mathurin Méheut réalisées pour l'Institut de géologie à Rennes, entre 1942 et 1946.

Ptérodictyles, ichthyosaures et autres diplodocus décorent le rez-de-chaussée et le premier étage de l'Institut de géologie, discrètement installé rue du Thabor à Rennes. Des générations d'étudiants ont pu les contempler. Pourtant, ce patrimoine sans égal, laissé à l'abandon, a bien failli disparaître.

Le talent de Méheut comme dessinateur est unanimement reconnu ; la clarté et la vérité de ses croquis en font un témoin unique de la Bretagne et de la nature. Cette précision avait séduit Yves Milon, le père de l'Institut, quand il pensa à Méheut pour décorer le futur immeuble, dès 1932.



Des reconstitutions minutieuses : l'art au service des sciences.

L'art au service des sciences, c'était une aventure à laquelle Méheut adhéra immédiatement. Une longue collaboration fut nécessaire entre le peintre et le géologue, pour définir les sujets des multiples décors : paysages reconstitués du Secondaire, du Tertiaire et du Quaternaire, vues des sites bretons les plus connus pour leurs particularités géologiques, travailleurs de la pierre, etc.

A cette œuvre qui exigeait un travail immense et sérieux,

Yvonne Jean-Haffen fut associée dès le début : la parenté de sa peinture avec celle de Méheut est telle qu'on pourrait croire à une œuvre unique faite à deux pincoaux.

L'Institut fut inauguré le 15 mai 1947. Plus de quarante ans ont passé. L'initiative audacieuse d'Yves Milon finit par n'être plus qu'un ensemble de décors devant lesquels on passait sans les voir.

Et puis Méheut, jamais oublié des amateurs d'art, est revenu au goût du grand pu-

blic depuis les années soixante-dix : c'est sans doute cette vogue durable qui a sauvé les peintures du Thabor. Aujourd'hui, plus que par leur intérêt pédagogique, c'est par leur valeur artistique que ces œuvres fascineront les visiteurs.

Yann-Lukas LE LIBOUX.

Penn ar Bed, n° 133 : 58 F franco. En vente à la SEPNEB, BP 32, 29276 Brest cedex (tel 98 49 07 18).

Publication des

- n° 133 **"Animaux disparus et paysages géologiques"**
La décoration de l'institut de géologie de Rennes
René Le Bihan et Yves Plusquellec

n° 134

- Le granite orbiculaire de Ploumanac'h**
L. Chauris et B. Hallégouët
- Impacts sur l'environnement de l'installation
des forges de Coat-an-noz**
L. Chauris
- Les phoques gris de l'Iroise**
J.-P. Beurrier
- L'expansion de la Sargasse japonaise sur les côtes atlantiques**
A. Dizerbo
- 20 ans d'évolution des espaces naturels révélés
par les cartes de l'I.G.N.**
J.-P. Ferrand
- Les espèces végétales protégées en Bretagne**
F. Bioret et J.-P. Ferrand
- La tortue caouanne en Bretagne**
J.-P. Cuillandre
- Rencontres naturalistes**
- Livres**

n° 135 - Spécial "réserves"

- Nouvelles des réserves**
A. Leroux

- La réserve de l'année:
les landes du Cragou**
F. de Beaulieu

- Des sternes et des hommes**
M. Jonin

- Évolution de la population
bretonne de la sterne de Dougall**
A. Leroux et A. Thomas ..

- Le pétrel tempête à Banneg**
J.-P. Cuillandre, B. Bargain,
F. Bioret, B. Fichaut,
J. Hamon, J. Henry

- Capture d'un pétrel tempête
non identifié sur Banneg**

V. Bretagnolle,
J.-P. Cuillandre, F. Bioret .

- Banneg: une île dans la tempête**
B. Fichaut et B. Hallégouët
avec la participation de
F. Bioret

- Les fouilles archéologiques de
l'île d'Yoc'h en Landunvez**
M.-Y. Daire

- Les insectes dans les réserves:
Les diptères**

D. Cadou

- Livres**

II - CARTES POSTALES "Bretagne Vivante"

Nouvelles séries de 23 cartes.

- Bernache cravant, Goéland argenté, Héron cendré, Courlis cendré, Gorgebleue, Tadorne de Belon, Avocette, Chevalier gambette, Guépier, Fauvette Pitchou, Busard St-Martin, Grand Corbeau, Aigrette Garzette, Guillemot de Troïl, Pingouin Torda
- Landes du Cragou, Banneg, Koh Kastell, Bois-Joubert
- Oreillard méridional, Loutre, Aeschne printanière.

III - NOUVEAU DEPLIANT COULEURS

Pour la réserve biologique M.H. Julien de Goulien-Cap Sizun grâce au financement du Conseil Général du Finistère

IV - NOUVEL AUTO-COLLANT

Réserve M.H. Julien - Goulien dessiné par Marc Paugam

**CENTRE DE
DOCUMENTATION
ET PHOTOTHEQUE**

Le Centre régional de documentation

Adresse : SEPNB
186 rue A. France - B.P. 32
29276 BREST CECEX

Responsable bénévole : Brigitte GUISNEL

*** Condition d'accès :**

Ouverture à tout public
Chaque jeudi de 15 heures à 19 heures
Prêt gratuit pendant 4 semaines
Photocopies payantes
Demandes (précises) par correspondance acceptées

*** Le centre de Brest est une vraie bibliothèque spécialisée sur la nature et l'environnement en général.**

Il offre :

- 160 revues régulièrement suivies et dépouillées dont une trentaine étrangères.
- + de 1 500 livres, brochures, thèses, documents divers
- une revue de presse classée par thèmes (Ouest-France, Le Télégramme), tenue à jour depuis 1978.

Présentoir d'appel régulièrement renouvelé dans la bibliothèque municipale voisine.

*** Bilan chiffré de la permanence hebdomadaire du jeudi (sur 9 mois)**

1987 :	85 personnes
1988 :	140 "
1989 :	110 "
1990 :	150 "

*** Contact avec d'autres centres de documentation ou bibliothèque pour améliorer le fonctionnement et se faire connaître (Bibliothèque municipale, Espace Brest Europe, Centre de Relations Internationales du Finistère).**

*** Objectif à envisager :** une coordination avec les sections SEPNB pour informatiser la gestion des documents accumulés, et les rendre peut-être ainsi plus accessibles.

Photothèque Régionale

Adresse : René-Pierre BOLAN
Photothèque SEPNB
6 rue Guérin - 35470 BAIN DE BRETAGNE

Conditions : Se renseigner au 99.43.88.09

Disponibles : Près de 5 000 diapositives
1 200 négatifs
1 000 tirages noir et blanc

En 1990, la photothèque a participé à :

- Interne SEPNB :

- . Nouvelle série de cartes postales
- . Nouveau dépliant réserve de Goulien-Cap Sizun
- . Montage diapositives "sternes"
- . Penn-ar-Bed Groix
- . Penn-ar-Bed article Bois-Joubert
- . Dépliant d'information naturaliste sur le littoral de Carantec
- . Exposition et montage sur le problème des poteaux PTT
- . Exposition sur la nature en ville de Rennes

- Extérieur :

- . Conseil Général du Finistère, plaquette nature et image des vœux du président
- . Bibliothèque du travail
- . Conférence Permanente des Réserves Naturelles (dépliant réserves naturelles géologiques)
- . Conservatoire botanique de Brest, exposition sur les espèces protégées
- . Plaquette touristique Syndicat d'Initiative de Carantec
- . Ouvrage sur Cancale
- . DIWAN calendrier
- . KEIT WIMP BEV jeu de type "Memory"
- . Collège de St-Jacut (oiseaux des vasières)
- . Exposition sur les algues (Paskall Le Doeuff)

- La couverture topographique du réseau des réserves a été poursuivie par le Cap Sizun et Belle-Ile.

CONNAITRE
POUR PROTEGER

A Pen-Men

La pêche des pouces-pieds interdite

Suite à des cueillettes de pouces-pieds faites dans la zone d'études lancées par la SEPNB sur la biologie de ces crustacés, un arrêté préfectoral daté du 12 octobre interdit cette pêche dans le secteur de la pointe de Pen-Men.

L'étude biologique, en cours depuis maintenant dix-huit mois, se porte en partie sur des grappes précises de pouces-pieds qui sont suivies régulièrement. En effet, « Il faut pouvoir suivre le développement de chaque grappe qui a été chosée au départ », explique Jean-Pierre Cullandre, le biologiste chargé de l'étude. Il précise : « Ce sont les mêmes pouces-pieds qui doivent être mesurés et remesurés pour avoir des résultats fiables. »

Il apparaît cependant que plusieurs des grappes étudiées ont malheureusement été pêchées, ce qui annule une partie du travail scientifique déjà réalisé, faute de pouvoir poursuivre l'étude de ces grappes.

Toute cette étude est menée sur le secteur de la pointe de Pen-Men, or c'est sur cette zone

qu'opèrent généralement des pêcheurs de pouces-pieds de Lorient et Plœmeur. « Au cours de la saison hivernale 1989-1990, il y a notamment un pêcheur amateur qui a cueilli plusieurs centaines de kilos sur ce site », déclare J.-P. Cullandre.

La godaille continue... ailleurs

A la suite de ces pêches destructrices, après avoir reçu les avis de l'Iremer ainsi que du chef du quartier des affaires maritimes de Lorient et sur proposition du directeur régional des affaires maritimes de Bretagne, le préfet interdit donc la pêche aux pouces-pieds « dans le secteur de Pen-Men, dans un rayon de 100 m centré sur l'extrémité nord-ouest de cette pointe ».

« Avec ce nouvel arrêté préfectoral, précise J.-P. Cullandre, un site de l'île sera préservé et, avec le temps, les Groisillons y trouveront leur compte. »

En effet, il faut bien préciser que cette interdiction ne touche que ce site de Pen-Men et que la « godaille » traditionnelle à laquelle tiennent particulièrement les Groi-

illons peut toujours se faire sur tous les autres endroits où se trouvent des pouces-pieds. Et ceci jusqu'au 15 novembre, conformément à la législation en vigueur.

Sans doute y-a-t-il assez de pouces-pieds sur l'île pour que chacun puisse soit en étudier, soit en pêcher une godaille sans gêner l'autre...

École publique de La Trinité

Des élections

En fin de semaine dernière, ont eu lieu à l'école publique de La Trinité les élections des représentants des parents d'élèves. Ont été élus : Mireille Pouzoulic, Monique Guillaume, Pascale Poizat et Hervé Henry.

Le rôle de ces représentants des parents est celui de concertation par le biais du conseil d'école et de collaboration avec les instituteurs, en particulier dans l'élaboration d'un projet d'école actuellement en gestation.

I - ETUDES REALISEES EN 1990 (Contrats)

- Diagnostic écologique préalable à l'acquisition de la côte sud de l'île d'Hoedic par le Conservatoire du Littoral (Conservatoire du Littoral).
- Synthèse et cartographie écologiques intégrées de la partie terrestre de la réserve MAB IROISE (Molène et îlots environnants) (Conseil Général du Finistère).
- Impact à long terme des pollutions par hydrocarbures sur les littoraux (le cas de l'Amoco Cadiz et de l'Exxon Valdez) (Ministère de l'Environnement).

II - ETUDES EN COURS

- Fonctionnement d'une population de goélands marins : relation (compétition, régulation) avec les populations de goélands argentés et bruns
par J.C. LINARD (contrat SRETIE/SEPNB) n° 88 056
- Acquisition des bases biologiques et démographiques pour la gestion de pouce-pied (*Pollicipes cornucopiae*)
par J.P. CUILLANDRE (contrat SRETIE/SEPNB) n° 88 153

III - ETUDES ET RECHERCHES, HORS CONTRATS

- Etude de la migration post-nuptiale des fauvettes paludicoles en Baie d'Audierne
- Suivi des populations de goéland en milieu urbain
- Suivi ornithologique du lac de Haute Vilaine (35)
- Suivi de la station d'*Eryngium viviparum* (arrêté préfectoral de protection de biotope)
- Atlas de l'avifaune de l'île de Groix (56)
- Inventaires et suivis divers et nombreux :
 - . Castor des Monts d'Arrée
 - . Chauves-souris
 - . Busard St-Martin et busard cendré
 - . Papillons
 - . Etc...sur de nombreux sites

IV - PUBLICATIONS

. 1990. M.O. HAYES, J. MICHEL, B. FICHAUT "Oiled gravel beaches, a special problem" in proceedings for conference on Oil spills : Managment and legislative implications, Newport, RH, USA.15-18 mai, 14 p.

. Participation (B. Fichaut) au colloque de Cordova, Alaska communication "l'impact à long terme de l'Amoco Cadiz sur les grèves et plages de galets".

**ACTIONS
DE PROTECTION
DE LA NATURE**

Tempêtes hivernales et pollution

Le lourd tribut des oiseaux marins

« L'image de l'oiseau englué dans le mazout est liée aux naufrages des pétroliers. Mais elle est aussi, hélas, une réalité quotidienne. A cet égard, les tempêtes de cet hiver ont servi de révélateur de l'état de pollution avancée de la mer ».

Max Jonin, le secrétaire général de la SEPNB (Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne), ne mâche pas ses mots. Les dégazages clandestins d'hydrocarbures causent régulièrement des dégâts considérables dans les rangs des oiseaux marins dont on peut percevoir les effets lorsqu'ils sont rejetés à la côte par le biais de circonstances atmosphériques particulières.

« Les tempêtes à répétition survenues, en gros, du 15 décembre au 15 février, nous ont permis de chiffrer les ravages subis par les oiseaux. Nous avons récupéré soixante-dix oiseaux vivants mais atteints par le mazout, et autant d'oiseaux morts dont quarante-huit d'entre eux avaient été mazoutés », raconte Max Jonin qui s'empresse de préciser qu'il ne s'agit en l'occurrence que de la partie visible de l'iceberg. « Ne nous revient en effet qu'une infime partie des oiseaux touchés. Celle que les gens ont découvert en se promenant sur le littoral ».

Pingouins et guillemots

Deux espèces, en particulier, ont payé un lourd tribut : les pingouins torda et les guillemots de Troil. Mais on a aussi retrouvé des macareux, des fous de Bassan et des cormorans en plus faible quantité. Il est vrai : « Le mazout n'était pas le seul coupable », dit-on à la SEPNB. « Certains oiseaux sont victimes de techniques de pêche actuelles. A commencer par les filets à mailles invisibles et les palangres ».

Max Jonin insiste sur les pertes qui ont décimé les populations de

pingouins torda. « C'est une espèce devenue très rare. Il n'existe plus que deux cent mille couples dans le monde. C'est infime. De plus, il faut savoir que ces oiseaux qui hivernent au large des côtes avaient commencé à se rapprocher de leurs lieux de nidification. Ce sont donc autant de reproducteurs en moins ».

Des frais d'expédition pris en charge

Quels conseils la SEPNB donne-t-elle aux personnes qui recueilleraient un oiseau mazouté encore vivant ? Surtout de ne pas le garder chez soi ou de chercher à le laver. « Les oiseaux marins font partie d'espèces protégées par la loi. On ne peut donc pas les manipuler n'importe comment. Comme, malheureusement, les collectivités locales n'ont pas pris la décision de maintenir des centres de soins nés dans le sillage des catastrophes que nous avons connues, nous ne pouvons que jouer la carte de la légalité et inciter le public à entrer en contact avec le seul centre agréé en Bretagne : celui de l'Île Grande. Il est extrêmement bien équipé et dispose d'un personnel



Soixante-dix oiseaux vivants mais atteints par le mazout et autant d'oiseaux morts ont été ramassés sur les côtes cet hiver.

compétent pour ce genre de mission », explique Max Jonin. Etant entendu que la SEPNB peut servir de courroie de transmission et prendre à sa charge les frais d'expédition grâce à une subvention allouée par le conseil général du Finistère dans le cadre du fonds d'intervention départemental pour l'environnement.

50 % de chances de survie

A la Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne, on ne cache pas que l'importance de l'effort financier n'est pas forcément à la hauteur des résultats. « Les chances de survie sont assez faibles », dit Max Jonin. « Seule la moitié des oiseaux vivants qui parviennent à l'Île Grande réussissent à s'en sortir. Mais nous pensons néanmoins

que le jeu en vaut la chandelle en raison de la faiblesse des effectifs des espèces concernées ».

Ceci étant, la SEPNB plaide bien entendu pour un renforcement des condamnations des pêcheurs sauvages lorsqu'ils se font prendre et aussi pour une meilleure prévention. « Il faudra bien un jour que certains pays mettent en place un système de contrôle efficace des cargaisons qui passent dans leurs eaux territoriales ou qui transitent dans leurs ports », lance Max Jonin qui s'exclame : « Et surtout qu'on cesse de mettre en avant les capacités d'épuration de la mer ! On a tenu pendant des siècles le même discours avec les rivières. On voit aujourd'hui le résultat ».

André RIVIER

Les années se suivent et se ressemblent...

Des dossiers toujours d'actualité mobilisent l'action :

- **Ports de plaisance nouvelle vague** : vallée de la Rance (35), Trébeurden (22), Plouguerneau (29), etc...

La Commission des sites du Finistère a voté défavorablement sur le principe d'un port lourd dans l'Aber Wrac'h.

- **Golfs littoraux** : St-Pabu (29), le Conservatoire du Littoral achètera finalement les dunes.

- **Zones aquacoles et protection des espaces littoraux sensibles** :

- . à Ploubazlanec (22), une instance de classement du site est prise et le tribunal administratif a jugé un sursis à exécution,
- . à Guissény (29), la SEPNEB a répondu à une demande de promoteurs (zone ZNIEFF et zone de protection de la CEE).

- **Prélèvements de sables marins** :

- . Sables d'Or les Pins (22),
- . Aber Benoît (29)

- **Protection des zones humides** :

- . Marais de Dol (35),
- . Marais de Pen en Toul en Larmor Baden (56)

- **Protection du littoral contre des aménagements inconsidérés** :

- . Plougonvelin (29),
- . Landunvez (29),
- . Guidel (56),
- . Fréhel (22), etc...

- **Route des estuaires en Ille-et-Vilaine et protection de la forêt**

- **Bocage et replantation de haies** (Ille-et-Vilaine, Paimpol, Hillion)

- **Obturation des poteaux métalliques creux des PTT**

(Trégunc-Concarneau, Douarnenez, Ille-et-Vilaine).

*
* *
*

Nombreuses interventions au quotidien auprès des municipalités, des administrations. Actions régulières à travers les commissions diverses notamment les commissions des sites.

Contentieux ville-Etat au Cap Fréhel

Maire après Dieu

LE CAP FRÉHEL

de notre envoyé spécial

« Monsieur le maire, vous êtes un délinquant. » « Vous, les écolos, ne venez pas nous emmerder. Ici nous sommes chez nous. » Telles sont, parmi d'autres, les amabilités qu'ont échangées, lundi 25 juin, sur un cap battu des vents, M. Max Jonin, président de la Société de protection de la nature de Bretagne, et les élus de la commune de Fréhel, dans les Côtes-d'Armor. Tout cela au milieu d'une petite foule d'estivants, de paysans et de fonctionnaires entourant M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement. Le ministre, venu d'un coup d'aile de Paris, était justement là pour tenter de trouver une issue à un conflit qui, depuis seize ans, oppose la commune à l'Etat.

Objet de la guérilla : le Cap Fréhel, série de splendides et sauvages promontoires couverts de lande où se dressent un

château médiéval qui servit naguère de cadre au film *les Vikings*, une tour datant de Vauban et un phare des années cinquante. L'ensemble, couvrant plusieurs dizaines d'hectares, a été classé en 1967 avec l'approbation enthousiaste du conseil municipal et abrite en outre une réserve ornithologique.

Malheureusement, les élus veulent tirer le maximum de bénéfice de ce patrimoine exceptionnel. Autrement dit, y recevoir autant de voitures, de camping-cars et de bus de tourisme qu'il en vient. D'où la construction d'une route de plusieurs kilomètres, l'aménagement de deux parkings pouvant recevoir 400 véhicules et la pose de panneaux publicitaires. Le tout sans aucune autorisation et dans l'illégalité la plus totale. Cette politique du fait accompli a été menée par deux maires successifs, l'un de droite, l'autre de gauche, avec d'autant plus de facilité que la commune est propriétaire du

terrain et que l'administration s'est montrée singulièrement timorée. Mais peut-on laisser sans dommage certains élus violer la loi et se considérer comme seuls maîtres après Dieu sur des sites d'intérêt national ? Ce serait compromettre l'avenir de milliers de monuments, de lieux pittoresques et de sites naturels que les pouvoirs publics s'efforcent de conserver en l'état pour les générations futures.

Le ministre de l'environnement a donc déposé une plainte contre le maire de Fréhel pour infraction à la loi sur les sites classés. Une ultime réunion de conciliation est prévue prochainement à la préfecture des Côtes-d'Armor. Il ne s'agit pas seulement de régler un contentieux entre Paris et Fréhel, mais de trouver un mode de gestion et donc des aménagements qui concilient protection et fréquentation touristique, politique nationale et volonté locale.

MARC AMBROISE-RENDU

Parkings illégaux au cap Fréhel

Brice Lalonde sur place pour sermonner le maire

(Lire page 6)

OF 26.6.90

Nitrates

La SEPNB félicite Lalonde

Après l'association « Eaux et rivières de Bretagne », c'est au tour de la société pour l'étude et la protection de la nature de se féliciter de la prise de posi-

tion de Brice Lalonde sur les problèmes de pollution de l'eau. Le SEPNB vient l'écrire à Rocard dans un télégramme.

OF / 1^{er} MARS 19

Nitrates

OF 23.3.90

La SEPNB et Eaux et Rivières haussent le ton

QUIMPER. — La SEPNB (Société pour la Protection de la Nature en Bretagne) et Eaux et Rivières « s'étonnent de voir de nombreux maires déconseiller la consommation d'eau « nitrée » (NDLR : dont le taux de nitrate est supérieur à 50 milligrammes) seulement aux femmes enceintes et aux nourissons ». Les deux associations posent la question. « Ignorent-ils le décret de janvier 1989 qui fixe la limite de potabilité de l'eau à 50 mg/l et ce sans possibilité de dérogation ? Ignorent-ils l'article du code de la santé publique qui leur impose de délivrer à la population une eau potable pour ne faire état que de l'eau destinée à la boisson alors que cette même eau sert à la cuisson et à la fabrication

des aliments (soupe, thé, café, pain, etc...) ». Pour la SEPNB et Eaux et Rivières, « toute eau dont la teneur en nitrates est supérieure à 50 milligrammes est impropre à la consommation humaine et c'est ainsi que l'information doit être donnée ». A leur avis, « le moment est venu pour que les uns et les autres (élus, administrations, consommateurs) prennent leurs responsabilités sans chercher à s'en décharger ». Et de menacer : « Devrions-nous en tant que consommateurs adopter des mesures visant à ne régler que la facture d'eau effectivement potable parce que trop c'est trop ». On le lira, par ailleurs, des associations de consommateurs ont mis cette menace à exécution.

1 . L'année 1990 est marquée par un engagement important sur les dossiers difficiles de la protection de l'eau et de ses implications sur l'agriculture. Le Président Jean SALAUN en a été le principal acteur.

- . Débat sur l'eau pour les élus du PNRA (janvier)
- . Débat sur l'eau pour l'ARC à Brest
- . Consultation sur le problème des élevages hors-sols Landerneau
- . Rencontre avec les consommateurs de Carhaix
- . Débats ou conférences sur les installations classées à Ploudalmézeau, au Folgoët, à Lesneven, à Morlaix
- . Rencontre DDA sur le problème des élevages hors sol
- . Rencontre UDSEA sur les préoccupations agriculture-environnement et sur les problèmes d'implantations des grands élevages
- . Participation aux travaux du Syndicat mixte du Bassin de l'Elorn
- . Groupes de travail de l'Observatoire de l'eau
- . Groupe de travail du projet de technopole brestois "Eau pure"
- . Actions de formation :
 - Stage déchets/personnel MSA
 - Stage sur les installations classées / élus locaux du Finistère
- . Congrès sur l'eau organisé par le lycée Jean Moulin de Châteaulin
Participation à une table ronde sur le coût de la qualité de l'eau
- . Jurys du concours "Vive l'eau" de l'APPSB à Brest (Max JONIN) et à Châteaulin (Jean SALAUN).
- . Travail en concertation avec l'APPSB sur le schéma régional d'aménagement des eaux.
- . Présidence de séance du débat sur l'eau de la réunion nationale de l'Entente nationale des élus de l'environnement (ENEE)
- . Réalisation et diffusion d'un document d'information sur la législation concernant les installations classées, les enquêtes publiques, la réglementation pour l'exploitation des élevages hors-sol (Jean SALAUN).

2 - Sur le problème des déchets

- . Groupe de travail du conseil général sur les ordures ménagères
- . Dossier de la décharge de Trégunc-Concarneau
- . Dossier de la décharge de Quimper et des cendres toxiques
- . Réunions avec les élus du PNRA, le Préfet...
- . Dossier du projet de décharge d'Irvillac
- . Comité de surveillance de l'usine d'incinération de Brest

3 - Divers

. Rencontre et réflexion avec la DDE sur l'application de la loi "littoral".

. Opération "Mon eau, ma sécurité" (Finistère) intervention pour la protection des landes des Monts d'Arrée par la réalisation d'un dépliant largement diffusé auprès des enfants à cette occasion.

ACTIONS EN JUSTICE

Il avait tué un cygne le Télégramme 3.3.90

Permis de chasse retiré 8.000 F de DI

Le 23 janvier, le tribunal avait jugé un agriculteur de Kerlouan, M. Jean-Paul Habasque, 24 ans, poursuivi pour « destruction d'espace protégée ». M. Habasque avait tiré sur un cygne à l'étang du Pont. L'animal avait été tué. C'était le 9 octobre 1988. Huit cygnes vivaient sur cette pièce d'eau, dont le jeune qui a été abattu. Le tribunal avait mis l'affaire en délibéré. Il a rendu son jugement hier, condamnant M. Ha-

basque au retrait de son permis de chasse avec interdiction de se représenter pendant un an.

La SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) obtient 8.000 F de dommages-intérêts. Par contre, la constitution de partie civile de la Fédération départementale des chasseurs est déclarée irrecevable. Et pour cause ! On ne chasse pas les espèces protégées...

Instantanés

DF 21.11.90

Cendres toxiques de Quimper

La SEPNB porte plainte

QUIMPER. — La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne a décidé de porter plainte contre x, dans l'affaire des cendres toxiques illégalement déposées dans une décharge de Quimper et d'Elliant (voir O.-F. du 17 novembre). Elle fait citer comme témoins Gilbert Le Bris, maire de Concarneau, président du Sicom, comme producteur de déchets ; Bernard Poignant, maire de Quimper et Roland Lenon, maire d'Elliant, pour avoir réceptionné les cendres ; les services de la DASS, la société Grandjouan et les Verts de Quimper.

Ces cendres provenaient de l'usine d'incinération gérée par le syndicat intercommunal (Sicom) de Concarneau, dont les élus sont sévèrement mis en cause par la SEPNB. « Les élus

sont irresponsables depuis le début », estime Michel Beucher, délégué de cette association à Concarneau. Principal reproche : avoir mis en route une usine sans se préoccuper du traitement des cendres de dépoussiérage des filtes à fumées.

Résultat : les Verts quimpérois ont retrouvé ces suies dans une décharge à Elliant et à Quimper. La Sté Grandjouan, qui exploite la répurgation de la capitale cournouaillaise, a avoué en avoir déversé 1 500 tonnes dans une décharge qui n'était pas agréée pour recevoir ce type de produits. Pour réparer cette erreur, elle s'est engagée à les transférer dans une autre décharge. Mais, pour l'instant, elle n'en a trouvé aucune qui accepte de les accueillir.

I - NOUVEAUX DOSSIERS

- * Décharge du SICOM du Sud-Est Finistère
Dépôts hors-normes, résidus toxiques... gestion illégale du site.
Recours gracieux auprès du Préfet.
- * Dépôt de déchets industriels sans autorisation dans une carrière désaffectée à Elliant (Finistère)
Dépôt de plainte contre X
- * Décharge illégale de Roscanvel (Finistère)
Intervention publique avec les médias
Décharge fermée depuis par la municipalité
- * Dépôts de cendres toxiques sans autorisation dans la décharge d'ordures ménagères de Quimper (Finistère)
Dépôt de plainte contre X
- * Porcherie Favé / Plouédern (Finistère)
Recours au tribunal administratif pour refus implicite du Préfet de faire respecter les prescriptions réglementaires à cet élevage de 8 635 porcs.
- * Porcherie Gouvenec / Taulé (Finistère)
Plainte contre X pour exploitation d'un élevage de porcs sans autorisation. Constitution de partie civile.
- * Site classé de Steir-Vras en Sauzon - Belle-Ile (Morbihan)
Travaux non autorisés en site classé (drainage)
Dépôt de plainte
- * Enrochement illégal à Plouhinec (Finistère)
Intervention auprès de la Préfecture qui fait dresser un P.V. de contravention de grande voirie.
- * Port de Roscoff (Finistère) travaux d'enrochement sans autorisation
Intervention auprès de la préfecture qui fait dresser un P.V. de contravention de grande voirie. Le conseil général régularise la situation...
- * Destruction d'aigrettes garzettes (espèce protégée) sur la réserve biologique du Haut-Villeneuve (Loire-Atlantique)
Dépôt de plainte.
- * Détention non-réglementaire d'animaux de ménagerie/Guérande (Loire-Atlantique)
Dépôt de plainte suite à P.V.
- * Chasse en temps prohibé (Loire-Atlantique)
Dépôt de plainte
- * Site littoral (zone humide/station d'orchidées) menacé par une modification du P.O.S. Landrellec en Pleumeur Bodou (Côtes d'Armor)
Recours au T.A.

II - RESULTATS ACQUIS EN 1990

* Tir d'espèce protégée (tourne-pierre) en Loire-Atlantique

Constitution de partie civile acceptée

Condamnation du tribunal de police de St-Nazaire :

- Amende de 1 000 F
- Interdiction de chasse pour 12 mois
- Préjudice moral 500 F

Il a été fait appel de la décision

* Tir d'espèce protégée (Cigne tuberculé) - Finistère

Constitution de partie civile acceptée

Condamnation du tribunal de grande instance de Brest

- Retrait du permis de chasse pour un an
- 8 000 F au titre des dommages et intérêts
- 1 000 F au titre des frais irrépétibles

* Atteinte à l'intégrité d'un arrêté de protection de biotope

Langazel - Trémaouézan (Finistère)

Recours au tribunal des référés en commun avec Eaux et Rivières de Bretagne (APPSB)

Jugement favorable. Les travaux se sont arrêtés et la restauration du site ordonnée avec astreinte.

* Arrêtés préfectoraux (4 départements bretons) fixant la date de fermeture de la chasse en situation d'illégalité par rapport à la réglementation communautaire.

Recours au tribunal administratif en notre faveur. La chasse au gibier d'eau et à la bécasse est fermée au 31 janvier 1991.

* Zone aquacole de Ploubazlanec (Côtes d'Armor).

Dossier en cours. Instance de classement prise par le ministère de l'environnement

A suivre....

* Fréhel (Côtes d'Armor)

Arrêt des travaux illégaux sur le site classé (parking)

Restauration du site faite. Plainte déposée auprès du Procureur de la République

**COMMUNIQUEES
DE PRESSE**

Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne

186 rue A. France - B.P. 32 - 29276 BREST CEDEX - Tél. 98.49.07.18

EAUX ET NITRATES

Journellement, on peut voir dans la presse une information concernant le dépassement de la concentration maximale admise en nitrates.

La SEPNB (Société pour la Protection de la Nature en Bretagne) et Eaux et Rivières s'étonnent de voir de nombreux maires déconseiller la consommation de cette eau seulement aux femmes enceintes et aux nourissons.

Ignorent-ils le décret 89-3 du 3 janvier 1989 qui fixe la limite de potabilité de l'eau à 50 mg/litre et ce sans possibilité de dérogation.

Ignorent-ils l'article 19 du code de la santé publique qui leur impose de délivrer à la population une eau potable pour ne faire état que de l'eau destinée à la boisson alors que cette même eau sert à la cuisson et à la fabrication des aliments (soupe, thé, café, pain, etc...).

Pour la SEPNB et Eaux et Rivières, toute eau dont la teneur en nitrates est supérieure à 50 mg/litre est impropre à la consommation humaine et c'est ainsi que l'information doit être donnée.

Le moment est venu pour que les uns et les autres (élus, administrations, consommateurs) prennent leur responsabilité sans chercher à s'en décharger.

Devrions-nous en tant que consommateurs adopter des mesures visant à ne régler que la facture d'eau effectivement potable parce que trop, c'est trop.

Société pour l'Etude
et la Protection de la Nature
en Bretagne

186 rue A. France - B.P. 32 - 29276 BREST CEDEX - Tél. 98.49.07.18

Eaux et Rivières de Bretagne

1 impasse Camille Pelletan - 56100 LORIENT - Tél. 97.87.92.45

A.A.P.P. Elorn

4 orée du Bois - 29800 LA MARTYRE

QUALITE DE L'EAU DE L'ELORN

Monsieur Le Président,

20 ans auront été nécessaires pour refaire de l'ELORN une des meilleures rivières à saumons et à truites de France.

20 ans pour remporter plusieurs victoires sur les pollutions domestiques et industrielles.

Hélas, durant cette même période, la pollution agricole n'a fait que croître.

La chronologie des faits, dans ce domaine est accablante.

En effet, nos premières mises en garde remontent à 1975. Elles n'ont été prises au sérieux que depuis peu (juin 89).

Résultat, nos prévisions les plus pessimistes se confirment un plus chaque jour, à présent nous frôlons les 50 mg/l de nitrates.

Plus grave, cette dégradation va encore s'accentuer car les nappes souterraines qui alimentent les cours d'eau sont contaminées pour 12 à 15 ans.

Si gouverner c'est prévoir, les décideurs méritent un "0" pointé car il est proprement scandaleux d'avoir attendu 1990 pour tenter de trouver une solution à l'alimentation en eau de la grande agglomération brestoïse.

La D.D.A.S., elle-même, (voir document joint), le 7 septembre 1983 n'avisait-elle pas Le Président de la C.U.B. de la montée des nitrates en annonçant le dépassement du seuil des 50 mg/l pour le début de la décennie 90.

En 1990, tout le monde ou presque semble prendre conscience de l'ampleur et de l'origine du mal.

Hélas, comme chaque fois, en pareil cas, les bonnes solutions sont difficiles voire impossibles à mettre en oeuvre dans un contexte de crise.

La "solution du tuyau" qui partirait de SIZUN ou de LANDIVISIAU en est la parfaite illustration.

Certes, il s'agit là d'une proposition technique parmi d'autres, présentée par les techniciens aux élus de la C.U.B, qui ont en charge le dossier de l'eau.

Il n'empêche que cette éventualité démentielle est étudiée sérieusement.

Si ce projet se concrétisait, qu'elles en seraient les conséquences pour l'ELORN ?

Ni plus ni moins que d'intercepter plusieurs mois par an, jusqu'à la moitié du débit de la rivière, en prélevant bien entendu le volume d'eau le moins pollué.

On imagine aisément ce qu'il adviendrait du cours inférieur, réceptacle de toutes les pollutions de SIZUN à LANDERNEAU. Ceux qui depuis 20 ans oeuvrent au renouveau de l'ELORN n'accepterons jamais une telle réalisation.

Certes, les élus d'aujourd'hui se trouvent face à un dossier redoutablement épineux, car la montée des nitrates interdira bientôt toute distribution à partir de PONT AR BLED.

Certes les élus d'aujourd'hui ont à gérer un dossier difficile, ceux d'hier n'ayant pas eu le courage et la volonté d'agir et de décider lorsqu'il en était encore temps.

L'Administration porte aussi une lourde responsabilité, de même que le lobby agro-alimentaire.

Que les élus d'aujourd'hui tirent alors les leçons car les fausses bonnes solutions de 1990 rendront le dossier de l'eau définitivement ingérable pour les élus de demain.

Il faut tout de suite, à l'échelle du bassin versant, s'engager dans la voie des bonnes solutions, à savoir :

- arrêter toutes extensions des élevages (bovins - porcins - volailles) dans l'attente de la mise en place des techniques d'épuration,
- mise aux normes de toutes les unités d'élevages, comme de l'ensemble des installations polluantes relevant des installations classées
- reconstruire les talus, notamment sur les zones de pente
- tout mettre en oeuvre pour favoriser le développement d'une agriculture moins polluante.

Force est hélas de reconnaître qu'on est bien loin actuellement. N'est-il pas stupéfiant en effet, à un moment aussi décisif pour l'avenir de l'eau d'observer l'évolution agricole ?

Sur le bassin de l'ELORN, depuis 2 ans, en particulier sur les communes de SIZUN et de COMMANA, on a jamais tant détruit de talus ; régulateurs essentiels pour le maintien des sols et donc de la qualité des eaux.

Côté élevage, à peine un projet vient-il d'être réduit sur décision préfectorale à 3.096 places de porcs (commune de LOC EGUINER) qu'une seconde extension de 720 truies est mise en chantier, bientôt suivi par une troisième tout aussi conséquente.

La seule commune de LOC EGUINER PLOUDIRY par son volume de production animale est équivalente, en pollution organique, à une ville de plus de 100.000 habitants !

Dans le canton de LANDIVISIAU, la fertilisation azotée, par la seule production de lisier, est trois fois supérieure aux capacités de digestion des sols.

A LAMPAUL GUIMILIAU, un bâtiment de transit pour bovins a été construit en bordure de l'ELORN par la Société Euro-Bétail Ouest, sans permis d'exploiter .

A PLOUNEVENTER, l'une des plus grosses porcheries du Département exploitée par Monsieur BERREGAR (27.300 porcs charcutiers par an) n'avait aucune existence légale depuis près de 20 ans. Suite aux actions associatives, l'Administration a mis le propriétaire en demeure de régulariser son élevage.

Les terres étant saturées dans le secteur, il est prévu d'épandre une partie du lisier sur près de 40 hectares.... à SAINT CADOU.

Les Monts d'Arrée, château d'eau du Nord-Finistère, ont-ils vocation à devenir un exutoire à lisier ?

Sur le plan de la régularisation, si la situation s'est quelque peu améliorée depuis peu, c'est uniquement à l'action associative qu'on le doit.

Les citoyens et les consommateurs de la région doivent le savoir.

En clair, jusqu'à un passé très récent, l'Administration, les élus, qui pourtant savaient, n'ont rien fait !

Rien fait pour exiger le respect des lois !

Une société qui est incapable de faire respecter les lois essentielles à la protection de la santé publique est-elle encore une véritable démocratie ? N'est-ce pas davantage la loi du profit maximum au service de quelques uns ?

A qui en effet fera t-on croire qu'il est nécessaire de produire 15.000 porcs par an ou d'exploiter 150 hectares de terres pour gagner sa vie ?

En fait, toutes ces extensions démesurées qui vont se traduire par plusieurs mg/l de NO₃ supplémentaires dans nos eaux, relèvent d'un calcul cynique : s'agrandir quelqu'en soit les conséquences, quelque soit le prix à payer par la collectivité qui devra rapidement financer le traitement des nuisances engendrées par ce délire productiviste.

Dans ces conditions, quel crédit accordé aux leaders du lobby agro-industriel qui affirment vouloir devenir les champions de l'agriculture propre ?

Le "modèle agricole breton" nous conduit tout droit à l'impasse économique et le projet de busage de l'ELORN en est une des premières conséquences. La note se chiffrera à plusieurs milliards de centimes.

Ce projet est encore une fois une solution de facilité car la partie haute de l'ELORN n'est pas davantage à l'abri des pollutions. Le lac du DRENNEC est déjà menacé et au rythme actuel on "court" tout droit à l'eutrophisation 30 mg/l NO₃ en février dernier dans le ruisseau du MOUGAU (COMMANA).

Depuis 20 ans, nous le répétons sans cesse, la gestion d'un cours d'eau doit s'appréhender à l'échelle du bassin versant, des sources à l'estuaire.

Quant aux pollutions agricoles, elles doivent être traitées avec la même détermination que les pollutions domestiques et industrielles

Avant que l'irréparable ne soit commis, nous proposons, Monsieur Le Président avec vos collaborateurs et les élus du Syndicat de Bassin, une réunion de travail sur le sujet difficile qui nous occupe aujourd'hui.

Quant aux pêcheurs, aux amis de la rivière, de l'eau, aux consommateurs, nous leur demandons de rester vigilants car nous devons sans doute nous mobiliser pour sauver l'eau. Les NO 3, ne sont pas les seuls en cause, phosphore, métaux lourds, résidus de pesticides, d'insecticides seront bientôt à la une.

Nous sommes pour notre part déterminés.

Nous ne laisserons pas assassiner l'ELORN.

Veillez agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Y. PENNEC
A.A.P.P.E.

J. SALAUN
S.E.P.N.B.

Y. LANDREIN
Eaux et Rivières

COPIES POUR INFORMATION

- Monsieur C. MIOSSEC - Président du Conseil Général
- Monsieur J.Y. COZAN - Président du Parc Naturel Régional d'Armorique
- Monsieur CANN - Président du Syndicat de Bassin Elorn
- Messieurs Les Conseillers Généraux de la Vallée de l'ELORN
- Monsieur Le Directeur - Agence de Bassin Bretagne

Le débat sur l'eau : SEPNB et « Eau et rivières » contre la « politique des tuyaux »

Dans un communiqué commun, la SEPNB et « Eau et rivières de Bretagne » prennent position à propos du débat sur l'eau. Les deux associations protestent contre la « politique des tuyaux » qui risque de mettre la Bretagne « sous perfusion ».

« Deux années consécutives de sécheresse permettent d'agiter le spectre d'une pénurie d'eau en l'an 2000 et de poursuivre une politique des tuyaux... Il est possible d'avoir une autre vision du problème, écrivent les deux associations. Il faut d'abord noter que si nous avons dû subir deux années de sécheresse, il n'y a pas eu de rupture d'approvisionnement, sauf dans les îles où ces problèmes sont chroniques (1).

« De simples mesures de gestion et d'économie, poursuivent la SEPNB et « Eau et Rivières », ont permis de faire face à la situation. Il est, et il sera de plus en plus normal de gérer avec économie une ressource naturelle que l'on a trop longtemps gaspillée. Dans les rivières, la vie piscicole s'est maintenue. Il n'y a pas eu de mortalité de poissons due à la sécheresse; par contre il y en a eu par pollu-

tions. C'est là un bon indicateur et si nous parlons aujourd'hui de déficit, ce n'est pas que nous manquions d'eau mais bien que l'eau disponible n'était pas de qualité (captages abandonnés !). Là se situe la réalité du problème (...).

« Ces problèmes étaient déjà ceux à l'ordre du jour du travail sur les objectifs de qualité des eaux en 1981 et 1982. Aucune politique sérieuse n'a suivi cette réflexion ».

Les associations SEPNB et « Eau et Rivières » de Bretagne-APPSB « refusent une politique qui dilue les pollutions et généralise les tuyaux. C'est, soulignent-elles, la politique de la fuite en avant qui ne solutionne pas les problèmes, qui éloigne le consommateur de la ressource et le déresponsabilise et qui remet la gestion de l'eau entre les mains des techniciens d'entreprises privées » (...).

(1) Note de la rédaction : précisons que Molène n'a pas eu de problème d'eau cet été, grâce aux forages réalisés à l'automne qui ont permis de découvrir des nappes.

Eau et rivière : le schéma Eau est insuffisant

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne et l'Association Eau et rivières jugent insuffisant le schéma d'alimentation en eau potable à l'étude pour la région. « Elles refusent une politique qui dilue les pollutions et généralise les tuyaux. C'est la politique de la fuite en avant qui éloigne le consommateur de la ressource, le déresponsabilise et remet la gestion de l'eau entre les mains des techniciens d'entreprises privées. Il faut protéger la ressource en luttant contre le gaspillage. »

OF 8.11.90

Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne

186 rue A. France - B.P. 32 - 29276 BREST CEDEX - Tél. 98.49.07.18

Eaux et Rivières de Bretagne

1 impasse Camille Pelletan - 56100 LORIENT - Tél. 97.87.92.45

LE SCHEMA EAU-BRETAGNE : LA BRETAGNE SOUS PERFUSION

Deux années consécutives de sécheresse permettent d'agiter le spectre d'une pénurie d'eau en l'an 2000 et de poursuivre une politique des tuyaux... Il est possible d'avoir une autre vision du problème.

Il faut d'abord noter que si nous avons dû subir deux années de sécheresse, il n'y a pas eu de rupture d'approvisionnement, sauf dans les îles où ces problèmes sont chroniques.

De simples mesures de gestion et d'économie ont permis de faire face à la situation. Il est, et il sera de plus en plus normal de gérer avec économie une ressource naturelle que l'on a trop longtemps gaspillée. Dans les rivières, la vie piscicole s'est maintenue. Il n'y a eu de mortalité de poissons dues à la sécheresse, par contre il y en a eu par pollutions. C'est là un bon indicateur et si nous parlons aujourd'hui de déficit, ce n'est pas que nous manquions d'eau mais bien que l'eau disponible n'était pas de qualité (captages abandonnés !). Là se situe la réalité du problème. On continue à parler haut et fort de qualité et de risque de pénurie alors que le vrai problème, toujours non résolu, est celui de la qualité, c'est-à-dire de la protection et de la gestion de la ressource.

Ces problèmes étaient déjà ceux à l'ordre du jour du travail sur les objectifs de qualité des eaux en 1981 et 1982.

Aucune politique sérieuse n'a suivi cette réflexion.

Les associations SEPNB et Eaux et Rivières de Bretagne-APPSB refusent une politique qui dilue les pollutions et généralise les tuyaux. C'est la politique de la fuite en avant qui ne solutionne pas les problèmes, qui éloigne le consommateur de la ressource et le déresponsabilise et qui remet la gestion de l'eau entre les mains des techniciens d'entreprises privées.

Les associations ne peuvent que souhaiter une politique plus réaliste et plus audacieuse pour un véritable défi au long terme, une politique basée sur une gestion de l'eau "en bon père de famille", c'est-à-dire qui protège la ressource et en maîtrise la consommation en luttant contre le gaspillage.

Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne

186 rue A. France - B.P. 32 - 29276 BREST CEDEX - Tél. 98.49.07.18

Eaux et Rivières de Bretagne

1 impasse Camille Pelletan - 56100 LORIENT - Tél. 97.87.92.45

PROJET DE SCHEMA REGIONAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Les associations agréées de protection de la nature :

- SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE,
- EAU ET RIVIÈRES DE BRETAGNE,

préoccupées par la dégradation continue des ressources en eau de Bretagne, attirent solennellement l'attention des élus et responsables administratifs départementaux et régionaux, sur les conséquences induites par certaines des orientations du projet régional d'alimentation en eau potable.

Elles partagent leurs préoccupations quant à la nécessité de mettre les populations et les entreprises à l'abri d'éventuelles ruptures dans l'approvisionnement en eau, ruptures qui pourraient tout autant être causées par la poursuite des pollutions que par des pénuries consécutives à des incidents climatiques.

Compte-tenu de ces considérations, elles estiment que l'approche régionale constitue effectivement le bon niveau de réflexion pour une réelle politique de l'eau en Bretagne.

Elles s'étonnent cependant que les structures ayant en charge la gestion de l'eau aient amené les élus à étudier séparément et à moins de deux ans d'intervalle, deux dossiers d'une telle importance sur le plan financier :

- l'un relatif à la qualité de la ressource (Programme BRETAGNE EAU PURE),
- l'autre plus particulièrement consacré à l'aspect quantitatif (Schéma régional d'alimentation en eau potable).
- d'autre part, compte-tenu du fait que problèmes qualitatifs et problèmes quantitatifs sont absolument indissociables, comme on le sait depuis la sécheresse de 1976, et depuis que la "montée" des nitrates a conduit à l'abandon de nombreux captages...
- d'autre part, compte-tenu de l'importance des investissements d'ores et déjà prévus en Bretagne (de l'ordre de 4 milliards de F).

Ceci étant, les associations "SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE" et "EAU ET RIVIÈRES DE BRETAGNE" tiennent à souligner les conséquences qui résulteront nécessairement du choix méthodologique adopté et qui a consisté :

- à subordonner les ressources à des besoins dont la croissance semble devoir être acceptée comme illimitée, telle une fatalité incontournable...
- à subordonner la notion de "bassin versant" à celle de "secteur d'étude".

Elles considèrent par ailleurs que la plupart des hypothèses de calcul retenues mériteraient une réflexion complémentaire, compte-tenu des contradictions qu'elles comportent et des conséquences qu'elles induisent à l'échéance des dix ans...

ÉVALUATION DE LA RESSOURCE DISPONIBLE

Article L 232-5 du Code Rural

La prise en compte de cet article qui prescrit le maintien d'un débit réservé égal au 1/10^e du module inter-annuel à l'aval des prises d'eau, revêt une importance capitale dans ce projet de schéma, puisqu'il contribue à justifier près de la moitié des besoins à l'échéance an 2000, soit 19 millions de m³ !

Or pour l'heure, cet article n'a toujours pas fait l'objet de décret d'application, ni d'application concrète...

Ne serait-il pas judicieux, compte-tenu de son exceptionnelle incidence sur l'estimation des déficits annoncés, de considérer qu'il devrait faire l'objet d'une modélisation sur quelques bassins versants témoins avant toute généralisation ?

Sur ce plan et en bonne logique, ne serait-il pas raisonnable — et pédagogique —, de chiffrer sur ces mêmes bassins versants témoins, l'importance des captages clandestins, et de préciser ainsi leur contribution aux déficits constatés en période estivale ?

Eaux souterraines

Tout porte à croire que l'estimation des ressources souterraines est bien inférieure au potentiel réel de la région. Il est regrettable de constater, 14 années après la sécheresse de 1976 qui avait déjà mis en évidence cette lacune, qu'aucune politique volontariste d'investigation n'a été effectuée par les pouvoirs publics à l'échelon régional.

Cette carence est à mettre en parallèle avec les milliers de forages réalisés durant cette même période par des particuliers, souvent avec succès, mais très souvent aussi hors du cadre réglementaire : un cadre au demeurant devenu totalement obsolète et inadapté.

Ne serait-il pas opportun de considérer que ces eaux souterraines, mieux protégées que les eaux de surface, devraient être réservées aux usages les plus nobles, et éventuellement même, être considérées comme relevant d'un "patrimoine commun" accessible seulement en période critique ?

La "S.E.P.N.B." et "E.R.B." mettent d'ailleurs à profit la présente note pour souligner le caractère anarchique et irresponsable des méthodes actuelles d'exploitation de ces ressources.

ÉVALUATION DES BESOINS

S'agissant de l'estimation des besoins, il convient de remarquer qu'ils ont été :

- soit appréciés de façon très large :
par exemple : les besoins touristiques augmentent de 30% en dix ans, sur la base d'une capacité d'accueil touristique utilisée à 100% du 15 juin au 15 septembre...
- soit évalués avec une imprécision totale : c'est le cas notamment des "gros consommateurs" dont l'augmentation annoncée des consommations est en totale contradiction avec les tendances actuelles en particulier dans les industries agro-alimentaires.

En outre, les conséquences de l'augmentation du nombre de consommateurs (population urbaine, touristique, cheptel porcin et avicole), sur la qualité de la ressource, sont totalement passés sous silence ! 35% de porcs en plus d'ici dix ans. Pourquoi pas, mais où, et avec quelles incidences sur les teneurs en nitrates et phosphore des cours d'eau et retenues des secteurs concernés ?

Un autre aspect et non des moindres, celui d'une autre manière de gérer un patrimoine aussi précieux et sensible que l'eau, révèle une insuffisance manifeste de la réflexion : il s'agit du chapitre "ÉCONOMIES D'EAU".

- l'estimation des pertes dans les réseaux est notoirement insuffisante et imprécise :
 - pourcentage de pertes par secteur de distribution ou bassins concernés ?
 - appréciation des gains possibles ?
 - estimation des investissements à prévoir, "temps de retour" de ces investissements... ?
- le chiffrage des économies possibles, d'autre part par une réduction des gaspillages, d'autre part par la promotion de technologies plus performantes, n'a même pas été esquissée, alors que nous savons qu'il s'agit là d'un gisement tout à fait considérable.

N'aurait-il pas été intéressant de mettre en parallèle, le coût financier, économique, social et environnemental, d'une solution reposant essentiellement sur la création de barrages, avec celui d'une politique d'économie de la ressource ?

Il faut souligner à cet égard, que le "temps de réponse" d'une politique d'économies, sera plus court que celui qu'implique la construction de barrages (études, procédures, réalisation, mise en eau...). Hélas, les budgets proposés (1% pour le volet économies d'eau) illustrent clairement le parti-pris du projet de schéma régional...

En définitive, nous sommes là, au-delà d'une démarche "sécurisante", qui en apparence mais à court terme, pourra conforter et satisfaire les élus, dans une véritable logique de "fuite en avant" : une logique en tous points conforme à celle qui a prévalu au cours de ces vingt dernières années, et dont nous pouvons apprécier objectivement les conséquences sur la ressource...

La Bretagne a trop souffert d'imprévoyance en la matière, pour qu'aujourd'hui, on ne prenne pas le temps d'une véritable réflexion, pour assurer à notre région l'avenir à long terme, de sa ressource et de son alimentation en eau potable. Enfin, compte-tenu des aménagements préconisés et de leur importance, — barrages, transferts d'eau... —, il paraît indispensable que cette réflexion puisse s'enrichir, avant toute décision définitive, d'une appréciation scientifique des impacts de ce projet sur le milieu naturel.

**Société pour l'Etude
et la Protection de la Nature
en Bretagne**

186 rue A. France - B.P. 32 - 29276 BREST CEDEX - Tél. 98.49.07.18

ECHOUAGE D'OISEAUX MARINS MAZOUTES

Avec l'hiver, le nombre d'oiseaux marins mazoutés ou simplement fatigués qui arrivent à la côte augmente considérablement. La plupart de ces oiseaux sont des espèces protégées par la loi. S'il vous arrive de recueillir un oiseau, **NE LE SOIGNEZ PAS VOUS-MEME**, c'est un travail de spécialiste, si l'on veut qu'il ait un maximum de chance de survivre. L'urgence consiste à essayer de le nourrir et de le faire parvenir le plus rapidement possible à la station ornithologique de l'Ile Grande à Pleumeur Bodou (Côtes d'Armor).

Pour cela, soit vous apportez l'oiseau à la SEPNB - 186 rue A. France - Brest (Tél. 98.49.07.18) ; soit vous le confiez aux messageries "29 EXPRESS" dans un carton fermé (avec trous pour aération) à l'adresse de l'Ile Grande, en précisant **Oiseau Vivant** sur le carton.

Grâce à un accord entre la SEPNB, la LPO, et le Conseil Général du Finistère (Fond d'Intervention Départemental pour l'Environnement), le port est gratuit.

Durant l'hiver 1989-1990, près de la moitié des oiseaux soignés à l'Ile Grande provenait du Finistère, avec un taux de survie de 41 % en moyenne. Merci à chacun pour l'effort fourni.

RECONSTRUIRE LES TALUS ET PRESERVER LES ARBRES

Monsieur le Président du
Conseil Général,

A l'occasion de la session du Conseil général de février dernier, nous avons eu la satisfaction de constater qu'un échange de vues est intervenu sur le thème des talus.

Plusieurs conseillers ont rappelé à cette occasion que :

"Un talus est plus efficace qu'un brise-vent" (M. COZAN)

"Les talus endiguent les inondations et retiennent les engrais en suspension" (M. TALARMIN)

"Les talus sont bien utiles en contre-pentes" (M. LE BRIS agriculteur)

Nous nous permettons de vous rappeler que nos associations ont, dès les premières opérations de restructuration rurale, alerté les pouvoirs publics sur le danger de la destruction systématique des talus avec la végétation qu'ils supportent.

Faute d'avoir été entendus nous subissons aujourd'hui les conséquences suivantes : sécheresse, inondations, érosions, pollutions, dégradation du paysage, sans compter l'impact sur la population rurale.

Puisque le Conseil Général envisage de mettre en oeuvre des opérations de reconstruction de talus, nos associations souhaitent être associées à l'étude et à la réalisation de tels projets.

En outre, en ce qui concerne les arbres de pleine terre, isolés ou en bosquets, nos associations préconisent que des instructions soient données à M. le Représentant de l'Etat dans le département, afin que cesse la pratique qui consiste à décider illégalement dans les arrêtés préfectoraux de prise de possession des terres, que tous les arbres garnissant les parcelles qui changent de propriétaires doivent être intégralement abattus à bref délai (faute de quoi ils passent gratuitement aux nouveaux propriétaires.)

.../...

Comme remède à ce mal il faut attribuer à tous les arbres leur valeur d'échange, au lieu de les compter pour rien (avec un classement ne considérant que le sol qui les supporte)

Ne doutant pas de l'action qu'ont décidé de promouvoir M. Les Conseillers Généraux, nos associations tiennent à les assurer de leur confiance en l'action à mener pour la sauvegarde de la campagne bretonne ainsi que de l'intention favorable si justement exprimée à ce sujet.

A Quimper le 16 mai 1990

Pour Eau et Rivières de Bretagne
Le Président Y.LANDREIN

Pour la S.E.P.N.B
Le Président Y.SALAUN



Pour Buez An Douar
Le président F.AUDIGOU

Pour Le Terroir Breton
La Présidente Madame BUZARE

**LA PARTICIPATION
INSTITUTIONNELLE**

I - AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

La SEPNB travaille au sein des :

*** Commissions départementales des sites**

- Finistère : Max JONIN et Gilbert BACLET
- Morbihan : Louis FLAHAUT
- Ille-et-Vilaine : Fanc'h PUSTOC'H
- Côtes-d'Armor : Max JONIN et Gilbert BACLET
- Loire-Atlantique : Yves CHEPEAU

*** Commissions départementales des carrières**

- Finistère : Jean SALAUN
- Ille-et-Vilaine : Henri LE LOUARN

*** Conseils départementaux d'hygiène**

- Finistère : Jean SALAUN
(à titre inter-associatif)

*** Conseils départementaux de la chasse et de la faune sauvage**

- Finistère : Alain LEROUX
- Morbihan : Rémy BASQUE
- Ille-et-Vilaine : Bernard GUILLEMOT
- Loire-Atlantique : Yves CHEPEAU

*** Groupes de travail divers**

- SMVM Pointe du Raz-Odet : Gilbert BACLET
- Observatoire de l'eau du Finistère : Jean SALAUN
- Comité de suivi de l'usine d'incinération de Concarneau :
Michel BEUCHER

II - AU NIVEAU REGIONAL

*** Réserve de la biosphère de l'iroise, MAB-UNESCO/Parc Naturel Régional d'Armorique**

Maurice LE DEMEZET - Max JONIN pour la SEPNB

*** Collège régional du patrimoine et des sites**

Max JONIN - Gilbert BACLET

*** Institut régional du patrimoine**

Max JONIN (membre du bureau)

*** SMVM de la Baie de Lannion (Joël Guérin)**

Comités de gestion de terrain du Conservatoire du littoral : Etang de Trévignon, Baie d'Audierne, Etang de Kerloc'h, etc...

- * Commission régionale de la forêt et des produits forestiers
Bernard LE GARFF
- * Comité technique de l'eau
Jean SALAUN
- * Comité consultatif de la réserve naturelle des Sept-Iles
Jean-Yves MONNAT
- "CLUB" des gestionnaires d'espaces protégés de Bretagne
Max JONIN

III - AU NIVEAU NATIONAL

- * Comité MAB France de l'UNESCO
Maurice LE DEMEZET
- * Comité pour la recherche dans les espaces protégés
Max JONIN (au titre CPRN)
- * Conférence permanente des réserves naturelles CPRN
Max JONIN (bureau et commission des réserves géologiques)
Frédéric BIORET (commission scientifique)
Guillemette ROLLAND (commission pédagogie)
- * La SEPNB a été auditionné par la commission écologie et action publique mise en place par le ministère de la justice (mai 1990, Jean SALAUN, Max JONIN)

IV - PAR CONVENTION

- Avec l'état, la SEPNB gère les réserves naturelles de l'Ile de Groix (56) et de St-Nicolas-des-Gléan
- Avec le Conseil Général du Finistère, la SEPNB gère les réserves biologiques de Goulien-Cap Sizun et de l'Iroise
- Avec le Conseil Général des Côtes-d'Armor, la SEPNB gère les réserves biologiques de la Colombière et du Grand Rocher.

**LES RAPPORTS
D'ACTIVITE
DES SECTIONS**

Section Ille-et-Vilaine

* Adresse

Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE)
48 Bd Magenta - 35000 RENNES
Tél. 99.30.35.50

* Responsables

Responsable : Guy-Luc CHOQUENE - La Couteyère - 35150 PIRE SUR SEICHE
Secrétaire : Jean-Luc TOULLEC
Trésorier : Jean DENIER

* Réunion de section : Tous les premiers mardis de chaque mois à 20 h
30 à la MCE

Permanences : Lundi : 14 h 00 - 19 h 00
Mercredi : 16 h 30 - 18 h 30
Vendredi : 10 h 00 - 12 h 00

* Objecteurs : Laurent HELBERT, Jacques LEPRIOL

* Stagiaire : Serge BOISSEL en lère année de formation DEFA (Diplôme d'Etude aux Fonctions d'Animateur). Juin à Novembre 1990

Liste des commissions

Dossiers :

- . Commission Bocage
- . Commission Marais périphériques de la Baie du Mont St-Michel
- . Commission Poteaux Téléphoniques
- . Commission Route des Estuaires

Sujets d'Etude :

- . Commission Mycologique
- . Commission Groupe Ornithologique
- . Commission Mammifères

Autres :

- . Commission Chasse
- . Commission des Sites

I - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

1.1. - Poteaux métalliques creux

Suite à une réunion d'information dès le 10 janvier, rassemblant une dizaine de personnes, il est constaté que : le bouchage des poteaux s'effectue de façon individuelle et ponctuelle par une dizaine de bénévoles sur l'ensemble du département. Bien que ce travail ne soit pas négligeable, l'idée est de développer l'information et la sensibilisation et d'effectuer des opérations de grande envergure (échelle des communes) pour accélérer l'obturation des poteaux. Le 10 mars à Tréméheuc, en collaboration avec la L.P.O. et sur l'initiative d'un élu municipal sensibilisé par le problème, obturation de la commune (120 poteaux) en 55 mm grâce à l'aide d'une vingtaine de personnes.

Au préalable, une soirée d'information toujours avec la LPO avait précédé l'opération.

Ce type d'action s'est renouvelé au cours de l'année :

- 22 septembre à Marcillé Robert : 9 personnes pour boucher 200 poteaux
- 17 novembre à Boistrudan : 9 personnes pour boucher 250 poteaux

En juin, état des lieux de l'obturation en Ille-et-Vilaine.

Parallèlement, nous entretenons d'excellentes relations avec France Télécom, Ille-et-Vilaine. Ainsi, sommes-nous prévenus lors de la suppression de ligne afin de constater le contenu des poteaux.

C'est le cas le 13 juin : Commune de Pont Péan : enlèvement d'une trentaine de poteaux, nombreux cadavres de mésanges (en moyenne 2 / poteau de petit diamètre) et 12 cadavres de chouette hulotte dans un poteau de gros diamètre).

19 décembre : Commune de Bruz : Enlèvement de 36 Poteaux dont 26 étaient obturés (25 contenaient de 1 à 5 cadavres). 39 cadavres en tout dont 8 de chouettes chevêches.

- Le 4 juillet 1990, décision du directeur opérationnel de France Télécom de Rennes de détruire les poteaux métalliques enlevés dans les départements des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine. La SEPNEB est invitée à constater cette destruction le 19 décembre.

- En novembre, la DRAE nous accorde une subvention de 6 000 F pour la réalisation d'une exposition sur le problème des poteaux. Sortie en janvier 1991.

1.2. - Marais de Dol

L'objectif du groupe travaillant sur ce dossier est d'éviter l'assèchement des marais périphériques de la baie du Mont St-Michel. Ces milieux sont d'une grande richesse et d'un intérêt écologique important en relation avec la baie. Le travail défini est un travail d'information et de sensibilisation. Il a été décidé de réaliser une exposition qui serait itinérante dans les communes de la région avec mise en parallèle d'animations pour découvrir les marais et l'intérêt de les préserver.

En juin, de nombreuses demandes de subvention ont été faites (DDA, Conseil Général,...) malheureusement une seule réponse positive émanant du C.M.B.. Devant cet échec, le budget a été revu à la baisse.

En décembre, le comité d'entreprise de la Caisse d'Allocation Familiale de Rennes désireuse de participer à un projet sur l'environnement a versé 3 000 F sur l'opération. Actuellement, la maquette de l'exposition se termine (12 panneaux). Une participation financière de la section est envisagée. Sortie probable de l'exposition début 1991.

1.3. - Route des estuaires

Le projet de route des estuaires est de relier par autoroute sans péage les estuaires d'Europe Occidentale. Entre Caen et Nantes, il est prévu d'en profiter pour aménager la liaison Fougères-Rennes imposant ainsi un passage par la Forêt de Rennes.

Dès le 28 février, réunion entre les associations locales de défense de l'environnement (Cesson, Liffré, de la Vilaine en amont de Rennes), Rennes Verte et la SEPNE qui ont pris fait et cause pour la défense des massifs forestiers proches de Rennes (dont la forêt de Rennes) menacés dans leur intégrité par le projet d'autoroute des estuaires. A l'issue de cette réunion, il est apparu nécessaire de réaliser un dossier pour constituer une contre-proposition ou du moins pour justifier l'élargissement de l'actuel fuseau d'étude trop restrictif puisqu'il ne permet pas d'éviter la percée des massifs forestiers.

Tel a été au cours de l'année le travail du collectif d'associations en s'efforçant de prendre connaissance du dossier, de connaître les critères d'établissement du fuseau actuel d'étude...

Afin de sensibiliser le public, une soirée d'information sur le problème et une journée découverte de la forêt se sont déroulées en novembre (cf. participation). En 1991, le travail continu (projet de pétition...)

1.4. - Ports de plaisance

Nombreux projets sur le département, notamment dans la Rance (La Richardais, Plouer sur Rance). La SEPNE Rennes, au sein de la MCE et avec les autres associations de l'environnement, travaille sur ces dossiers. De même que le groupe local de St-Malo.

II - ETUDES

2.1. - Lac de Haute Vilaine :

Ce plan d'eau situé à l'Est du Département au Nord-Est de Vitré appartient au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

En mars 1990, la SEPNB et Mayenne Nature Environnement, INI (Initiative Nature Intercommunale) ont sorti un dossier réalisé conjointement sur le Lac de Haute Vilaine. L'essentiel du dossier est une synthèse des données ornithologiques de 1985 à 1989. Cette étude a permis de confirmer l'importance du plan d'eau pour le stationnement des limicoles migrateurs grâce aux vases découvertes qu'il offre à la fin de l'été. De ce constat, et dans le but de préserver cette fonction, le rapport conclut par des propositions dont la principale est la nécessité de mettre en réserve ornithologique certaines zones du site.

Le document a été envoyé au Conseil Général qui travaille actuellement sur l'aménagement du plan d'eau.

Comme en 1989, un suivi de la migration post-nuptiale a eu lieu en 1990 sur le lac de Haute Vilaine mais aussi celui de Paintourteau (Erbrée) et La Valière (Vitré).

Une sortie grand public a été de nouveau cette année organisée sur le plan d'eau de Haute-Vilaine, de même que des animations avec les scolaires (3 classes du CE au CM de 3 écoles ont participé à ces journées).

2.2. - Rapport concernant l'incidence de la ligne Haute Tension Domloup - Les Quintes (Rennes - Le Mans) sur l'avifaune :

Cette future ligne, dans son tracé tel qu'il est défini, traversera des zones particulièrement riches concernant l'avifaune. Les conséquences (répercussions) d'un tel ouvrage sur certaines populations d'oiseaux ne sont pas négligeables et nécessitent une étude d'impact.

Aussi, à la demande d'associations de protection de la nature régionales, le service des travaux d'équipement de l'Ouest, du centre d'équipement du réseau de transport d'électricité de France (E.D.F. - C.E.R.T.) a confié à l'Association Multidisciplinaire des Biologistes de l'Environnement (AMBE) une étude destinée à définir les incidences prévisibles de l'ouvrage sur l'avifaune et les secteurs à haut risque de mortalité puis à proposer, pour ces secteurs, un balisage approprié destiné à réduire ces risques. L'AMBE a réalisé cette étude en intégrant dans l'équipe d'étude des scientifiques et ornithologistes régionaux spécialistes du territoire concerné par le projet. La SEPNB a participé à ce travail.

Ce document est consultable et peut être emprunté à la section.

2.3. - Recensement chauves-souris :

Dans le cadre de la gestion des réserves de Glénac et de Corbinières-Boeuvres, un comptage hivernal de la population de chauves-souris a lieu chaque année. Cet hiver, le recensement avait lieu le 23 décembre 1990. Plusieurs membres de la section y participaient et ont dénombré pas moins de 278 chauves-souris à Glénac (record depuis 1986). Seule mauvaise surprise, la grille fermant la grande galerie a, de nouveau, été cassée par des vandales. La réserve de Corbinières-Boeuvres abrite quant à elle la même population que l'hiver dernier (98 chauves-souris).

III - ACTIONS JURIDIQUES

3.1. - Chasse

Le tribunal administratif a donné raison à la SEPNB dans le litige l'opposant au gibier d'eau, de la Bécasse et du Canard Colvert.

Les chasses seront autorisées jusqu'à fin janvier (alors que la date de fermeture était fixée au 28 février 1990 et au 15 février pour le canard Colvert). La SEPNB s'est fondée sur la directive européenne du 2 avril 1979, directive qui interdit la chasse des espèces migratrices pendant la période de reproduction et de retour vers leur lieu de reproduction.

3.2. - Destruction d'espèces protégées

Le 3 novembre, des gardes nationaux ont dressé contre 2 chasseurs un procès-verbal d'infraction pour destruction de 5 bernaches cravants, espèce protégée.

Cette infraction a été commise dans la baie du Mont St-Michel du côté de Cherrueix. La SEPNB s'est portée partie civile.

IV - COMMISSIONS

1990 a vu la naissance au sein de la section de deux nouvelles commissions

4.1. - Commission mycologique

Les fins poursuivies par cette commission de la SEPNB ne seront pas de faire ressortir les valeurs culinaires des Champignons. Son but principal sera la connaissance du champignon et de son rôle dans la nature et la protection des sites où ils poussent. Ces sites sont parfois des milieux naturels menacés comme certains massifs forestiers ou des milieux particuliers à préserver comme les dunes et les tourbières. Il est important donc de répertorier les principaux sites mycologiques pour aboutir à une protection de ces milieux.

Premières activités du groupe le 27 octobre avec des panneaux sur le thème "Le champignon et son milieu" et un diaporama présentés au public. Le 28 octobre une sortie sur le terrain était proposée.

4.2. - Commission Bocage :

Au cours de l'année 1990, la section a été sollicitée pour intervenir sur des dossiers de remembrement (St-Domineuc, Muel,...).

Faute de compétences sur le sujet au sein de la section, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail sur le thème général du bocage.

Les premières réunions du groupe (qui rassemble actuellement 3 personnes) ont permis de définir les différents aspects qui seront traités, de quelle manière le faire...

Premier projet : réalisation d'une plaquette destinée à tous les usagers du bocage sur l'aménagement foncier (procédure, intérêts de protéger les haies, les erreurs à éviter, positions de la SEPNB...).

Le groupe recherche actuellement des subventions pour financer cette plaquette.

V - PARTICIPATION - REALISATION

5.1. - Journée de l'arbre (25 novembre)

Cette journée a été l'occasion de faire une opération d'information du public sur la route des Estuaires et de découverte de la Forêt de Rennes.

Le jeudi 22 novembre, soirée d'information sur le thème "L'avenir de la Forêt de Rennes". Les intervenants étaient les suivants : Bernard Guillemot (SEPNB), Patrick Chefson (Liffré Nature Environnement), Jean Macheras (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) et Monsieur Clarsain ONF. Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette soirée. Le Dimanche 25, un jeu promenade était proposé pour découvrir ou redécouvrir la forêt dans tous ses aspects, prendre conscience de ses richesses. Ainsi 250 personnes se sont baladées tout en remplissant une fiche questionnaire.

Du 19 au 30 novembre, était présent à la MCE une exposition : "La forêt, son rôle écologique et économique, un lieu de détente et de loisirs". 75 personnes dont 3 classes de primaires sont venues visiter cette exposition.

Organisation de cette opération : Centre d'Information sur l'Energie et l'Environnement, Feuille d'Erable, SEPNB, Maison de la Consommation et de l'Environnement, avec la collaboration du collectif d'associations pour la défense de la forêt de Rennes.

5.2. - Nature en Ville à Vitré

Du 21 mai au 9 juin, Vitré a vécu au rythme de la nature en ville. Durant toute cette période, l'exposition "La nature en ville" était présente au centre social. Des informations sur les métiers du paysage, des outils pédagogiques pour observer et découvrir la nature, complétaient l'expo.

La SEPNB a pour sa part assuré les animations destinées aux scolaires. Environ, une trentaine de classes de primaire se sont succédées pendant ces 2 semaines. Pour chaque classe, la démarche était la suivante : discussion avec les enfants autour de l'expo puis diaporama sur les oiseaux des parcs et jardins suivi de quelques conseils sur les nichoirs et mangeoires. Dans un second temps, une promenade en ville permettait aux enfants de découvrir les oiseaux et les plantes des villes, ceci sous la forme de jeux.

Le jeudi 31 mai, soirée animée par Denis Pépin de l'AUDIAR (Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise) et Jean-Luc Toullec (SEPNB) sur le thème "Nous, Vitréens, nos jardins et nos espaces verts" qui a réuni une vingtaine de personnes.

Pour cette première collaboration avec la ville de Vitré, le résultat est globalement positif.

Le même type d'opération s'est déroulé, les 26-27-29 et 30 mars à Chavagne (près de Rennes). 6 classes de primaire ont participé aux animations.

5.3. - Grand jeu de la Forêt à Fougères

Dans le cadre du mois sur la forêt en octobre 1989 organisé par la MCE et les associations de l'environnement (CIELE, Feuille d'Erable, SEPNB) un grand jeu de la forêt avait été mis en place à destination des scolaires.

La même opération s'est renouvelée le 14-15-18-26 juin 1990 avec les écoles primaires privées de Fougères en forêt domaniale de Fougères. Ainsi, 500 enfants ont découvert par des jeux le milieu forestier.

A signaler que ce grand jeu s'est déroulé en septembre avec des écoles de Rennes en forêt de Rennes avec la collaboration de l'O.N.F. Un technicien forestier intervenait au cours de l'animation concernant le métier du forestier et l'histoire de la forêt.

VI - EXPOSITIONS - SALONS - STAND

6.1. - Expositions

A l'occasion de l'assemblée générale du 12-13 mai, exposition au lycée agricole de La Lande du Breil, des dessins de Denis Clavreul et de Filip Galard, artistes animaliers.

- A l'occasion de l'inauguration de la réserve de l'îlot Notre Dame (situé sur la Rance) lors des journées de l'environnement, l'exposition "Les réserves de Nature en Bretagne" a été visible pendant une semaine à St-Jouan-des-Guêrets.

- A l'occasion du salon de la Nature à Dinard du 12 au 21 octobre 1990, la SEPNB a présenté l'exposition "Connaître pour Protéger".

6.2. - Salons stands

La SEPNB a tenu au stand de vente et d'information : sur ces activités aux manifestations :

- Comice agricole de Domloup, le 8-9 septembre
- Salon Forme et Nature à Rennes, le 14-15 septembre
- Salon du jardinage à Rennes, le 29-30 septembre et le 1er octobre
- Salon de la Nature à Dinard, du 13 au 21 octobre
- Journée de l'arbre en forêt de Rennes le 25 novembre
- Salon de l'écologie pratique à Fougère le 2 décembre

Vente régulière au restaurant universitaire de la Fac des Sciences de Rennes.

VII - ANIMATIONS

7.1. - Animations scolaires

10 janvier 1990

1/2 journée, école de Peuguenec

Le Bocage - 20 personnes

28 janvier 1990

1 journée - Maison de quartier de la Bellangerais

Baie du Mont-S-Michel - 40 personnes

08 mars 1990

1/2 journée - CER Retier

Tourisme rural à Marcille Robert - 10 personnes

18 mars 1990

1/2 journée - Escale

Découverte de l'Etang de Marcillé Robert

10 personnes

27 mars 1990

1/2 journée - Ecole St-Anne La Providence

Baie du Mont St-Michel

40 personnes

28 mars 1990

1/2 journée - Bibliothèque du Columbia

La Mare, parc des Gayeulles

10 personnes

26-27-29-30 mars 1990

5 x 1/2 journée - Mairie de Chavagne

La nature en ville de Chavagne

100 personnes

04 avril 1990

1/2 journée - Bibliothèque du Columbia

Construction d'un aquarium - Faune de la mare

10 personnes

17 avril 1990

1/2 journée - Centre aéré de la Bellangerais

Découverte de l'étang de Marcillé Robert

15 personnes

11-12-13 avril 1990

2 x 1/2 journée + 1 journée - MJC de Bréquigny

La Mare du Parc de Bréquigny

15 personnes

17-18-20 avril 1990

2 x 1/2 journée + 1 journée - MJC de Bréquigny

La Forêt de Paimpont + Parc de Bréquigny

15 participants

21 mai 1990
1/2 journée - Pays d'accueil
Etang de Marcillé Robert
50 personnes

7.2. - Animation grand public

28 janvier 1990
1 journée - Baie des Veys
Ornithologie
50 personnes

11 février 1990
1 journée - Marais de Dol
Les marais et l'aménagement
20 personnes

25 mars 1990
1 journée - Forêt de Rennes
Sylviculture
20 personnes

22 avril 1990
1/2 journée - Marcillé Robert
Oiseaux de l'Etang
20 personnes

13 mai 1990
1/2 journée - Forêt de Rennes
Sylviculture et protection des oiseaux
60 personnes

20 mai 1990
1/2 journée - St Domineuc
Bocage
70 personnes

14-15-16 septembre 1990
Un week-end - Orgambideska - Migration des oiseaux
13 personnes

23 septembre 1990
1/2 journée - Bourgon - Migration postnuptiale
15 personnes

30 septembre 1990
1/2 journée - Mézières - Couesnon
Ecologie de la rivière
18 personnes

13-21 octobre 1990
2 x 1/2 journée - Dinard-Rance
Oiseaux - Faune du bord de mer
60 personnes

28 octobre 1990
1/2 journée - Forêt de Rennes
Les champignons
10 personnes

18 novembre 1990
1 journée - Forêt de Paimpont
Traces de Mammifères
25 personnes

09 décembre 1990
1/2 journée - Châtillon en Vendelais
Oiseaux de l'étang
25 personnes

VIII - GROUPE LOCAL SUR ST-MALO

Depuis septembre, de nombreuses réunions à St-Malo ont permis de mettre en place, les bases pour la création d'une section locale.

Cette idée partait du désir d'adhérents du pays de St-Malo. Les objectifs sont de rassembler les adhérents SEPNB et de mieux traiter les problèmes locaux (ports de plaisance dans la Rance,...).

Chatillon-en-Vendelais

Etang de Châtillon-en-Vendelais Une sortie ornithologique

OF 11.12.90



Longue vue et jumelles, des outils indispensables pour observer.

C'est avec un froid de canard que la SEPNB (société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) a effectué sa sortie mensuelle sur les bords de l'étang de Châtillon-en-Vendelais. Une trentaine de passionnés ont ainsi observé quelques espèces de canards. Les colverts, mais aussi des grèbes huppés, des grands cormorans et bien d'autres espèces encore.

Une leçon de chose

M. Guy-Luc Choquene (responsable du département) explique non seulement quelles sont les sociétés d'oiseaux, mais aussi les différentes étapes de la migration, l'implantation du site et sa qualité.

Puis chacun muni de longue vue ou de jumelles ont apprécié le spectacle de ces animaux sauvages.

« L'étang de Châtillon est suivi depuis plusieurs années, c'est un des étangs les plus fréquentés d'Ille-et-Vilaine. On peut y apercevoir, quand le temps le permet, des oies sauvages et des canards nordiques qui descendent de Norvège. En janvier 1990, il a été recensé plus de 18 000 oiseaux de 160 espèces différentes sur l'étang ».

La SEPNB, née en 1959, propose une sortie mensuelle et différents ouvrages dont le point commun reste l'intérêt pour la nature (de la géologie à l'ornithologie, en passant par la connaissance des

champignons). La SEPNB intervient aussi dans le cadre de la protection des sites et de la mise en réserve de différents plans d'eau.

A la bibliothèque de Bourg-l'Évêque : 14/11/90 découverte des oiseaux

Ce mercredi, à 15 h, se tiendra à la bibliothèque municipale - rue Georges-Cadoudal (au dessus de la supérette) - une animation sur le thème des oiseaux. La « Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne » (SEPNB) présentera, par un montage de diapositives, les différentes espèces d'oiseaux vivant dans nos régions, ainsi que les réserves ornithologiques de Bretagne. Parmi les sujets traités : la nourriture des oiseaux en ville, pendant l'hiver, la fabrication des nichoirs, etc.

Cette manifestation aura une suite : le mercredi 21 novembre, à partir de 14 h, les personnes intéressées pourront participer à deux sorties : la première, en ville, à la rencontre des oiseaux vivant en milieu urbain ; la seconde au Parc des Bois, pour s'initier aux techniques d'identification et d'observation des oiseaux.

Contact : bibliothèque municipale de Bourg-l'Évêque, tél. 99 54 21 6

Pour tous renseignements :
SEPNB Bretagne vivante, 48, boulevard Magenta, .35000, Rennes.
Tél. 99 30 35 50.

Section Anse d'Yffiniac"

*** Responsables**

Secrétaire : Maryvonne CHANOT - 3 rue de la Gravelle - 22120 HILLION
- Tél. 96.32.24.11

Trésorière : Nadège BOUGUET - 5 impasse des Mésanges - 22360 LANGUEUX

*** Réunions de section**

Réunions mensuelles à la Maison de la Baie à Hillion le premier mardi de chaque mois à 20 h 30

Il y a un panneau permanent à la Maison de la Baie avec horaires des réunions, activités et contacts pour la section.

I - ANIMATIONS ET CHANTIERS

Le 15 mars 1990 : Plantation d'une haie en bordure de mer à Hillion
Une dizaine de personnes présentes

Le 10 juin 1990 : Stand SEPNE-ANSE à la journée de marche organisée sur Hillion

Le 9 décembre 1990 : Nettoyage de la plantation faite le 15 mars et observation ornithologique : 8 personnes

II - THEMES

* Cale de St-Guimard et divers enrochements. Après une réunion d'information organisée en 1989 par l'ancienne association ANSE, diverses réunions avec la municipalité ont suivi. La Cale a été votée et sera réalisée en 1991.

* Dunes de Bonabri. Ces dunes acquises par le département se dégradent à cause de la surfréquentation. Nous avons organisé diverses réunions avec le bureau des périmètres sensibles, la Maison de la Baie et l'IMPRO du Valais (APAJH) à St-Brieuc. L'IMPRO entretiendra les dunes avec en échange formation pédagogique sur le terrain.

Association nature et sauvegarde de l'environnement

Rattachement à un groupement général



Les bénévoles de la SEPNB-ANSE ont planté samedi une haie naturelle sur trois cents mètres à Fontreven pour réhabiliter ce site très abîmé.

La décision a été prise, vendredi, l'Association nature et sauvegarde de l'environnement (ANSE) sera désormais une section de la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB).

Lors de l'assemblée générale du 30 janvier dernier, les membres de l'ANSE s'interrogeaient sur le devenir de leur association. Il avait

été décidé d'organiser une réunion avec des représentants de la SEPNB avant de prendre une décision. Max Jonin, secrétaire général de la SEPNB, est venu vendredi de Brest exposer le fonctionnement et les buts de la société. En fin de soirée, les adhérents de l'ANSE ont opté pour une intégration dans la SEPNB. Le travail de cette association repose sur le bénévolat mais elle dispose de treize salariés. « Nous avons des sections dans les cinq départements bretons mais peu dans la région de Saint-Brieuc », a souligné Max Jonin. De nombreux scientifiques font partis du bureau de la SEPNB.

Les répercussions

Une nouvelle mutation pour l'association ANSE qui était déjà issue du regroupement de plusieurs associations de protection de l'environnement. Une association en constante évolution : « Nous gardons notre propre identité et nos activités. Nous devenons SEPNB-ANSE », explique Maryvonne Chanot, présidente de l'ANSE.

« En cas de conflit ou pour l'organisation de manifestations diverses, nous pourrions compter sur le soutien de la SEPNB. La SEPNB a un certain poids et peut nous apporter beaucoup », enchaîne-t-elle. Chaque adhérent SEPNB reçoit une revue des avantages financiers pour des stages. L'association pourra profiter des

expositions proposées par la SEPNB.

Une haie naturelle à Fontreven

Sur le terrain, le travail de la SEPNB-ANSE n'a pas changé. Cette année est consacrée aux haies naturelles. Ils étaient une dizaine samedi après-midi à Fontreven pour planter une haie naturelle. « C'est un projet que nous désirons réaliser depuis longtemps. Il fallait réhabiliter ce site qui était une ancienne décharge. A cet endroit, le sentier du littoral était interrompu et il fallait passer sur la plage. A marée haute, ce n'était plus possible », explique Jean Traiteur qui est le spécialiste des haies de l'association.

La mairie a ramené de la terre et réformé le sentier. L'ANSE a planté sur trois cents mètres. Plus de deux cents plants ont été achetés par l'association. Ils ont été alignés sur trois rangs entre le sentier et la mer et mis sous plastique. Pour la rangée du milieu, un mélange d'Aulnes et de Frênes et de chaque côté de nombreuses espèces d'arbustes tel l'atriplex ou le prunus spinosa.

« Nous profiterons des travaux d'aménagement du sentier par la commune. Il fallait améliorer ce site qui était un des moins beaux d'Hillion et qui est un lieu privilégié pour l'observation ornithologique », conclut Jean Traiteur.

H. LE CAIGNARD.

III - RELATIONS AVEC LES MAIRIES

Nous avons demandé à entrer au sein des commissions "Environnement" des différentes communes qui bordent l'Anse d'Yffiniac.

Seule la Mairie d'Hillion nous a répondu positivement, Pierre Gargadennec est donc notre représentant.

Langueux et Yffiniac nous ont répondu négativement, ayant déjà au sein de ces commissions des membres de l'association conseillers municipaux.

A noter que pour Hillion, Maryvonne Chanot est aussi élue et membre de la commission environnement.

Section du Goélo

*** Responsable**

Annie ROUDAUT - B.P. 93 B - 22500 PAIMPOL - Tél. 96.20.84.03

I - ANIMATIONS

* 5 sorties à caractère ornithologique regroupant de 5 à 15 personnes

- 1 - Landes de Plourivo
- 2 - Pointe de la Tour (Plouha)
- 3 - Abbaye de Beauport (Paimpol)
- 4 - Sillon du Talbert (Pleubian)
- 5 - Bassin du Lédano avec remontée vers Ploudaniel le long de la rivière

* 1 sortie botanique (les fleurs de bord de mer, découverte de plantes locales (spergulaire des rochers, silène, obione, salicorne, bette, inule, etc...)

* 1 sortie botanique sur la flore des landes, recherche des orchis, cirse, scorsonère, asphodèle, jasione, etc... 6 personnes à chaque sortie.

II - DIVERS

* Suivi du projet de remembrement de Pleudaniel avec réunions en Mairie et débat organisé le 23 mars à la demande de la SEPNEB avec la Mairie. L'ingénieur de la DDA, Monsieur Gallerne, le géomètre et une cinquantaine de propriétaires fonciers.

* Des données ornithologiques ont été fournies à Monsieur Philippon, membre de la SEPNEB chargé par le conseil général des Côtes-d'Armor de définir des zones littorales protégées sans possibilité de révision du POS sur les communes de Plouézec, Ploubazlanec, Loguivy et Paimpol (zones strictes non révisables) par R. Le Roy.

Section Pays de Morlaix

*** Adresse :**

Marijke KERBOURC'H - 5 rue de Kermadiou - 29600 MORLAIX -
Tél. 98.63.25.37

*** Responsables :**

Trésorier : Claude SUDRAT
Bureau : Geneviève MAOUT
François de BEAULIEU

*** Réunions de la section**

Chaque premier mercredi du mois à 20 h 30 à la MPT du Plateau à Morlaix

I - ANIMATIONS ET SORTIES

18 février : Sortie ornithologique en Baie de Morlaix

25 février : Ramassage et recensement d'oiseaux marins échoués

7 mars : Conférence de Jean SALAUN à la Mairie de Morlaix :
Les enquêtes publiques, les installations classées,
la pollution

10 mars : Remontée du Dourduff en Kayak

18 mars : Sortie dans le Bois de Langolvas

3 avril : Rencontre - débat : Tourisme et Nature avec les stagiaires
BEATEP

6 juin : Exposé sur les Rapaces Nocturnes par Jacques Maout

9 juin : Sortie : Sur les traces des Castors à Brennilis

10 juin : Sortie : Découverte des Landes du Cragou

31 juin : Stand SEPNE à la Mairie de Ploézo à l'occasion d'une
conférence sur les oiseaux de la Baie de Morlaix

9 au 13
juillet : Stand SEPNE dans la Galerie Marchande du Rallye Morlaix

5 septembre : "La Tourbière" F. de Beaulieu

22 septembre : Sortie "Chevreuils" dans les Monts d'Arrée

3 octobre : Conférence par D. Giraudon "Reptiles et Batraciens dans la
tradition populaire"

14 octobre : Sortie Castors - Initiation au recensement des castors

- 4 novembre : Stand SEPNE à la fête des Associations - Morlaix
- 7 novembre : "Le Cragou" Historique et Gestion d'une réserve
par F. de Beaulieu
- 10 novembre : Sortie "Découverte de la forêt du Cragou" avec un forestier
- 11 novembre : Sortie de la forêt du Huelgoat avec Fred Bioret
- 5 décembre : Réunion - Débat sur le port de Trébeurden avec
SOS Patrimoine
Compte-rendu d'un stage de cartographie à Belle-Ile
par Corine Calvez
- 9 décembre : Sortie ornithologique en Baie de Morlaix avec J. Maout et
E. de Kergariou

Section Nord-Finistère

* Responsables

P. et J. LAMOUR

Coatmeur - 29830 PLOUDALMEZEAU

Tél. 98.48.14.55

* Réunion de la section

Réunion de bureau en moyenne une fois par mois à Brest de 18 h à 20 h
Assemblée générale trimestrielle pour échanger les points de vues sur les activités et approfondir un thème.

La section depuis trois années vit une crise de responsabilité. Les réunions mensuelles se tenaient dans les locaux de Brest. Elles étaient bien suivies ; de nombreux participants manifestaient le souhait que des actions soient menées (une bonne cinquantaine de personnes). Notre secteur, vaste, est confronté à de nombreux problèmes d'environnement.

Vu l'ampleur du travail, les engagements de chacun (ar Vran, Réserves, études, contrats, les verts...) chacun mène son activité sans s'impliquer dans la section. Nous nous sommes retrouvés force militants (plus de 200 adhérents) sans responsables de section.

La vie de la SEPNB a été maintenue à la base par une équipe locale essentiellement de Ploudalmézeau, consistant surtout à animer des sorties, à tenir des stands, suivre quelques dossiers.

Depuis l'Assemblée Générale de Rennes tout est mis en oeuvre pour fonctionner dans l'esprit de ses résolutions.

- Restructuration de la section avec mise en place d'un bureau de section.
- Responsabilisation des adhérents sur leur commune. La section ne suivra un dossier que si les adhérents présents sur la commune le mettent en oeuvre.
- Créer les courants de communication. Un bulletin de section est inséré à chaque B.L. SEPNB.
- Assumer nos responsabilités par rapport au siège.
- Créer des liens d'amitié entre les adhérents (faire des fêtes pour nous entre adhérents)
- La SEPNB est l'affaire de tous, pas que des spécialistes, des profs de Fac. Ils sont essentiels à la SEPNB mais tout le monde peut faire un petit quelque chose. Notre association a besoin de qualité mais aussi de tous, nul n'est qualifié partout. Dans cet esprit, des formations sont mises en place.

I - ACTIVITES

14 janvier :

Deuxième séance : art culinaire, les algues avec la collaboration du CFA de Brest

28 janvier :

Initiation et découverte ornithologique en baie de Curnic en Guissény
40 personnes

09 février :

Réunion débat : enquête publique, pollution, élevage hors-sol animée par J. SALAUN

Présence d'une trentaine de personnes dont plusieurs élus

17 et 18 février :

Inventaire annuel des oiseaux échoués organisé par J.C. Linard

04 mars :

Taille des arbres fruitiers avec Jo Pronost, pépiniériste.

25 mars

Ornithologie en baie de Goulven avec J.P. Annezo (30 à 40 personnes)

22 avril

Jour de la terre ; fête de l'eau ; sculpture sonore

Promenade sur le sentier côtier avec en toile de fond les futurs aménagements en Plougonvelin avec G. Baclet

300 personnes dans l'après-midi et près d'un millier le soir

Conférence de presse sur le thème de l'eau

02 juin

A la découverte des orchidées du Nord-Finistère avec M. Corbineau de Nantes. Suivi réalisé par une dizaine de personnes.

10 juin

En collaboration avec un collectif d'associations (protection, agriculture biologique...) journée nationale de l'environnement à Keremma. Animation botanique et protection de la dune (M. Capitaine). Grosse animation réussie par un beau temps.

10 juillet

Dunes de Landéda et marais de Brouennou ; futurs projets de Conservatoire sur ce marais avec P. Grandmontagne.

20 octobre

Collecte de champignons animée par des pharmaciens. La question des collectes importantes de champignons se pose. Projet de collaboration avec la société mycologique du Finistère l'an prochain.

25 novembre

Jour de l'arbre en Tréouergat avec une coopération exemplaire de la municipalité animé par J.Y. Lesoueff et A. Le Hir (technicien de CAT).

16 décembre

Oiseaux de la Baie de Daoualas par J.P. Annezo (50 personnes)

II - DOSSIERS EN COURS

- * Golf de St-Pabu

Groupe local de Ploudalmézeau

Accord pour l'achat des dunes côté mer par le Conservatoire ; lutte contre un projet revu à la baisse côté terre ; collaboration avec le comité de défense.

- * Suivi de presse par Mesdames OGOR

- * Restaurant sur la côte sauvage de Landunvez

Acceptation et classement (loi 1930) sur la côte de Landunvez

Conflits avec le comité de défense qui remet le dossier au tribunal administratif

- * Plougonvelin, contrat de station touristique

Participation au comité de pilotage. Rédaction du point de vue de la SEPNB.

Rencontre sur le terrain et envoi d'un courrier à la municipalité

(un groupe local de 7-8 personnes suit le dossier)

- * Décharge sauvage de Milizac

Introduction du dossier par B. Dugornay et B. Fichaut

Cette affaire est exemplaire et devrait être menée jusqu'au bout vu la prolifération de telles décharges.

- * Zone aquacole de Guissény

Madame Troël participe aux réunions concernant la transformation de l'étang en zone de lagunage. La SEPNB s'oppose au fait que la pollution des eaux urbaines se concentre dans cette zone d'intérêt écologique.

- * Arbres centenaires du Relecq Kerhuon

Marie-Thérèse Morice intervient activement contre la destruction de ces arbres en bordure de l'Elorn sur la propriété de la Chambre de Commerce sur Brest pour l'extension du CIEL

- * Extraction de sable à l'embouchure de l'Aber Benoît

Mesdames Bihannic et Lamour s'attèlent à ce dossier très complexe. Le problème semble être lié au manque de granulats en Bretagne et à de fortes connotations économiques. Sa solution semble être dans une prise de conscience de tous que la protection de l'environnement mériterait que l'on accepte de payer plus cher le sable.

III - RESERVES

Yock

Poursuite des fouilles. Participation active aux journées ouvertes au public. Projet de Penn-ar-Bed à l'étude.

Cros et Trévorc'h

Eradication. De gros espoirs terminés en catastrophe. Aucune reproduction de sternes dans le secteur des Abers.

IV - COOPERATION AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

Foyer rural de Ploudalmézeau "L'Estran" : Inventaire ornithologique

Horizon Guipavas : Sortie mycologique

Kerbio Brest : Journée de l'environnement et Fête de la terre

Ribin all et collectif : Journée de l'environnement

Ar vran : Collaboration permanente des compétences de cette association

Section de Douarnenez

* Responsables

Gilles COULOMB - Kerhenri - POUILLAN SUR MER - Tél. 98.74.14.78

Jacques GARREAU - 5 HLM de Bréhuel - Douarnenez - Tél. 98.92.76.79

* Réunions de section

Le 1er mardi de chaque mois au local des Ateliers d'Art
Rue Louis Pasteur - Douarnenez

I - ANIMATIONS

- Sorties

. Ecoute des rapaces nocturnes	10 personnes
. Oiseaux marins	16 personnes
. Faune - Flore de la Forêt	15 personnes
. Etang de Trunvel	12 personnes
. Pointe du Raz	10 personnes

- Exposition

"Connaître pour protéger"

A la mairie de Douarnenez pendant la semaine de l'environnement

- Stand

3 jours à la fête des Produits de la Mer

II - ETUDES

- Comptages de bergeronnettes en dortoir
- Suivi des goélands nicheurs en ville

III - DIVERS

- Pose de clôture à la réserve du Cap Sizun
- Obturation des poteaux PTT
- Visite de la station d'épuration de Douarnenez
- Aménagement du local
- Informatisation de la section

Section Quimper - Pays Bigouden

* Responsables

Nelly LE PROVOST - 3 rue de Silguy - 29000 QUIMPER - 98.55.53.72

Bruno BARGAIN - Trenvel - 29720 TREGAT - 98.87.73.54

* Réunions de section

Le 2ème vendredi de chaque mois à 20 h 30, à la M.P.T. de Pont-L'Abbé

I - ANIMATIONS

12-13 mai : Stand au Printemps des Associations à Quimper

20 juillet : Stand aux Fêtes de Cornouailles à Quimper

25 novembre : Sortie ornithologique sur la Rivière de Pont-L'Abbé
12 personnes

II - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

- Journées nationales de l'Environnement : Encadrement de personnes chargées du ramassage des ordures sur les côtes de la Baie d'Audierne

- Entretien à la Réserve de Trunvel :

* Mars : Nettoyage des détritiques sur la réserve

* Printemps : Pose d'une clôture à moutons près de l'observatoire de Trunvel pour poursuivre l'expérience de pâturage extensif des moutons de Ouessant

Suivi de l'expérience de pâturage

* Décembre : taille des Tamaris

- Participation à des réunions de travail sur le dossier du traitement des résidus urbains à Quimper.

- Participation à une réunion sur les problèmes posés par les animaux sauvages et domestiques dans la zone urbaine de Quimper.

III - ETUDES

* Ornithologie

Suivi ornithologique à Trunvel :

- Annales ornithologiques de la réserve de Trunvel

- Suivi de la migration post-nuptiale de la Fauvette paludicole

* Papillons

Inventaire des papillons diurnes et nocturnes de la réserve

Section Concarneau - Trégunc

* Responsables

Trésorier : Michel BEUCHER - 10 impasse des 3 mâts - 29900 CONCARNEAU
Tél. 98.97.85.30

Secrétaire : Charles LEROUX - Ti Louzouar - Pendruc - 29900 TREGUNC
Tél. 98.97.62.48

* Réunions de la section

Bimestrielles

Centre des Arts et de la Culture - Concarneau
ou Salle des fêtes de Trégunc

I - ANIMATIONS

- Stand au forum des associations de la ville de Trégunc (mai 1990)
- Stand au forum des associations de la ville de Concarneau (octobre 1990)
- Mise en place d'une exposition nature dans la maison du littoral à l'occasion des journées nationales de l'Environnement (9 - 10 juin).
- Exposition nature dans la Maison du Littoral pendant l'été.
- Collaboration avec les animateurs SEPNEB pour la mise en place de l'animation sur le site des Etangs de Trévignon et l'île St-Nicolas-des-Glénan.
- Suivi de la nidification des sternes le week-end sur l'île aux Moutons (archipel des Glénan) de mai à mi-juillet avec information des visiteurs.
- 4 projections au Centre de vacances EDF de la Pinède du montage audiovisuel "Dunes et Etangs de Trévignon" réalisé par la section (été 90).

II - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

- Signature avec les Télécom d'une convention pour l'obturation de 1 000 poteaux téléphoniques creux. Mise en route de l'opération. 350 poteaux obturés en 1990.
- Interventions nombreuses auprès des services de l'Equipement, de la Préfecture, des municipalités de Concarneau et de Trégunc, du Comité de suivi de la station d'incinération pour le respect de la réglementation concernant le stockage des résidus.
- Désignation d'un membre de la section au sein d'un comité local de suivi de la décharge de Trégunc.

Balade naturaliste à Trévignon

Le chardon bleu victorieux et le courlis craintif

Le Télégramme

3.8.90

« Première recommandation : couvrez-vous bien, pour vous protéger du soleil. Il y a 60° à la surface du sable, vers 13 h... » Roland Péron, employé à la mairie de Trégunc et spécialiste des dunes et étangs de Trévignon, porte avec bonheur un « bob » protecteur. Ce jeudi matin, il a pris une demi-journée de disponibilité, pour guider un groupe de naturalistes amateurs et surtout pour former Fabrice et Mathieu, les deux jeunes animateurs de la SEPNB qui guideront, pendant tout le mois d'août, les balades naturalistes. Juillet aura été plutôt médiocre

en fréquentation. 68 Personnes sur une quinzaine de sorties, c'est peu, quand on se rappelle qu'en 85, les premières visites guidées accueillait près de 100 personnes. « L'ouverture de la Maison du littoral suffit à l'information de beaucoup. Elle a accueilli 2000 personnes le mois dernier. Les sorties aux Glénahs sont beaucoup plus suivies. Il y a eu 56 visiteurs en quatre journées », explique Roland Péron. Ce sont donc des passionnés qui s'inscrivent pour la promenade commentée de près de quatre heures, sur le site de Trévignon

130 espèces d'oiseaux en 20 ans d'observation

Longue vue, jumelles, cartes en main, un petit groupe d'une douzaine de personnes commence la balade, hier, vers 9h du matin. C'est déjà trop tard pour observer les courlis. Les premiers baigneurs arrivés sur la plage les ont fait fuir. Le site est heureusement riche. Roland Péron raconte : « Les étangs sont protégés depuis 83. La zone englobe 291 hectares. En 20 ans, j'ai pu y observer 130 espèces d'oiseaux ».

Aujourd'hui, avec un peu de chance, les visiteurs verront le busard des roseaux, assez commun, les hérons, foulques, poules d'eau, grèbes, peut-être une barge à queue noire ou un chevalier cul-blanc... »

Le chardon bleu et le chou maritime

La dune, ce sont aussi des plantes uniques. Réimplanté alors qu'il avait disparu, le chardon bleu, ou panicaut, emblème du Conservatoire du littoral, prolifère avec bonheur. Trévignon est aussi une des plus belles stations pour le chou maritime. « Ces deux plantes sont les deux joyaux botaniques du site », affirme Roland Péron.

La balade se poursuit par un coup d'oeil dans la longue-vue braquée sur les oiseaux de l'étang. Pendant quatre heures, le petit groupe va ainsi arpenter les sept kilomètres, aller-retour, entre la Maison du littoral et le Loch Lourger.

Géographie, zoologie, botanique, histoire, écologie, géologie :

Roland Péron aura expliqué le milieu et sensibilisé les visiteurs à sa protection.

Le travail de la SEPNB finit ainsi par payer. Roland Péron ne manque pas, lors de chaque visite, de montrer les premiers piquets des périmètres de protection installés sur les dunes. Ils sont aujourd'hui à moitié enfouis dans le sable. La

dune a repris des forces regne du terrain, même si elle viendra jamais au niveau d'années.

Les visites guidées ont lieu le mardi, jeudi et samedi, à partir de 9h, de la Maison du littoral, à la pointe de Trévignon et : Glénah, quatre fois par semaine, succès.

Fabrice et Mathieu : les deux nouveaux guides



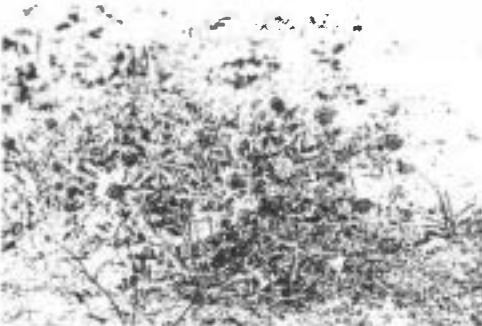
Fabrice Enon, à droite, et Mathieu Le Corre; à côté de lui les deux animateurs SEPNB de Trévignon pour le mois d'août.

Fabrice Enon et Mathieu Le Corre, ont tous deux obtenu une maîtrise en sciences naturelles. Pour devenir animateurs SEPNB, ces deux jeunes naturalistes ont répondu à un appel d'offres de l'association. Sur 200 candidats, 25 furent sélectionnés pour suivre un stage, au printemps, à Groix.

En ce mois d'août, ce sont eux qui vont guider les visiteurs. Hier, ils ont bien écouté Roland Péron, le grand connaisseur, présenter le site et son histoire. Ils seront ainsi fin prêts pour répondre à toutes les questions.

Mathieu Le Corre a, par ailleurs, une seconde mission. Il est chargé de recenser et d'identifier toutes les fauvettes qui passent par Trévignon, au cours de leur migration du Nord de l'Europe vers l'Afrique.

Mathieu pose environ 80 mètres de filets dans les roseaux dans la journée. Tous les trois quarts d'heure il passe ramasser les oiseaux prisonniers : roussettes, phragmites, bouscarles... Les oiseaux sont placés dans des sacs, puis identifiés, pesés, bagués. Le tout en l'espace de deux ou trois minutes...



Le chardon bleu avait disparu du site et revit aujourd'hui à Trévignon.



Roland Péron, le meilleur spécialiste des dunes et étangs de Trévignon.

- Organisation d'une opération "portes ouvertes" sur la décharge de Trégunc lors des journées de l'Environnement (juin 1990)
- Participation à l'enquête publique pour la régularisation d'une pisciculture à la Forêt Fouesnant.
- Désignation d'un membre de la section au comité de gestion des marais de Moustierlin (Fouesnant).
- Participation aux travaux de la commission environnement de la municipalité de Trégunc
- Prise de position de la section concernant le pompage de l'eau des étangs appartenant au Conservatoire pour l'irrigation de cultures.
- Propositions à la municipalité de Trégunc des travaux à effectuer pour la protection des dunes dans les secteurs fréquentés.
- Présentation de la SEPNB dans le bulletin municipal de Concarneau
- Participation de la section à 2 réunions d'information et de réflexion sur les incidences de la "loi littoral" sur la révision du P.O.S.

Trégunc

La SEPNB et la décharge de Kérouannec « Un immense dépôt sauvage »

« On a marre, rien n'est respecté ». C'est en ces termes que Michel Beucher, président de la SEPNB, a commencé la visite de la décharge de Kérouannec. C'est un vrai spectacle de désolation qui s'offre aux yeux. Des débris de toutes sortes jonchent par ci par là dans un désordre total la majeure partie de la superficie déjà surexploitée.

Alors que celle-ci est soumise au régime des installations classées et réglementée par des lois, « ce site est une immense décharge sauvage », comme le souligne l'un des membres de la SEPNB.

Le casier A, creusé comme le prévoit l'arrêté de 82 est depuis belle lurette complètement saturé. Tellement saturé qu'il occupe désormais le double de la surface autorisée, les ordures s'amoncellent pêle-mêle, en dépit de l'arrêté qui stipule pourtant que chaque casier devra être bien délimité, cela à l'aide d'un talus périphérique dont la hauteur moyenne devrait atteindre 2,50 m. Cet arrêté stipule aussi que la collecte et l'évacuation des eaux de ruissellement extérieures seront réalisées à l'aide de fossés régulièrement entretenus.

Fossés qui, dans la décharge de Kérouannec, sont complètement inexistant, que la récupération des eaux de percolation et lessivage devrait se faire à l'aide de drains pour que celles-ci soient acheminées vers un bassin d'accumulation, afin qu'il n'y ait aucun rejet au ruisseau, que la recirculation des eaux devrait être effectuée par pompage ou aspersion, là aussi absence de tel équipement; que la surface supérieure des couches de résidus devrait être recouverte « au moins » une fois par semaine par des couches de terre dont l'approvisionnement devrait être effectué à l'avance...

Enfin, la liste est longue de toutes les anomalies relevées depuis des années sur ce site et pour clore le tout la fin de la visite se poursuit pour arriver devant un deuxième casier également hors normes.

Les membres de la SEPNB ont constaté qu'un dépôt s'est créé sur une partie illégale de la décharge, qui ne devait recevoir que « provisoirement » des machefers, et accueil des déchets « non traités » en quantité de plus en plus importante au fil des jours. Ces déchets proviennent des

containers réservés aux particuliers à l'entrée de la décharge et des industries locales. « Sa remise en état posait des problèmes déjà en juillet, que va-t-il être maintenant ? ».

Autant de négligences font bondir les membres de la SEPNB qui, malgré de nombreux courriers au SICOM, constatent que la situation continue à se dégrader.

« On discute depuis six mois, on a des textes, des réglementations, pourquoi ne sont-ils pas respectés ». « Nous sommes furieux, l'administration et les élus ne font pas leur boulot », déclare la SEPNB, « nous sommes décidés à mener l'action jusqu'au bout ».

Un nouveau courrier vient d'être envoyé au président du SICOM, M. Louis Le Penec, dans lequel la SEPNB relate une nouvelle fois toutes les anomalies relevées au cours de leurs nombreuses visites.

Il faut rappeler que le SICOM regroupe 28 communes et a pour but de gérer l'élimination des déchets à l'usine d'incinération et des lieux de dépôt dont la décharge de Trégunc. C'est donc une ultime mise en garde qu'a adressé la SEPNB au président du SICOM, décidée à le mettre de-

vant ses responsabilités. Au cas où aucune action ne serait menée dans l'immédiat pour résoudre ce gros dossier, la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne est décidée à intervenir auprès du préfet.

Section Pays de Lorient

*** Adresse**

Section Pays de Lorient
Maison du Moustoir - Rue du Professeur Mazé
56100 LORIENT
Tél. 97.83.17.29

*** Réunion la section**

Le 2ème vendredi de chaque mois à 20 h 30

*** Responsables**

Jean-Paul AUCHER
Yvon GUILLEVIC
Arnaud LE HOUEDDEC

I - ETUDES

. Suivi biologique de la Réserve Naturelle François LE BAIL - Ile de Groix en collaboration avec Catherine PICHOT

. Collaboration au recensement national des oiseaux marins nicheurs

. Collaboration au comptage des oiseaux d'eau en collaboration avec le B.I.R.O.E.

. Suivi biologique des îlots de la rivière d'Etel (colonies de sternes protégées par arrêté préfectoral).

. Suivi biologique de la station d'Eryngium viviparum protégée par arrêté préfectoral.

. Etude sur les migrations d'oiseaux par baguages sur les communes de Groix, Plouhinec, Locmiquelic, Larmor-Plage, en collaboration avec Arnaud Le Dru.

II - ANIMATIONS / INFORMATIONS DU PUBLIC

. Stand aux journées culturelles du Pays de Lorient (janvier)

. Stand au festival interceltique de Lorient (août)

. Stand au forum des associations de Lorient (septembre)

. Organisation d'une dizaine de sorties publiques sur des thèmes variés (oiseaux hivernants, algues et coquillages, orchidées, dune...), qui ont regroupé près d'une centaine de participants.

III - PROTECTION DE LA NATURE

- Aide à la gestion de la Réserve Naturelle de Groix
- Surveillance des îlots à sternes protégés par arrêté préfectoral
- Suivi du dossier de gestion des dunes acquises par le Conservatoire du Littoral en Plouhinec
- Contacts avec la commune de Riantec pour la gestion d'anciens marais salants qu'elle vient d'acquérir
- Prise de position contre le projet immobilier de Kerbrest sur Guidel.

Ile de Groix

Telegramme
21. 9. 90

La pêche des pouces-pieds autorisée en période de reproduction !

Du 15 septembre au 15 novembre la pêche des pouces-pieds est autorisée à Groix. Une enquête menée par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne vient de montrer que la période de reproduction de l'animal (c'est un crustacé) s'étale de mai à octobre. Période vitale pour la colonie qui assure sa survie grâce à une forte densité d'individus rassemblés en grappes. « Les larves issues de la fécondation viennent se fixer sur le pied des adultes pour se développer ».

Recommandations aux amateurs

Le document de la SEPNB diffuse un certain nombre de conseils aux amateurs, faisant appel à la

responsabilité de chacun, bien conscient que la réglementation actuelle ne peut rien contre les pirates qui viennent piller la côte en toute impunité.

Ces conseils sont le fruit de recherches fastidieuses entreprises sur une colonie de pouces-pieds par un biologiste brestois suspendu par son baudrier dans sa faille d'étude, à la pointe de Pen-Men : « Ne grattez jamais complètement une grappe » car ce sont les moules qui coloniseront le site;

elles ont en effet une croissance beaucoup plus rapide. « Ne cueillez que les individus les plus gros » pour laisser aux plus jeunes le temps de se reproduire. « Cueil-

lez au milieu des grappes, en exploitant une grappe sur deux »; on le comprend, la survie de l'espèce est en jeu et à l'image de certains fonds marins surexploités qui se dépeuplent, les colonies de pouces-pieds ne survivront que grâce à une gestion raisonnée et au civisme de chacun.



Jean-Pierre Cullandre, biologiste de Brest, analyse scientifiquement le développement de ce crustacé à la pointe de Pen Men (Groix).

SECTION PLOERMEL

Adresse

B.P. 47 - 56802 PLOERMEL

* Responsable

Secrétaire : Nicole MABILAIS

* Réunions de la section

Le dernier mercredi de chaque mois à 20 h 30 à la mairie de Ploërmel

I - ANIMATIONS

- 26 novembre : Sortie découverte "Le Golfe du Morbihan"
(12 personnes)
- 18 février : Sortie découverte, "l'Etang au Duc de Ploermel"
(12 personnes)
- 11 mars : Sortie découverte "La Géologie du Pays de Ploërmel"
(6 personnes)
- 17 mars : Soirée projection "Falaises Vivantes"
(2 personnes)
- 29 avril : Sortie découverte "Les Oiseaux de nos Campagnes"
(4 personnes)
- 20 mai : Sortie découverte "La Grande Brière et le Marais Salant
de Guérande" (10 personnes)
- 10 juin : Journée Nationale de l'Environnement, "Découverte de
l'Etang au Duc de Ploërmel (15 personnes)
- 17 juin : Sortie découverte de la Tourbière de Sérent (10 personnes)

II - INTERVENTIONS DANS LES ECOLES

Projection du film "Falaises Vivantes" dans les écoles de Augan, Cruguel, Néant, Concoret, Guilliers, Trégranteur et Mauron (326 élèves)

III - ACTIVITES DIVERSES

- Participation, avec les autres associations concernées aux opérations de nettoyage de l'Etang au Duc de Ploërmel
- Présentation d'un stand lors de la Transarmoricaïne à Pontivy
- Recensement des busards cendrés et St-Martin à Campénéac
- Participation à la commission extra-municipale de l'Environnement de Ploërmel.
- Suivi du projet d'aménagement et de l'Etang au Duc de Ploërmel
- Etudes de divers dossiers d'enquêtes publiques (Olimpig, N.P.A.P., révision partielle du P.O.S. de Ploërmel).

IV - PROJETS

- Poursuivre les actions d'information et de découverte des milieux naturels
- Développer les actions pédagogiques auprès des écoles
- Participer aux actions locales avec présentation de stands et expositions
- Entretien du sentier botanique de Lizio

Section Golfe du Morbihan - Pays de Vannes

*** Adresse**

SEPNB - Bretagne Vivante
Résident H. Dunant -
Sous-Sol du bâtiment F1 - Kercado
B.P. 209 - 56006 VANNES CEDEX
Tél. 97.40.92.95

*** Responsables :**

Responsable : André FORLOT
Trésorière : Françoise MAHE

*** Réunions de section**

Permanence le mercredi de 14 h à 18 h au local
Réunion mensuelle le 1er vendredi de chaque mois à 20 h 30 - Centre Social de Kercado

I ANIMATIONS

28/01/90 : Sortie publique "oiseaux", Pointe des Emigrés à Vannes

1 avril au 30 juin à Falguérec, les samedis, dimanches et fériés de 14h à 19h par J.DAVID et des bénévoles.

19/03 : Stand Falguérec à une rencontre sur le tourisme organisée par le C.C.I. de Vannes

1 avril : Stand SEPNB + expos Dunes à une journée-concentration de V.T.T. à Baud.

5 juin : Sortie publique "oiseaux" en Rivière du Vincin à Vannes (15 personnes)

8 juin : Soirée diapos sur "Les marais littoraux" au P.A.C (25 personnes)

9 juin : Sortie publique "Les marais de la Presqu'île de Rhuys" (16 personnes)

9 et 10 juin : Portes ouvertes à Falguérec (170 personnes)

8 et 9 Septembre : Stand SEPNB à Vannes 100 Loisirs.

4 novembre : Sortie publique "oiseaux" à Kergorget en Sarzeau

9 Décembre : Sortie publique "oiseaux" à la Pointe des Emigrés à Vannes.

EXPOSITIONS

Journées nationales de l'environnement au P.A.C. à Vannes

Présentation du P.A.E. Echasse blanche par le collège d'Arradon

Expos "Marais - Vasières - Estuaires" de la D.R.A.E.

Septembre : Bibliothèque municipale de Rieux "Oiseaux migrants"

MEDIAS

Mars : R.B.O. Les oiseaux échoués

Mars : F.R.3 à Falguérec

Novembre : Schéma Directeur des zones sensibles du Morbihan
avec Ouest-France

DIVERS

RENCONTRE AVEC ...

- Bruno Bodard, Directeur de l'Office de Tourisme de Vannes,
- Le club des technologues du Parc d'innovation Bretagne-sud,
- Monsieur Lefèvre-Utile sur Falguérec,
- Les responsables du service "Espaces Naturels" du Conseil Général,
- Madame Sauvet, membre du C.A. du Conservatoire du Littoral,
- Le Secrétaire général de la préfecture à propos des dates de chasse,
- Le Préfet du Morbihan à Vannes 100 Loisirs et à l'Université d'été à Berder,
- Le Maire et adjoints de Larmor-Baden à propos de Pen en Toul,

ACTIONS DE PROTECTION ET INTERVENTIONS

- = MARAIS DE PEN EN TOUL à LARMOR BADEN;
 - . réunions en mairie,
 - . réunions avec la DRAE,
 - . participation au dossier de la vigie,
 - . lettre en faveur du classement à la commission nationale des sites,
 - . lettre au ministre de l'environnement contre la demande d'autorisation de travaux des aquaculteurs,
 - . rencontre avec B. Lalonde à Berder (université d'été),
 - . accueil des élus de Larmor-Baden à Falguérec,
 - . visite de Pen-en-Toul avec la vigie, à suivre....
- = Débroussaillage partiel de l'île de Creizic pour favoriser la nidification des Sternes.
- = Sentier du littoral, interventions à Baden et Sarzeau.
- = Rédaction et distribution d'un tract contre les dates de fermeture de la chasse au gibier d'eau.
- = Bilan des intérêts ornithologiques de l'île de Hoedic.

ACTIONS JURIDIQUES

Requête auprès du Tribunal Administratif contre l'arrêté préfectoral fixant les dates de fermeture de la chasse au gibier d'eau.

Section St-Nazaire - Presqu'île Guérandaise

*** Adresse**

Ecole Paul Minot
44500 La Baule
Tél. 40.24.42.68

*** Responsables**

Rémy Gautron
Trésorier : P. Monnot
Secrétaire : F. Gobaille

*** Réunions de la section**

Chaque 3ème jeudi du mois à l'Ecole Paul Minot à 20 h 30
Une bibliothèque vidéothèque est à la disposition des membres

RAPPORT D'ACTIVITE 1990

ANIMATIONS

Au cours de l'année la section a organisé,encadré,ou participé à 25 sorties d'initiation, conférences , expositions et autres manifestations.

Des thèmes très divers ont été abordés: ornithologie bien sûr mais aussi algues et petite faune du littoral,marais salants, pollution et santé,aquaculture...etc.

Les points forts ont été l'organisation de diverses manifestations dans le cadre des journées de l'environnement et notre participation à celle du "JOUR DE LA TERRE"

Nous avons également répondu à de nombreuses invitations d'autres associations, écoles et centres culturels ou de loisirs.

Aux 790 personnes touchées par les activités animées par la section s'ajoutent: les 770 élèves qui ont bénéficié de nos interventions dans les classes , le public qui a visité l'exposition inaugurale du centre ATHANOR à Guérande (2000 pers.) et les courageux, présents sur le pont de St Nazaire le "jour de la terre"(3000 pers.)

PROMOTION

De nombreux articles dans la presse , des émissions sur les radios locales et deux reportages sur la chaîne régionale FR3 se sont faits l'écho de nos activités ou de nos positions sur des projets jugés dangereux pour l'environnement en Presqu'île guérandaise.

La section répond régulièrement aux demandes de renseignements que lui adressent particuliers,associations et pouvoirs publics.

La présence des membres de l'association lors de nombreuses réunions publiques ou de travail (75 convocations ou invitations honorées en 1990) et leurs interventions ont été appréciées.

Le nombre de personnes inscrites sur la liste S.E.P.N.B. Presqu'île guérandaise était de 132 (111 membres et 21 sympathisants) au 31/12/90.contre 96 en 89.Les efforts réalisés ont permis une progression notable (36 adhésions supplémentaires au cours de l'année écoulée).

S.E.P.N.B. et Commune de Guérande d'accord : **PAR TOUS LES MOYENS LÉGAUX IL FAUT PROTÉGER LA HERONNIERE DE VILLENEUVE**

La destruction d'espèces protégées dans la heronnière de Villeneuve sur le territoire de Guérande, la réaction de la SEPNB qui s'en est suivie et qui a provoqué celle de la municipalité, des poursuites envers les contrevenants, puis un débat en ouverture de la séance du conseil municipal de Mercredi soir, on montré la volonté des associations concernées et des pouvoirs publics de renforcer la protection de cette zone naturelle unique en la mettant définitivement à l'abri de toutes opérations qui risqueraient de nuire à la vocation actuelle de réserve biologique d'une importance primordiale en ce qui concerne la nidification de certaines espèces d'oiseaux, et des observations scientifiques qui peuvent être faites.



Rémy Gautron, le responsable de la SEPNB devant les cadavres d'aigrettes garzettes ramassés dans la réserve après le passage intempestif de la tronçonneuse.

C'est le 31 juillet 1979, par une convention écrite passée entre la société d'Etude pour la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) et le propriétaire du Bois de Villeneuve de Guérande - vaste ensemble de 5 hectares 39 ares boisés à l'est de la ville - qu'est née officiellement la heronnière de Villeneuve. La charge de la gestion biologique de cet espace était confiée à la SEPNB, tout en laissant au propriétaire la jouissance des lieux sous condition de respecter les « normes de protection ». Il est stipulé aussi que la SEPNB assurera le gardiennage de la réserve. A l'article 5, on peut lire que « le débarquement ou l'accès sur le domaine terrestre est interdit au du 1^{er} février au 31 Aout pour permettre aux oiseaux de se reproduire en toute quiétude ».

L'article 6 indique que l'accord signé entre les deux parties pourra être annulé sur la demande de l'une ou de l'autre mais avec un préavis de 6 mois. Depuis, la SEPNB, gère de façon très pointue cette réserve biologique qui abrite la plus impor-

tante colonie d'ardéidés de la partie Nord Loire de la Bretagne: hérons cendrés et aigrettes garzettes, soit 200 couples en moyenne chaque année dont 110 couples d'aigrettes en 1985. Cette réserve est classée zone ZNIEFF (Zone naturelle d'importance écologique floristique et faunistique). Le suivi scientifique fait l'objet de communications annuelles auprès des administrations compétentes (Direction de la protection de la nature et du ministère de l'environnement) et auprès de M. Loïc Marro; directeur de la Réserve de Grand Lieu et spécialiste français des ardéidés.

Or vendredi dernier un préposé SEPNB à la surveillance de cette réserve surprenait quelqu'un en train de procéder avec un engin à des opérations débroussaillage d'allées sur le site protégé. à cette époque de nidification des interventions intempestives sont pour le moins intempestives car ne pouvant entraîner que des conséquences dommageables pour les oiseaux. Prévenu, Rémy Gautron le responsable pour notre secteur de la SEPNB



Les pancartes de la SEPNB à l'entrée de la réserve.

contactait le maire de Guérande qui envoyait immédiatement sur les lieux les gendarmes. En présence de ceux-ci les représentants de la SEPNB relevaient, rien que dans une zone restreinte de 20 m de diamètres, une douzaine de cadavres de poussins d'aigrettes, oiseaux qui effrayés par le bruit de la machine à couper étaient tombés du nid. Procès verbal était dressé, et dès le lendemain Rémy Gautron, au nom de la SEPNB déposait une plainte pour destruction d'espèces protégées.

Mais comme le commanditaire de cette opération était une personne qui se disait propriétaire mais qui ne l'était pas encore tout à fait et que la SEPNB n'avait pas été prévenue du changement qui se préparait, craignant que l'avenir de cette réserve soit définitivement compromis, Rémy Gautron demandait au maire que ce problème soit évoqué lors du prochain conseil municipal.

Ce qui fut fait lors de la séance de mercredi soir en présence des militants de la SEPNB qui rem-

plissaient la salle. Le maire de guérande demandait que cette question du domaine de Ville neuve soit débattue en priorité. Unaniment le conseil municipal se montrait d'accord pour que ce bois puisse rester réserve biologique. Mais comment parvenir à ce but. La modification du POS n'est pas une mesure suffisante. La vente de cette propriété est imminente. Peut-on faire intervenir le département pour qu'il fasse jouer son droit de préemption? Il ne semble pas, car elle se trouve en dehors (juste à la limite) du périmètre de préemption du département. Pour Michel Rabreau il reste au moins deux solutions: un accord avec le futur propriétaire pour une reconduction et un renforcement de la convention sur la réserve biologique; ou bien alors, mise en oeuvre de la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Il est probable qu'on s'orientera vers cette dernière solution, étant donné l'importance scientifique et biologique de cette réserve. Affaire à suivre

ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

Recensement des oiseaux marins échoués

Récupération et soins de la faune en difficulté: 104 oiseaux récupérés cette année et participation de l'école vétérinaire de Nantes. Problème à étudier car nous risquons, faute de moyens supplémentaires d'être rapidement débordés.

Gestion de 8 réserves et sites protégés: constitution d'un dossier d'arrêté de biotope pour la réserve de Villeneuve, devenu le 4e site français pour la reproduction des aigrettes garzettes (153 couples).

Travaux d'entretien et de création de nichoirs à sternes

Intervention au cours de l'enquête publique du P.O.S. de Guérande.

ETUDES ET TRAVAUX

Recensement des oiseaux nicheurs dans le réseau des réserves ornithologiques.

Suivi de la réserve botanique "Orchidées"

Recensement des oiseaux marins échoués.

Recensement des mammifères marins échoués.

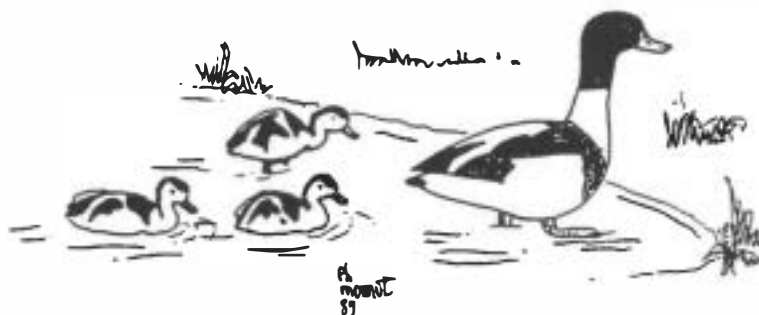
Accueil d'étudiants pour leurs travaux de recherches

Recherches des nouvelles héronnières à la demande de L. Marion.

Notes botaniques et ornithologiques (berges du canal de Nantes à Brest)

Entretien et construction de nichoirs sur deux sites du marais salant guérandais.

La saline de Quifistre, propriété de l'association, a produit cette année encore une centaine de tonnes de sel.



Faune blessée...

...Conseils de la Société pour l'étude et la protection de la nature

DF 4.1.90

Avec l'ouverture de la chasse, les fortes marées, les tempêtes, la mauvaise saison, la section Saint-Nazaire presqu'île guérandaise de la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) s'apprête à recevoir les animaux blessés ou en difficulté.

L'an passé, 25 oiseaux ont été confiés à la SEPNB ainsi que 60 victimes du mazout, de chocs, de tirs, d'hameçons, épuisées ou tombées du nid. Vingt-trois ont pu être relâchés dans leur milieu, 8 handicapés ont été confiés au parc animalier de Rozé, 18 sont morts à leur arrivée ou en soins, 6 ont été euthanasiés.

A noter la récupération de 6 oiseaux bagués dont un rouge-gorge parti de Suède et qui avait parcouru 1840 km en un mois !

A déplorer tout particulièrement des tirs sur des espèces protégées, dans les marais salants notamment, où un cygne en escale migratoire a été lâchement abattu par un « porteur de permis de chasser ».

Les bons réflexes

Les personnes qui recueillent un animal blessé sont souvent désorientées et peuvent commettre des erreurs fatales à l'animal.

Dans le cas d'un oiseau, il faut essayer de le capturer sans brutalité (en jetant sur lui filet, couverture... qui l'immobilisent).

Le mettre au noir dans un carton au fond tapissé de journaux. Téléphoner et le conduire auprès

d'un responsable SEPNB (société reconnue d'utilité publique) : R. Gautron, tél. 40 24 42 68 La Baule ; J. Brien, tél. 40 01 76 41 Assérac ; F. David, tél. 40 53 37 89 Saint-Nazaire ; F. Gobaille, tél. 40 24 96 99 Guérande.

Ce qu'il ne faut pas faire : tenter de soigner l'oiseau soi-même, se fier à une bonne santé apparente qui peut cacher une blessure interne, une maladie grave, essayer de le nourrir ou de le faire boire de force (surtout pas de pain trempé dans du lait), ne pas exhiber sa découverte, cela ne peut qu'aggraver son état.

En cas de découverte d'un oiseau mort, il faut avoir le réflexe d'examiner ses pattes, il peut être bagué, donc source de précieux renseignements. De toute façon, il est toujours opportun de contacter l'un des responsables indiqués.

Il faut savoir enfin que de nombreux animaux sont protégés par la loi. Capture, transport, détention sont interdits. Et se souvenir aussi que tout animal a droit au respect, à l'attention, aux soins, à la protection de l'homme. Et si la mort d'un animal est nécessaire, elle doit être instantanée, indolore et non génératrice d'angoisse (déclaration des droits de l'animal).

Il appartient d'ailleurs à l'homme d'être l'interprète compréhensif de l'animal qui, isolé, abandonné à lui-même, ne pouvant réclamer ni individuellement ni collectivement, souffre d'un grand désavantage.



ACTIONS JURIDIQUES

Dix plaintes avaient été déposées pour transports, détentions ou destructions d'espèces protégées en 1988 et 89. Des problèmes liés au bureau régional de Brest (mauvaises relations avec l'avocat de l'époque) ont fait que la plupart des ces affaires ont été classées sans suite par le procureur. Des dossiers de constitution de partie civile avec un nouvel avocat permettront de poursuivre ces actions conformément aux décisions du C.A.

Deux affaires ont été jugées au cours de l'année écoulée:

- * destruction de deux harles par deux chasseurs de StNazaire: deux ans d'interdiction de chasser, 5000 F de dom et 1000 F d'amende.
- * destruction d'un tournepierre par un chasseur de Montoir: un an d'interdiction de chasser 500 F de dom. et 1000 F d'amende. Le chasseur et la S.E.F.N.B. ont fait appel.

Deux nouvelles plaintes ont été déposées en 1990:

- * Affaire de la héronnière de Villeneuve (réserve biologique gérée par la section): destruction d'espèces protégées (aigrettes garzettes) et atteinte à leur milieu.
- * Chasse en temps prohibé contre trois chasseurs ayant fait l'ouverture une semaine avant la date autorisée en Brière.

Deux accords à l'amiable pourraient intervenir dans le règlement de deux affaires :

- * Héronnière de Villeneuve
- * Artémis Garofalidis (pollution pétrolière à Donges). La S.E.F.N.B. a demandé 1000 F de dommages par oiseau touché (300 oiseaux).

PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE ET AUTRES :

La section est représentée dans plusieurs structures officielles, est membre de plusieurs associations , et entretient des relations régulières avec des organismes chargés de l'environnement.

En 1990, la section a de plus:

- * adhéré à l'association des Classes Patrimoine de Guérande avec qui des expériences pédagogiques ont été menées.
- * assisté régulièrement aux réunions des commissions AFROSEL (études sur les marais salants). Des idées et des propositions de ses trois représentants ont été retenues et étudiées, notamment le classement des marais salants en Grand Site National.

ANIMATION 1990

28/01	Conférence Amicale Laïque St André des Eaux	60p
11/02	Randonnée ornitho Côte sauvage Le Croisic	10p
17/18	Week-end recensement des oiseaux marins échoués	14p
11/03	Sortie animation ornitho Sissable	30p
19/03	Projection Grain de Sel Classes patrimoines Guérande	50é
25/03	Pollution et santé Pornichet (avec F Demain)	150
26/03	Projection Grain de Sel Classes Patrimoines Guérande	30é
02/04	Projection Grain de Sel Classes Patrimoines Guérande	50é
08/04	Sortie de Printemps Canal de Nantes à Brest	16p
22/04	Participation Jour de Terre Pont de St Nazaire	3000
12/13	Exposition SEPNB Athanor Guérande	2000
16/05	Classe verte Guérande (marais)	25é
17/05	Projection Vases Sacrées	25é
26/05	Animation en Brière Congrès national Cinéma et vidéo non professionnel	110
05-10	Animation des journées de l'environnement :	
06/06	Projection débat Pollution des eaux Guérande	30p.
10/06	Flore et Faune du littoral (expo du 5 au 30 juin)	520e
24/06	Pique-nique SEPNB Guenrouët	10p
02/09	Participation organisation Rallye vélo Marais	60p
07/10	Connaissance et inventaire Algues Le Croisic	30p
28/10	Conférence "Les Rapaces" Pornichet	160
18/11	Sortie ornitho et ferme aquacole Le Croisic	50p
02/12	Sortie ornitho Sissable	40p
08/12	Journée plantons pour la vie La Baule (2500 arbres)	/
15/12	Récupération journaux plastiques papiers (1,8t)	30é
22/12	Grain de Sel Vases Sacrées Ecole Pradonnais Guérande	60é

Section pays nantais

*** Adresse**

La Manu, 10 bis bd de Stalingrad - 44000 NANTES

*** Responsables**

Secrétaire-Trésorière : Claudine Bouillard - 9 av. de Terpsichore - 44470 Carquefou

Délégué départemental : Michel GARNIER - 56 rue J.Baptiste Marcet - 44000 NANTES

*** Réunion de la section**

Réunion mensuelle : ouverte à tous les adhérents, avec un thème principal annoncé au préalable, le premier vendredi de chaque mois à 20 h 30

Réunion de bureau : le lundi qui suit la réunion mensuelle à 18 h, réunion à caractère plus technique

I - ANIMATIONS

- 28 janvier : sortie dans la vallée du Cens ; intérêts écologiques des coulées vertes (20 personnes)
- 25 mars : découverte du domaine de Bois-Joubert (60 personnes)
- 29 avril : découverte des oiseaux de l'Erdre et des tourbières de Mazerolles (15 personnes)
- 08 juin : sortie ornithologique au Lac de Grandlieu (12 personnes)
- 08 septembre : participation à l'opération "Loire pour Tous" ; animation ornithologique et randonnée découverte le long de la Loire
- 02 décembre : première journée d'un cycle de quatre jours de formation en ornithologie ; baie de Bourgneuf (12 personnes)

II - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

- Concertation avec la municipalité de la commune de Vay pour ne pas faire d'aménagements inconsidérés concernant l'étang de Clégreuc dont l'avifaune et la flore sont très riches
- Intervention auprès de la municipalité de Thouaré concernant un projet d'installation d'un terrain d'accueil pour les gens du voyage dans une ZNIEFF (vallée de la Seilleraye). Une autre solution sera envisagée

Avez-vous vu la Marouette ponctuée ?

Aux portes de Basse-Goulaine, discret peu fréquenté, existe un marais riche d'oiseaux et de plantes. L'équipe « Découverte nature » de l'amicale laïque de Basse-Goulaine, a emmené plus de 80 personnes découvrir ce lieu de silence et d'eau.

Après un trajet sur le terrain : la Butte-de-la-Roche (au-dessus du pont de l'Ouen) l'île Verdon (découverte de la flore), le Port-du-Montru (les oiseaux des marais), les participants se sont retrouvés salle Saint-Brice à Basse-Goulaine, pour un débat animé entre défenseurs de la nature, le Groupement ornithologique de Loire-Atlantique et la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne et décideurs, utilisateurs et gestionnaires tels le SIVOM « Loire et Goulaine » et le SIDEMG. Tous les sujets ont été passés en revue : l'importance biologique du marais, sa flore, sa faune, son histoire physique et humaine. La protection des sites, l'hydraulique, les perspectives touristiques. On a pris aussi l'avis des gens du terrain, non sans passion parfois comme lors de l'évocation de l'enquête d'utilité publique de Haute-Goulaine sur la création d'une base de loisirs. En conclusion, l'assemblée s'est intéressée à la protection du marais. Pour M. Gouret de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne, « la richesse écologique d'un milieu c'est sa di-



Quelque part au long du marais de Goulaine.

versité ; biotopes, espèces. Le marais de Goulaine zone humide

aménagée au XIX^e siècle est de ce point de vue homogène. La pré-

sence de l'eau y est indispensable, il faudrait même qu'elle y

reste plus longtemps. Ces zones humides le long des fleuves ont un rôle important pour le littoral qui se répercute sur les espèces du plateau continental. « Méconnue et tranquille, ce marais exploité par les hommes (chasse, pêche, élevage) a besoin de protection. Le développement touristique (gîtes ruraux, activités de découverte, pêche, promenade à pied et en barque) devra se faire dans le respect des équilibres naturels, là-dessus l'ensemble des participants apparaît d'accord. Souhaitons que ces bonnes intentions durent avec le temps, alors le faucon hobereau, la marouette ponctuée (qui ressemble à une poule d'eau) la sarcelle d'été, la grèbe huppée, le lizzard des roseaux, pourront continuer leur dialogue ancestral avec les bécotiers d'un marais de Goulaine, à l'abri des regards curieux.

III - PARTICIPATION

- D'un représentant de la section aux travaux du conseil départemental de la Chasse
- D'un représentant de la section aux travaux du comité consultatif au SIMAN en matière d'environnement (thème abordé depuis son installation : collecte et retraitement des déchets ménagers).
- Le 15 décembre, à une journée d'animation et d'informations sur les marais de Goulaine
- Le 22 décembre, à la mise en place d'une clôture à Bois-Joubert (10 personnes).

IV - COMMUNIQUE DE PRESSE

La fréquentation des zones humides la Basse-Loire par des cigognes depuis deux ans a incité l'association Couéron-Audubon-Atlantique à prendre l'initiative d'implanter des nichoirs dans les marais de Couéron afin d'accroître si possible cette fréquentation. La SEPNB se réjouit de cette initiative et souhaite qu'elle soit couronnée de succès.

La présence de cigognes sur ces zones humides démontre leur qualité. Alors que ces oiseaux ont plus ou moins déserté certaines régions comme l'Alsace, en raison notamment de l'assèchement de marais, ils peuvent trouver sur l'estuaire de la Loire un biotope favorable, à condition que ces zones humides soient préservées et entretenues.

La SEPNB se réjouit également du partenariat de l'E.D.F. dans la réalisation d'un tel projet mais elle espère qu'il ne s'agit pas là seulement d'un coup médiatique mais au contraire de la traduction d'une politique délibérée qui, en toutes circonstances, respecte l'environnement.

SEPNB - Section NANTES

L'aide à la nidification des cigognes

0F 3.9.90

Une réalité dans le marais couëronnais



L'édification d'une plate-forme.

COUÉRON. — L'association Couéron-Audubon-Atlantique avait souhaité favoriser la nidification des cigognes blanches dans le marais de Couéron. Depuis hier, cela est chose faite grâce à l'action conjuguée de Guy Lorcy et de Michel Brisson, chef d'agence de Nantes-St-Herblain à l'Electricité de France.

Cinq aires artificielles ont été installées vendredi 31 août, dans différents coins du marais de Couéron. Chaque aire étant constituée d'un support en bois qui reçoit à cinq mètres de hauteur, une plate-forme en fer galvanisée de 1,50 m de diamètre garnie de branchages.

La fréquentation des zones humides de la Basse-Loire par des cigognes depuis près de deux ans avait incité l'association Couéron-Audubon-Atlantique à prendre l'initiative d'implanter ces nichoirs dans le marais de Couéron, afin d'accroître si possible, cette fréquentation. La société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne se réjouit, quant à elle, de cette initiative qu'elle souhaite couronnée de succès.

La présence des cigognes

sur ces zones humides démontre bien que ces oiseaux ont, plus ou moins, déserté certaines régions comme l'Alsace, en raison notamment de l'assèchement des marais. La signification aussi qu'ils peuvent trouver près de l'estuaire de la Loire, un biotope favorable à condition que ces zones humides soient préservées et entretenues.

La SEPNB se réjouit du partenariat de l'EDF dans la réalisation d'un tel projet qui traduit bien une politique délibérée en toutes circonstances de respecter l'environnement. La participation de l'EDF à cette opération représente un financement de 20 000 F.

Une convention signée entre le ministère de l'Environnement, de l'Industrie, du Tourisme et de l'Electricité de France prévoit des moyens pour protéger l'avifaune.

L'agence de Nantes-St-Herblain EDF souhaite contribuer à l'essor de ce territoire et participer à la vie locale. Ces préoccupations l'ont conduit à soutenir l'action engagée par Couéron-Audubon-Atlantique.

Pour que les cigognes soient... de retour.



Janvier 1990

Création d'une structure de travail
thématique au sein de la S.E.P.N.B. :

LE GROUPE D'INITIATIVE ET DE RECHERCHE APPLIQUEE POUR
LA GESTION ET LA PROTECTION DES MARAIS : GEPMAR

1) QU'EST-CE QUE LE GEPMAR ?

Le GEPMAR est un groupe de travail interne à la SEPNB, agissant exclusivement dans le champ de l'étude et de la protection des zones humides .

Sa création fait suite à la réflexion menée par un groupe d'adhérents de Loire-Atlantique sur la capacité actuelle de la SEPNB à intervenir dans le domaine de la protection des zones humides, thème primordial en matière de protection de la nature dans ce département.

Le GEPMAR n'est donc pas une nouvelle section SEPNB à compétence géographique déterminée. C'est un outil de travail complémentaire des sections départementales et locales de la SEPNB, agissant en concertation avec celles-ci, afin de renforcer leur action.

2) QUELS SONT LES OBJECTIFS DU GEPMAR ?

a) Le contexte de sa création :

-La SEPNB a toujours placé les zones humides au premier rang de ses préoccupations en raison de leur importance dans le paysage régional, de leur grande valeur écologique, et de leur sensibilité à l'évolution des activités humaines.

Ces caractéristiques confèrent aux Marais de l'Ouest, et plus particulièrement à ceux de Loire-Atlantique une très bonne représentativité au sein des milieux humides menacés d'Europe Occidentale.

Simultanément, les zones humides de notre région font encore l'objet de projets de transformation alors qu'elles sont concernées par les mesures de protection des milieux naturels sensibles, actuelles et à venir (directives et règlements CEE).

-Tous ces éléments contribuent à expliquer la permanence d'un public sensible à la protection de la nature dans les zones possédant des milieux humides remarquables mais menacés. Cette motivation est à l'origine d'un certain dynamisme d'adhésion à la SEPNB dans ces secteurs. Il appartient donc aux sections concernées de valoriser cette situation. Pour ce faire, elles doivent favoriser la participation de leurs adhérents "militants" à des actions efficaces et formatrices en faveur des zones de marais.

b) Les objectifs du GEPMAR ; Ils sont de deux types :

1- Agir d'une manière efficiente pour la défense des milieux humides;

Le groupe se propose de contribuer à une meilleure connaissance de ces milieux et de leur fonctionnement afin d'en promouvoir les formes de gestion intégrant une meilleure protection de leurs richesses écologiques.

2- Mobiliser durablement le potentiel "militant" de l'association;

En ciblant son action sur un thème particulièrement motivant , le GEPMAR entend favoriser l'investissement dans l'association d'anciens ou de nouveaux adhérents jusqu'alors inemployés ou dispersés.

Chasse au gibier d'eau

La Brière, étang côtier : une ruse administrative qui ne trouve aucun fondement dans la réalité

Le 8 août, les chasseurs briérons s'exprimant dans nos colonnes souhaitaient voir classer la Brière comme les étangs côtiers de Gironde. Une solution qui leur permettrait de chasser dès le 15 juillet au lieu du 29 juillet.

Yves CHEPEAU. — Vouloir classer la Brière comme les étangs côtiers de Gironde est une ruse administrative mais qui ne trouve aucun fondement dans la réalité. Car la Brière est un marais d'eau douce. Il n'est pas soumis à l'influence naturelle des marées.

O.F. — Il y a pourtant régulièrement des envois d'eau salée dans les marais de Brière. C'est un argument que peuvent reprendre les chasseurs pour faire classer la Brière étang côtier ?

Y.C. — Certes. Mais ces envois d'eau sont liés aux intérêts agricoles et ne sont pas toujours bien gérés. L'hiver, le marais briéron constitue une cuvette de réception des eaux. Au printemps, afin de libérer les prairies pour le pâturage, on évacue l'eau vers la Loire. Le problème, c'est que l'eau est souvent évacuée trop vite, sans tenir compte des fortes évaporations qui surviennent ensuite en été. Il serait plus sage que les agriculteurs en gardent un peu, au printemps, afin d'éviter des envois de marées trop tôt. Avec les fortes chaleurs de ces derniers temps, le niveau du fleuve est bas. Si les vannes qui alimentent en eau la Brière ne sont pas fermées suffisamment tôt, c'est de l'eau salée qui s'infiltre dans les canaux,

↑
l'eau de Loire, à un niveau très bas étant repoussée vers l'amont

par la marée montante. En ce moment, on a effectivement de l'eau très légèrement saumâtre. Mais on n'a pas observé de cas de mortalité de poissons d'eau douce. Ces envois de marées sont en tout cas artificielles. Si les chasseurs argumentaient là-dessus, ce ne pourrait concerner que les marais de Donges.

O.F. — La chasse en Brière ne se résume pourtant pas à une affaire de date et de niveau d'eau ?

Y.C. — Il faut prendre en compte toutes les données du problème et surtout dépassionner le débat des deux côtés. Chasseurs et associations de protection de la

nature. Les chasseurs peuvent être d'ailleurs des alliés précieux de sauvegarde des milieux naturels. Nous savons qu'ils sont sincères quand ils parlent de tradition. La chasse en Brière est un phénomène culturel très ancré. Mais il ne faut pas confondre tradition et immobilisme. Une tradition doit évoluer et se repositionner par rapport à la réalité. Autrefois, le milieu naturel était en meilleur état parce que plus entretenu et la chasse se pratiquait avec des moyens (armes et moyens de locomotion) moins efficaces. Les chasseurs de gibier d'eau devraient se donner une gestion aussi rigoureuse que celle des chasseurs de gibier de terre, qui

ont des plans de chasse et des groupements d'intérêt cynégétiques. Nous les invitons à une gestion plus fine qui ne se limite pas au canard colvert.

O.F. — S'aligner sur les chasseurs de Gironde ne semblent pas relever de la meilleure tactique ?

Y.C. — Absolument pas. Les chasseurs girondins donnent à l'opinion publique l'image la plus rétrograde et extrémiste qu'il soit des chasseurs. N'oublions pas qu'il y a chez les chasseurs beaucoup de gens raisonnables et nuancés. Nous voulons préserver le dialogue avec ces gens-là.

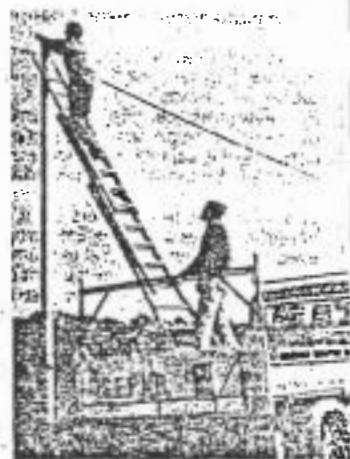
Recueilli
par Anne DAUTREMÉPU

VOUS AVEZ DIT : PROTECTION DE LA NATURE

Oui telle était l'opération menée samedi dernier sous l'impulsion de la S.E.P.N.B. qui, avec l'aide matérielle de la commune et d'une équipe de bénévoles dongeois avait pour but, l'obstruction des poteaux téléphoniques métalliques qui bordent de nombreuses routes de campagnes, les services Télécom fournissant les capuchons.

Le but était de protéger de nombreux oiseaux qui par curiosité ou maladresse tombent à l'intérieur et ne peuvent en ressortir, les condamnant à une mort irrémédiable provoquant la disparition de nombreuses espèces utiles.

Pour cette première journée plus de trois cent poteaux ont été ainsi obstrués. La commune de Donges étant le précurseur, on peut espérer que de nombreuses communes du Parc de Brière suivront cet exemple.



GEPMAR :

- Participation aux travaux d'APROSEL (Association pour la promotion du sel de la Presqu'île Guérandaise) aux côtés de la section SEPNE locale . Cette association regroupe l'ensemble des partenaires, publics ou privés, concernés directement par la préservation et le développement géographique et économique des Marais salants de Guérande . Une solution globale aux problèmes des Marais de Guérande devait être recherchée , en prévoyant le maintien de l'activité salicole, tout en assurant la sauvegarde des exceptionnelles qualités biologiques et paysagère du site. Le GEPMAR est intervenu dans les domaines du foncier et de l'hydraulique en pratiquant une concertation étroite avec les paludiers. L'intégralité des mesures de protection préconisées par le groupe ont été retenues dans les propositions finales rédigées par le cabinet coordonnateur.

- Enquête auprès des paludiers des Marais salants de Guérande pour un complément d'inventaire sur quelques espèces d'oiseaux se reproduisant sur la zone (effectifs et répartition).

- Action de protection sur la principale colonie de sternes des marais Guérandais : travaux de réhabilitation du site et suivi de la reproduction . Essai concluant d'un site artificiel à proximité.

- Participation aux réunions du groupe "ornithologie" de l'APEEL dans le cadre de l'étude préparatoire à l'application de la directive CEE 79/409 " Oiseaux d'eau" sur l'estuaire de la Loire.

- Suivi du dossier de sauvegarde et de mise en valeur des Marais de Mazerolles (problèmes des extractions , projet d'arrêté de biotope , projet d'aménagement à des fins de loisirs de découverte).

**L'ASSEMBLEE
GENERALE
DE RENNES**

Société pour la protection de la nature en Bretagne

Jean Salaün élu président

OF 14.5.90

RENNES. — Pas de divergences sur l'objectif de la société mais nécessité d'en améliorer le fonctionnement, c'est la conclusion du débat qui s'est tenu ce week-end au lycée de la Lande du Breil à Rennes entre les militants de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne venus des cinq départements.

Pas de crise de recrutement, au contraire, le nombre d'adhérents augmente et dépasse 2 200. Mais la gestion d'une quarantaine de réserves, la direction de treize salariés (plus des TUC, des objecteurs, des saisonniers), la formation des responsables, la vulgarisation de l'écologie, la gestion rigoureuse d'un budget de cinq millions de francs requièrent un travail écrasant de la part des responsables bénévoles.

Des responsabilités aux jeunes

On parle, dans toutes les associations, d'une crise du militantisme bénévole. La SEPNB entend répartir les tâches entre un plus grand nombre de personnes.

Persuadés que le renouvellement favorisera une prise de responsabilités par des jeunes, Maurice Le Démezet, président sortant, et Jean-Yves Monnat, ancien président, ont décidé de ne pas représenter leur candidature au conseil d'administration.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Protéger les victimes contre le feu et donner l'alerte



L'assemblée au lycée de La Lande du Breil à Rennes.

On craignait de ne pas enregistrer assez de candidats à ce conseil d'administration ; il n'en a rien été. Par contre, pas de jeune pour accéder à la présidence.

M. Jean Salaün, de Logonna-Daoulas, président de la SEPNB de 1985 à 1987, accepte de reprendre du service pour un an. Il précise avec humour qu'il est retraité et a 62 ans.

Fondateur de Beva E Bro Daoulas, il y a une quinzaine d'années, spécialiste des pollutions, ancien technicien de l'analyse des eaux, Jean Salaün est le type même du militant compétent et passionné. S'il sait pouvoir compter sur les scientifiques, il regrette de ne pas compter assez de juristes à la SEPNB.

Un laboratoire d'idées

Avec lui, la décision de l'assemblée de « ne pas devenir une entreprise mais de rester un laboratoire d'idées et une référence en matière de protection de la nature » sera appliquée. Mais, ce que certains ont appelé « la crise de croissance » de l'association ne sera réglée que lorsque de nouveaux responsables, régionaux, départementaux et locaux, prendront une part plus active en liaison avec le président et le secrétaire général Max Jonin, mais aussi avec les autres associations.

Et puis, dans un ou trois ans, il faudra bien que la SEPNB assure la « relève » de ceux qui se dévouent depuis dix ou vingt ans.



Jean Salaün, bon pour le service.

Maurice LE DEMEZET - Président de la S.E.P.N.B.
RAPPORT MORAL - ASSEMBLEE GENERALE 1990

Chers Amis,

Voici 25 ans que je suis membre du Conseil d'Administration de la S.E.P.N.B.

La poignée de naturalistes et géographes du début a su drainer les compétences et enthousiasmes qui font de notre Association une voix reconnue, respectée, une des plus importantes Associations de Protection de la Nature régionales de l'hexagone.

Le groupuscule de trublions "écolos" d'il y a trente ans prêchait dans le désert. Cassandre des drames qui allaient se produire, en Bretagne et ailleurs, nous sommes à présent entendus, souvent écoutés ; parfois même nos détracteurs d'hier viennent solliciter nos conseils.

Les constats sont aujourd'hui tellement incontournables, les menaces tellement fortes, et malheureusement, dans certains cas, les perspectives tellement noires, que l'opinion publique est maintenant alertée. Chaque citoyen devient vigilant et les idées que nous tentions de faire passer il y a trente, vingt, dix ans sont, comme nous le souhaitions, prises en compte par d'autres. D'autres Associations, bien sûr, qui se sont spécialisées dans tel ou tel domaine, mais aussi les responsables administratifs et politiques qui sont désormais contraints, quoi qu'on puisse penser de leurs motivations ou objectifs individuels, de gérer cette réalité, à tous les niveaux.

Mon rapport moral de l'an passé soulignait que la décentralisation responsabilise nos partenaires locaux (Maires, Conseillers Généraux, Conseillers Régionaux), ceci devant nous inciter à multiplier avec eux les relations sur des objectifs et actions précis, leur offrant notre compétence, eux proposant leurs moyens. Cela s'appelle le partenariat. Ce qui n'exclut évidemment pas les actions contentieuses lorsqu'elles s'avèrent nécessaires.

Dans le même temps, le militantisme SEPNBiste semble s'émousser. L'on constate de plus un "turn over" rapide de nos adhérents : l'Association perd chaque année un tiers de ses adhérents, qu'elle n'arrive pas à fidéliser.

Le "sondage-interrogation" décidé en ce début d'année par le C.A. s'est traduit par une lettre du Président à l'ensemble des adhérents. L'analyse des réponses figure dans le dernier Bulletin de liaison. Ces réponses représentent environ 5 % des personnes contactées et montrent, à quelques exceptions près, un certain désenchantement, un désintérêt, un sentiment d'isolement et d'incompétence, en tous cas ressentie comme telle dès lors que le répondant n'est pas naturaliste.

L'Association est bien perçue à l'extérieur, mal vécue à l'intérieur. Comment analyser ce paradoxe ? Les militants d'une Association comme la nôtre ne se sentiraient-ils "bien" que dans une situation d'anarchistes, d'opposants, de donneurs de coup de pied... dans la fourmilière ? Peut-être. N'a-t-on pas connu un regain d'adhésions aux grands moments du nucléaire ou de l'Amoco-Cadiz ?

Cela voudrait dire alors que quand les idées de Protection de la Nature sont prises en compte par nos opposants d'autrefois, les SEPNBistes s'en désintéressent et traînent les pieds.

La SEPNB n'est pas propriétaire de la Protection de la Nature en Bretagne. Elle se bat pour... Son rôle est d'abord d'avoir les idées qu'il faut pour être l'initiatrice des actions à mener, avec nos partenaires, autres Associations, administrations, élus.

Dans ce contexte, notre structure est certainement à repenser. Je vous renvoie à mes deux rapports de 88 et 89. Alors que nous sommes, à l'extérieur, des partenaires compétents donc écoutés, bien des militants vivent mal le centralisme excessif du siège et le peu d'autonomie des sections. Bien des adhérents ne savent pas que faire pour l'Association. Un modèle est à imaginer, où chacun trouvera sa place, libre de militer dans tel ou tel domaine selon sa compétence, peu ou prou selon sa disponibilité.

Peut-être justement les "non-naturalistes-universitaires", qui vivent dans leur milieu professionnel des expériences différentes, ont-ils leur rôle à jouer dans la mise en place de nouveaux modes de communication, de véritables délégations dans le partage des tâches. Nous sommes contraints, le constat doit en être fait, de passer sous les fourches caudines de la gestion d'une PME, ce que nous ne savons pas toujours très bien faire.

Mais nous sommes une Association et nous devons le rester.

Il appartient donc à la SEPNB de définir une politique claire, des objectifs prioritaires, en prenant en compte à la fois les critères d'urgence et la capacité d'absorption des tâches induites par ces objectifs, par les salariés et par les bénévoles de l'Association. Il faut dans le même temps se donner les moyens de transmission de l'information, mobiliser ses adhérents, harmoniser leurs actions et en assurer l'efficacité, ce qui renforcera encore l'image de l'Association et sa pertinence.

Pour ce qui me concerne, je pense qu'il est temps après 25 ans d'administration à la SEPNB, dont près de dix ans comme Secrétaire Général, trois ans comme trésorier et ces trois dernières années en tant que Président, de quitter le Conseil d'Administration.

Je laisse la place à de nouveaux administrateurs qui, j'en suis convaincu, sauront faire prospérer la SEPNB dans l'enthousiasme qui constitue l'essence même de la vie associative. Je reste à la disposition de l'Association dans la limite de mes compétences et disponibilités.

En conclusion, je veux souligner avec force que notre Association ne jouera son véritable rôle que si l'ensemble de ses adhérents fait son travail. C'est-à-dire impose à l'exécutif ses idées, ses exigences, et que chaque individu soit extrêmement vigilant sur son terrain. Au lieu d'attendre d'en haut les instructions décidées par un petit nombre de personnes, sûrement compétentes et dévouées, mais souvent paralysées par des tâches de gestion ingrates et très lourdes au plan du temps. Une pyramide est solide si elle repose sur sa base. Pas sur le sommet. Soyez donc créatifs.

Maurice LE DÉMEZET

Synthèse réalisée par le Président à partir des différentes lettres reçues en réponse à l'appel du 22 janvier.

Chers Amis,

La lettre en date du 22 janvier que je vous ai adressée constituait un appel à tous les adhérents de la SEPNB, quel que soit le rôle qu'ils y jouent. Cotisants, militants occasionnels ou permanents, naturalistes "pointus" ou moins avertis, engagés ou non dans l'action de l'Association, étaient sollicités. Au total 1 911 envois. C'était donc un appel aux idées. Tant sur les objectifs qu'au plan du fonctionnement, de la logistique que nous mettons -ou tentons de mettre- en oeuvre.

79 réponses nous sont parvenues, représentant 104 signataires identifiés, et deux anonymes. Parmi ces réponses, quatre sections, et onze administrateurs. Si l'on fait abstraction de la représentativité en nombre d'adhérents de certaines sections (la réponse de Guérande, signée par huit militants, affiche par exemple 105 adhérents), le taux de réponses, au plan associatif, peut sembler faible (5,5 % de "retours"). A noter : au plan commercial, un taux de 1 % est généralement admis comme positif.

L'analyse de ces réponses s'est avérée difficile, en raison de leur grande disparité, surtout lorsque l'objectif, fondamentalement démocratique, de respecter l'avis de chacun, consistait l'esprit même de cette démarche.

Deux types de "répondeurs" ont pris la plume :

- des adhérents non militants, dont la plupart expriment leur sentiment d'isolement.
- des militants investis dans une ou plusieurs actions, par le biais de sections locales et/ou des commissions, ou membres du C.A.

L'apparente disparité des contenus de ces réponses ne constitue cependant pas un paradoxe, et l'analyse effectuée me conduit à avancer les éléments de réflexion suivants :

LES OBJECTIFS

Les objectifs statutaires de la SEPNB restent prioritaires pour la majorité de ceux qui se sont exprimés sur ce thème. La SEPNB a une vocation naturaliste et doit étudier et protéger la nature, former et informer les publics.

Néanmoins à cet égard, deux attitudes paraissent devoir s'affronter, entre les partisans d'un naturalisme "exclusif" déléguant à d'autres associations spécialisées les domaines jugés périphériques voire "hors sujet" tels que l'eau, les déchets, les contentieux etc... et ceux qui considèrent qu'il n'est pas envisageable d'étudier et protéger telle espèce ou tel espace sans s'impliquer avec le maximum de compétence dans tous les problèmes induits par cette démarche.

Par ailleurs, alors que le besoin d'information, de formation, est exprimé par le plus grand nombre (et surtout par les adhérents "isolés"), un clivage apparaît entre une minorité qui souhaite privilégier les actions rémunératrices pour la SEPNB (stages payants, tourisme à thème...) et une majorité qui réclame stages et sorties gratuits ou peu coûteux ouverts aux adhérents, au monde scolaire, à la fois sur des sites "positifs" comme les réserves, et sur des sites "négatifs" (milieux pollués ou menacés), ces actions devant aboutir à une plus grande compétence des bénéficiaires. Cette compétence leur permettrait de devenir à leur

tour des formateurs, initiateurs auprès du public peu informé quoique demandeur, sensibilisé par la montée en puissance des problèmes d'environnement largement médiatisés. Quelques demandes concernant la connaissance du milieu urbain et de sa gestion émergent.

Bien des réponses soulignent la nécessité de repenser les objectifs de la SEPNB, en restant naturalistes avant tout mais en tenant compte des contextes politico-socio-économiques. De ne pas se disperser en actions secondaires entraînant une dilution de l'image de l'Association et une surcharge de travail. De définir une "ligne politique" claire et de se faire entendre souvent, clairement, en utilisant peut-être un peu plus les média (la radio, la T.V.)

Dans le droit fil de l'exigence naturaliste prioritaire, la publication de Pennar-Bed, dont la qualité est saluée par ses lecteurs, semble constituer un atout de poids pour la SEPNB. Un instituteur demande si notre association ne devrait pas élaborer pour les élèves des écoles primaires des manuels naturalistes, accompagnés de cahiers d'exercices et de "Livre du maître".

LES FONCTIONNEMENTS

Si les données en matière d'objectifs semblent malgré tout suffisamment aisées à cerner, il n'en est pas de même pour l'aspect "fonctionnement" où le foisonnement d'analyses, de critiques, d'idées est tel, et dans des directions parfois si diamétralement opposées, que la réflexion sur ce thème s'annonce difficile. Il faut noter en outre l'interpénétration des deux axes objectifs/fonctionnement. Donner la priorité à tel objectif signifie de facto la mise en oeuvre de fonctionnements et de moyens adaptés etc...

Deux constats tout d'abord :

1 - Les adhérents qui se disent isolés ne savent pas où et à qui proposer leur temps et leur compétence. Beaucoup d'ailleurs semblent souffrir d'un sentiment d'incompétence, et pensent donc qu'ils ne peuvent être utiles à rien... surtout ceux qui, ayant une ou deux fois fait "la" démarche en assistant à une réunion de section, ont mesuré le hiatus entre leur bonne volonté sans compétence naturaliste, et l'hyper-compétence des responsables de section... pas toujours très accueillants ! Découragés, ils se contentent donc d'une cotisation de sympathie et leur rôle leur paraît ne pas pouvoir aller au-delà. De plus, ils expriment leur regret de ne pas être informés des actions à mener, ou sollicités sur des tâches même "ingrates" (mise sous pli, etc...) ou invités aux réunions ou sorties de leur secteur. Certains demandent que leur soit communiquée la liste des SEPNBistes de leur "coin" géographique. Il y a donc lieu de s'interroger sur le rôle du B.L., qui semble peu adapté à sa vocation initiale : est-il lu ? sinon, pourquoi ? si oui, pourquoi ces critiques et demandes ? Ne devrait-on pas repenser le BL (fond et forme) ? De plus, il représente un très gros travail administratif pour le siège.

2 - Les adhérents "actifs" se plaignent quant à eux d'un manque d'autonomie. Les propositions dans ce domaine sont nombreuses et vont de la fédération pure et simple (chaque section se constituant en véritable association, fédérée par le siège), à la mise en place dans chacune des sections de moyens humains, logistiques et financiers gérés par les sections elles-mêmes (personnel salarié, objecteurs, terminaux informatiques, minitel, etc...) responsables devant le C.A.. Le modèle Bois-Joubert est cité en exemple. La section établirait son budget prévisionnel basé sur un programme annuel etc... Depuis longtemps, les sections se plaignent de voir échapper "leurs" subventions locales vers le siège, voire de se voir refuser les subventions dès lors que l'éventuel pourvoyeur apprend que son chèque ira à Brest ! Bien des militants se disent personnellement démobilisés, et analysent la mort lente de certaines sections par le centralisme jugé excessif de l'Association.

Certains adhérents souhaitent la création de multiples mini-sections (M. DIZERBO sections cantonales) ou l'implantation d'une présence SEPNB sur les sites touristiques et historiques bretons fréquentés (avec expo, mini-musée par exemple).

Plusieurs réponses demandent la création d'une mission de communication-liaison entre le siège et les sections, et entre les sections elles-mêmes. Mission confiée à un salarié ? à un bénévole disponible ? L'un de nos correspondants voit là le rôle d'un Secrétaire Général "apostolique". Nombre de militants souhaite aussi voir se développer une politique plus active de collaboration avec les associations dont les buts se rapprochent des nôtres, certains souhaitent d'ailleurs la réintégration de certaines d'entre elles au sein de la SEPNB (mais n'en sont-elles pas sorties pour gagner leur autonomie, justement ?). Ils voient dans ces rapprochements une mobilisation dynamique sur des actions précises, grâce à l'union (qui fait la force) et à la complémentarité des compétences (qui augmente l'efficacité), et par là-même une redynamisation des sections, et une bonne manière de retrouver les adhérents perdus ou isolés.

Quelques propositions élaborent la mise en place d'une seule section par département (dotée justement des moyens administratifs et logistiques précités). Ces sections géographiques seraient aussi les relais des sections thématiques, dont bien souvent les adhérents potentiels sont très dispersés, et permettraient à ces adhérents de communiquer entre eux sans que le problème du déplacement soit un obstacle au travail en commun.

Certains suggèrent que ces sections (géographiques ou thématiques) soient obligatoirement représentées au CA par au moins un responsable élu sur une profession de foi comportant les objectifs de la section qu'il représente et son engagement personnel à gérer et à rendre compte auprès du CA (question de la périodicité de ces comptes-rendus).

Le rôle du CA reste très vague, quoiqu'on y voie, bien entendu, l'émanation exécutive de la politique définie par l'Assemblée Générale. Bien des membres du CA semblent irremplaçables. La relève ne vient pas. Comment d'ailleurs s'en étonner lorsque l'on constate le relatif désarroi des adhérents et des militants ? Certains administrateurs totalement silencieux lors des réunions du Conseil (le terme de "subpassif" a même été avancé !) ne semblent pas jouer le rôle de communication auprès de la section à laquelle ils se rattachent. Cette relative passivité de certains élus n'est-elle pas liée au fait que le bureau, restreint, pour des raisons évidentes de proximité, aux élus brestois réunis chaque quinzaine, semble tout pouvoir régler et décider, peut-être tout devoir régler et décider ?

Le rôle du Secrétaire Général est tout à fait prédominant dans cette structure puisque sa présence quasi permanente au siège le conduit à être le pivot quasi unique de la structure. Son investissement personnel important au plan du temps, sa connaissance de tous les dossiers, tout en forçant l'admiration de certains, démobilise les autres, militants brestois, élus... salariés ? La manière dont le Secrétaire Général envisage sa fonction au sein de l'Association, conduit inévitablement à une augmentation du volume des tâches, puisqu'il faut être présents sur tout les terrains. Son perfectionnisme et une certaine difficulté à déléguer vraiment c'est-à-dire déléguer aussi le pouvoir, et non seulement l'exécution parfaite de la tâche telle que lui-même la conçoit - aboutit au paradoxe suivant : démobilisation de l'entourage, saturation du Secrétaire Général qui ne trouve pas à gré l'assistance dont il a besoin auprès des bénévoles, élus et autres, pour que tout soit fait et bien fait.

Au sommet de la pyramide SEPNB, le Secrétaire Général, donc, centralise et démobilise sans le vouloir. De même, le bureau brestois centralise et démobilise les élus plus éloignés. De même, les responsables de section, dans leur aire de compétence (et leur frustration au plan de l'autonomie !) centralisent... et démobilisent les adhérents. Alors !

Pour conclure ce compte-rendu aussi fidèle et exhaustif que possible, il est indispensable d'aborder un débat, exposé directement ou indirectement par nombre des réponses que nous avons reçues : la SEPNB est elle encore une Association, condamnée en raison de ses fonctionnements actuels, en raison du nombre de salariés permanents ou temporaires dont elle s'est dotée au fil des ans, à dériver vers une P.M.E. ? Certains considèrent cette issue comme inéluctable, voire souhaitable, et prônent même une politique accentuée dans le domaine des recrutements... sans d'ailleurs se poser la question des moyens financiers indispensables... sans non plus intégrer le paramètre pourtant évident qu'un recrutement représente un engagement financier important, qu'un recrutement "de trop" peut mettre en péril l'équilibre financier de l'association, et nous conduire très vite à une obligation de licencier les salariés déjà nombreux dont nous sommes responsables.

Cependant, des voix s'élèvent vigoureusement pour affirmer que la SEPNB est d'abord une association et que "basculer" dans le camp des PME entraînerait la mort rapide de ce qui constitue sa force d'intervention, c'est-à-dire son efficacité de contre-pouvoir connu, reconnu, écouté et plus que l'on ne se l'imagine, pris en compte par nos partenaires. C'est d'ailleurs ce choix qui nous avait incités à recruter, il y a deux ans, non pas une secrétaire de direction dont le rôle principal était de décharger le Secrétaire Général d'un certain nombre de tâches, afin de lui permettre de prendre plus de recul vis-à-vis de la gestion quotidienne de la SEPNB.

Un travail de négociation des statuts du personnel étant actuellement en cours, je ne souhaite pas développer ce thème, bien que quelques réponses de nos militants les plus investis dans la vie de la SEPNB l'aient abordé, principalement dans le sens d'une redéfinition des postes de travail de tous les salariés ; quelques uns parlent également de l'utilisation des personnels temporaires, T.U.C. et objecteurs de conscience, et contestent le principe même de ce type de recrutement pour des raisons morales.

En conclusion, je souhaite que notre CA de dimanche nous permette de formuler des propositions claires qui seront votées par l'A.G., à propos de nos objectifs prioritaires, de notre politique globale, de nos modes de fonctionnement. Je m'étais engagé à vous faire parvenir cette analyse une semaine avant le 18. Je vous demande de me pardonner ce retard, lié à une surcharge de travail, incontournable et malheureusement pas ponctuelle.

Je souhaite également que nos débats soient vifs et passionnés mais qu'en aucun cas ne soient mises en avant les questions de personnes, qui n'existent probablement que dans l'illusion, et l'exacerbation d'objectifs et/ou fonctionnements divergents.

Le Président,
Maurice LE DMEZET

P.S. : Deux points, soulevés dans les réponses, n'apparaissent pas dans cette synthèse :

- La nécessité de renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- L'élitisme supposé des responsables de la SEPNB

D'une crise à l'autre ... (en guise de rapport d'activité)

Si la force d'une association est dans le nombre de ses adhérents, nous avons, en 1989, fait + 8 % avec 2 296 adhésions...

Si la mobilisation des adhérents est à la base d'une véritable action de terrain, les trois nouvelles sections locales en projet devraient nous permettre de faire encore mieux.

Si le réseau de nos réserves biologiques constitue une vitrine, il affiche trois nouveaux espaces protégés en 1989 pour les chauves-souris et les sternes et les réserves de Séné-Falguérec et les rochers et landes du Cragou ont doublé leurs surfaces.

S'il faut, avec certains, parler "économie", nous avons créé un nouvel emploi cette année, sur la réserve de Groix et un autre est en projet sur Brest, et chaque année, notre réseau d'espaces protégés accueille quelques 80 000 visiteurs, contribuant à l'effort pour un tourisme-nature de qualité.

Si pour d'autres, l'effort doit porter sur la pédagogie, nous leur dirons que les animateurs-nature de l'association ont encadré plus de 10 000 personnes cette année et que les réserves ont reçu 224 classes.

S'il faut montrer que l'on a des idées, l'opération "Sternes 89" réussie peut le prouver...

S'il faut encore vous dire autre chose, nous ajouterons que l'action naturaliste ne faiblit pas, pas plus que l'action militante. La presse régionale se fait régulièrement l'écho de tout cela.

Alors, lorsque certains parlent de "crise grave", cela nécessite des explications car la SEPNB est bien vivante, active, efficace et dynamique. Je conteste les "signes évidents de crise grave", formulation démobilisatrice qui ne correspond en aucune façon au rapport d'activité que nous soumettrons au vote de l'Assemblée Générale de Rennes.

Cela dit, je ne conteste pas qu'il y ait des problèmes. Il reste à bien les énoncer et à les résoudre...

"Le rôle prédominant" du secrétaire général : la situation est historique. La SEPNB épuise actuellement son quatrième secrétaire depuis sa création, il y a trente ans ! C'est effectivement un problème ! Le secrétaire "n'envisage pas sa mission" d'une manière extraordinaire, il fait le travail qu'il y a à faire dans une association dont le champ d'activités est particulièrement ouvert. Le choix de cet éventail des préoccupations n'est pas nouveau, il est aussi historique et c'est d'ailleurs un excellent choix que je défendrai s'il le faut. Il me semble en effet important que la SEPNB conserve ce très large domaine d'appréhension, de réflexion et d'action sur les questions d'environnement. Rien ne sert par ailleurs de se demander si la SEPNB est une association ou une PME, car l'évidence est que nous sommes une association mais que nous avons les mêmes contraintes de gestion qu'une entreprise. Lorsque l'on a la responsabilité de 13 salariés, lorsque l'on a la responsabilité d'un budget qui dépense un million de centimes par jour, lorsque l'on travaille dans un contexte de partenariat en plein développement, avec les conseils généraux notamment, il est indispensable que quelqu'un dirige et coordonne (ce qui est plus exact que "centralise").

Et je défendrai aussi cette façon de voir les choses, si besoin est. Il ne faut pas parler de ce que l'on ne connaît pas et le CA du 18 mars a largement montré que nombre d'administrateurs ne savent pas comment fonctionne la structure de notre association, c'est un comble ! Le secrétaire général délègue ce qu'il peut déléguer... dans la mesure où il y a quelqu'un à qui déléguer. Ce qui est vrai, c'est que notre personnel étant affecté à des missions bien précises ne dispose pas de temps pour d'autres tâches, sauf exception. Si nous n'avons pas les moyens de salarier de nouveaux postes, le travail ne peut qu'être délégué à des bénévoles qui acceptent de prendre la responsabilité de secteurs d'activités ou de dossiers. Et là est le problème, nous attendons les volontaires. Il est pour le moins curieux de se montrer surpris que le secrétaire général "connaisse tous les dossiers" tant il me semble évident que cela est indispensable à sa mission de direction et de coordination. Imaginerions-nous le contraire ? Et dire que le travail de l'un démobilitise les autres est un peu facile et simpliste. Il y a beaucoup d'adhérents de la SEPNB qui ont une activité bénévole importante mais il n'y en a pas assez. Les solutions sont en nous !

Cette année, ce sera la neuvième fois que je présenterai le rapport d'activité de l'association à l'assemblée générale. En 1981, j'avais accepté, par amitié, et avec le sentiment que "c'était mon tour", le secrétariat général, sans trop savoir ce qui m'attendait. A cette assemblée générale de St-Vio (44) en 1981, l'ambiance était tendue car la SEPNB était en pleine "crise du personnel" (contrats de travail et licenciements). Le paquet cadeau était à prendre tel quel. La SEPNB comptait alors moins de 800 adhérents à jour de cotisation, la trésorerie était au plus bas et l'association était contrainte à de douloureux licenciements... En neuf années, le nombre des adhérents (toujours en progression) est remonté à près de 2 300, une gestion financière attentive permet de travailler sans angoisser les responsables et nous avons créé ensemble 9 emplois, le réseau des réserves s'est structuré et développé remarquablement, nos animateurs-nature ont défriché, souvent seuls, un terrain difficile pour affirmer un concept et un nouveau métier, des expositions ont été montées et ont circulé dans toute la Bretagne et ailleurs, la Maison de la Nature de Bois-Joubert est née et a grandi, les relations avec les Conseils Généraux ont été développés jusqu'au partenariat et tout cela sans délaisser l'action naturaliste et l'action militante... Je ne suis pas mécontent du travail fait ensemble.

Alors aujourd'hui, ne cassons pas ce qui fonctionne dans l'espoir d'améliorer ce qui ne marche pas bien... Continuons et essayons de faire mieux. La SEPNB est reconnue. La SEPNB est efficace. Nous avons à résoudre des problèmes de structure et de fonctionnement et nous avons à inventer pour mieux mobiliser des adhérents qui ne demandent qu'à l'être. Les forces et les idées de chacun sont nécessaires.

La prochaine Assemblée Générale sera celle du débat interne. Participez. Venez nombreux dire ce que doit être notre association et choisir vos délégués pour l'administrer. Et quoi qu'il arrive, conservez-nous votre adhésion, elle est essentielle à notre mission.

Le Secrétaire Général
Max JONIN
25 mars 1990

ASSEMBLEE GENERALE DES 12 - 13 MAI 1990

A RENNES

Compte-rendu du travail des commissions réunies toutes la journée du samedi 12 mai

COMMISSION "LA SEPNB ET SES RELATIONS AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS"

MOTION 1 - En vue de travailler en partenariat avec les autres associations, mettre en place, aussi bien au siège à Brest qu'au sein des sections départementales, une cellule de renseignement disposant d'une documentation comportant des informations juridiques...

MOTION 2 - Suggérer aux associations la mise en place en leur sein d'un correspondant particulier pour assurer la liaison et les échanges d'information.

Adoptées à l'unanimité moins 3 votes contre

COMMISSION "COMMUNICATION"

MOTION : Il est décidé la création d'une commission pour élaborer un plan de communication pour l'association. Des compétences extérieures pourront être sollicitées.

Administrateur responsable : Laurent CHARBONNIER

Adoptée à l'unanimité

COMMISSION "ACCUEIL ET INFORMATION DE L'ADHERENT"

PROPOSITIONS :

- 1 - Local : le siège régional doit aider financièrement, en cas de besoin, les sections locales à disposer d'un local.
- 2 - Réalisation d'une carte annuelle d'adhérent plus attrayante.
- 3 - Création d'un fichier-adhérent recensant les motivations, centres d'intérêts, compétences, disponibilités...
- 4 - Souhait de feuilles de liaison locales ou départementales dans chaque section.

Adoptées à l'unanimité

COMMISSION "FONCTIONNEMENT ET RELATIONS INTERNES"

CONVENTION DE FONCTIONNEMENT

TITRE 1 : LA SECTION

Article 1 : LA SECTION

La section se définit par une aire géographique déterminée correspondant à une entité écologique ou à la notion de pays.

Article 2 : ROLE

La section doit assumer la globalité des objectifs statutaires de la SEPNB.

Elle conduit ses actions en pleine autonomie dans le respect des options régionales.

Article 3 : STRUCTURE

La section doit réunir ses adhérents au moins une fois par an, élire un bureau et son délégué candidat au Conseil d'Administration régional. Elle doit produire un rapport d'activité et un bilan financier annuels.

Article 4 : RESSOURCES

Chaque section possède un compte bancaire domicilié au siège, sauf pour la Loire Atlantique.

Les relevés mensuels parviennent au siège. Ils sont aussitôt photocopiés et envoyés aux sections.

Les sections font parvenir trimestriellement au siège un compte d'exploitation détaillé, établi sur un formulaire standard, accompagné des justificatifs des mouvements en deux exemplaires (factures).

Les sections font parvenir au siège un bilan et un budget prévisionnel avant le 20 janvier de chaque année.

Les demandes de remboursement qui parviendront au siège après le 20 janvier ne seront pas prises en considération.

Les dépenses des sections ne sont en aucun cas réglées par le siège sauf accord préalable.

Le siège peut avancer des sommes pour des opérations ponctuelles. Ces sommes sont remboursées par la suite par les sections.

Les sections règlent les factures de matériel acheté au siège. Elles bénéficient d'une remise de 30 % sur les éditions de la SEPNB, de 50 % sur les éditions Bretagne Vivante et de 10 % sur les autres éditions.

Subventions perçues par les sections :

- Subventions de fonctionnement : 30 % sont reversés au siège ;
- Subventions sur projet : 10 % sont reversés au siège.

Les cotisations perçues sont réparties comme suit :

- 50 % pour l'action locale (la section)
 - 47 % pour l'action régionale (l'association)
 - 3 % pour la fédération nationale
- sur la base d'une cotisation de 100 F

ARTICLE 5 : MEMBRES

Les sections sont composées de Membres Adhérents, et de sympathisants qui versent une participation volontaire ne donnant pas droit de vote.
Les nouveaux adhérents s'affilient à la section de leur choix.

ARTICLE 6 : SUIVI DES ADHERENTS

La section est chargée du suivi de ses adhérents.

ARTICLE 7 : INFORMATION

Les sections informent systématiquement de leur action les autres sections et les membres du Conseil d'Administration.

TITRE 2 : DEPARTEMENT

ARTICLE 1 : ASSEMBLEE GENERALE

Chaque année, l'ensemble des adhérents des sections de pays se réunit en Assemblée Générale Départementale. Cette Assemblée Générale élit parmi les candidats au Conseil d'Administration Régional, un Délégué Départemental qui sera candidat à une Vice-Présidence.

ARTICLE 2 : DELEGATION DEPARTEMENTALE

Elle est constituée des bureaux de chaque section et elle coordonne l'action départementale.

ARTICLE 3 : LE DELEGUE DEPARTEMENTAL

Il représente la SEPNEB auprès des différentes instances départementales.

TITRE 3 : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARTICLE 1 : ADMINISTRATEURS REPRESENTANTS DES SECTIONS

Parmi les administrateurs, une première partie est constituée par les candidats élus en tant que représentants des sections de pays.

ARTICLE 2 : AUTRES ADMINISTRATEURS

Les autres administrateurs sont nécessairement élus sur la base d'une profession de foi présentée dans le bulletin de liaison précédant l'Assemblée Générale Régionale et précisant leurs objectifs.

ARTICLE 3 : DELEGATIONS

Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres, en plus du Bureau statutaire, un Secrétaire aux adhérents, un Rédacteur du bulletin de liaison, un Commissaire à l'Assemblée Générale suivante, et un Administrateur chargé des relations avec le Personnel.

Adopté à l'unanimité

MOTIONS

MOTION 1

L'Assemblée Générale mandate le prochain bureau pour étudier et mettre en oeuvre les moyens techniques modernes permettant la réunion effective des différents acteurs régionaux le constituant.

MOTION 2

L'Assemblée Générale mandate le prochain Conseil d'Administration pour étudier et mettre en place une formation interne destinée aux responsables des sections et aux militants.

MOTION 3

L'Assemblée Générale fixe le montant de la cotisation de base à 100 F, répartis de la façon suivante :

50 F pour l'action locale

47 F pour l'action régionale

3 F pour la Fédération Nationale (France Nature Environnement)

Adoptées à l'unanimité

MOTION 4

SEPNB ASSOCIATION / SEPNB ENTREPRISE

La SEPNB ne doit pas devenir une entreprise.

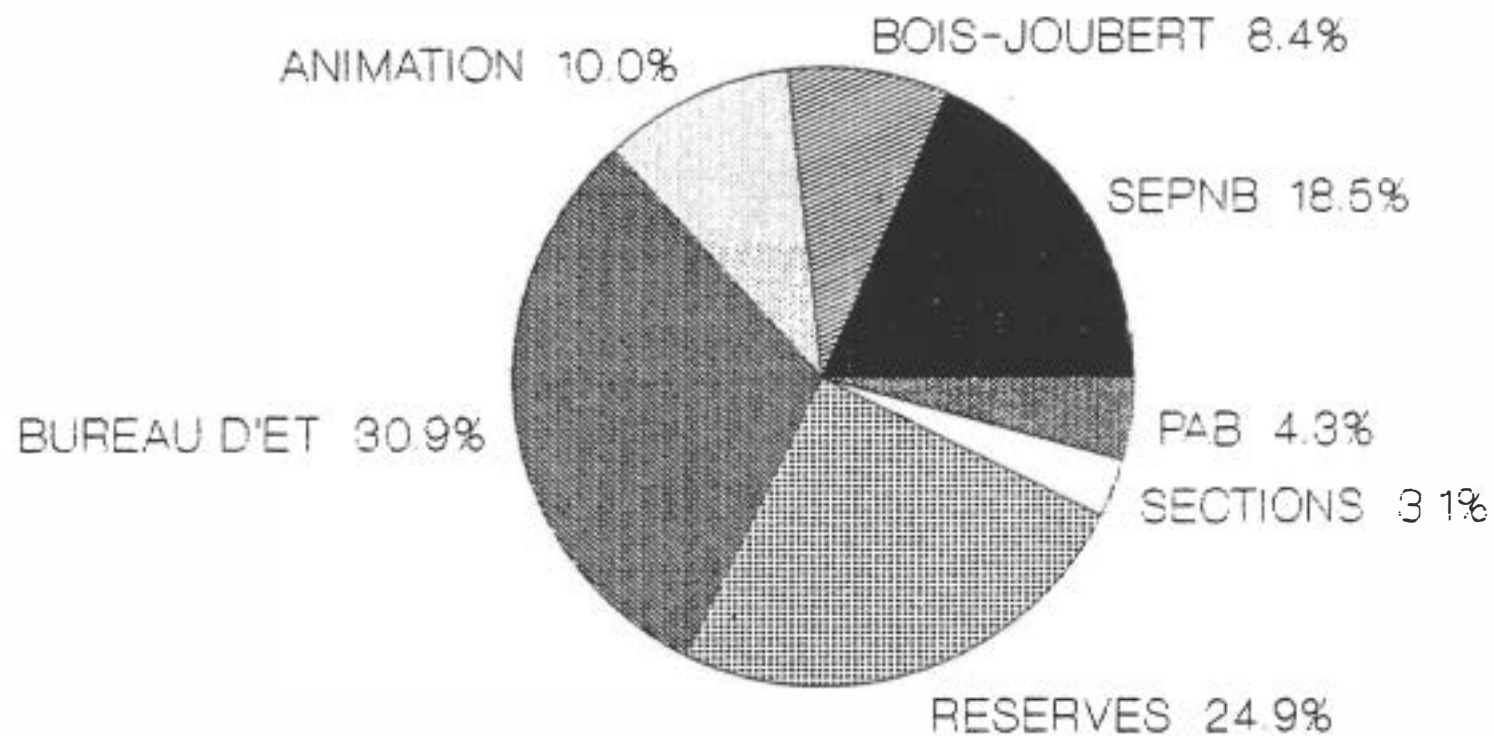
Sa vocation est d'être un laboratoire d'idées

Elle se doit en priorité de rester une référence en matière de la protection de la nature

Adoptée à l'unanimité moins 5 abstentions.

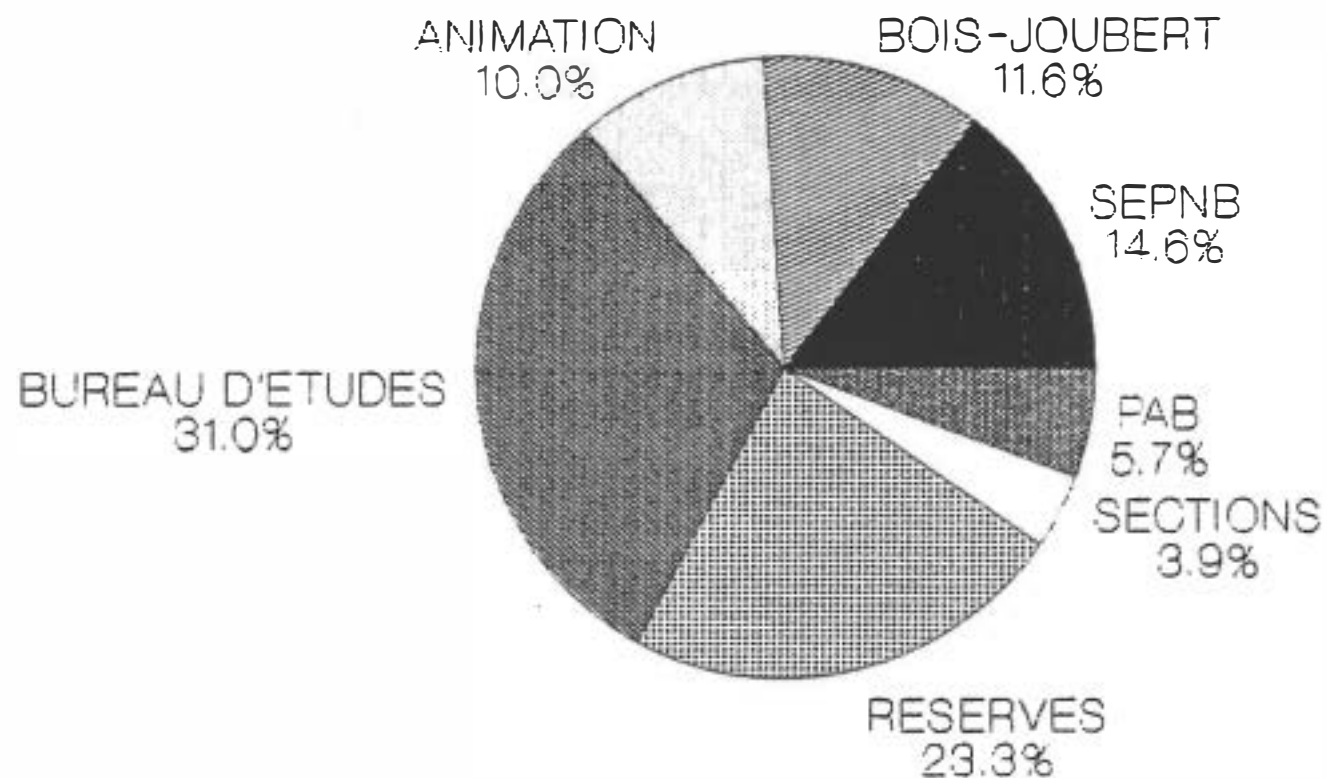
SEPNB 1989

RECETTES

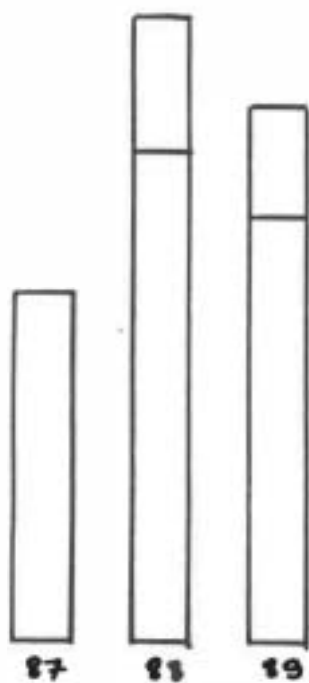


SEPNB 1989

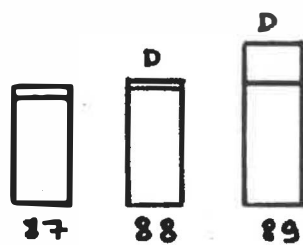
DEPENSES



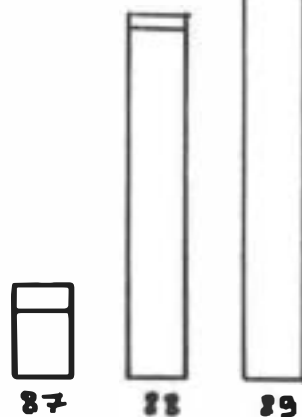
SEPNB 1989



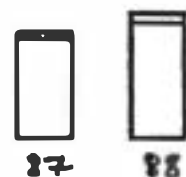
SEPNB



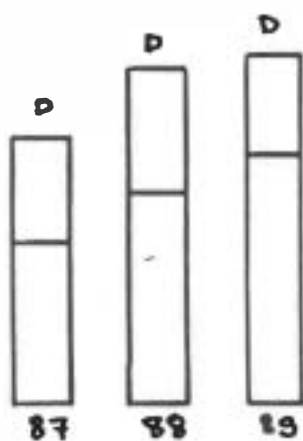
PAB



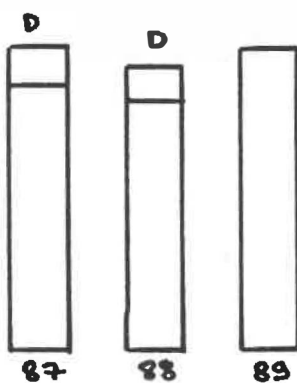
BUR. ETUD.



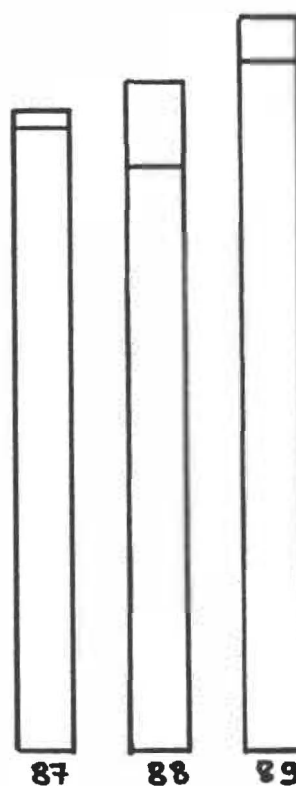
SECTION



Brie. Tourist



ANIMATION



RESERVES

Produits financiers	5 Millions	Amortissements	
Ventes et entrées réserves		Achats Marchandises	
Adhésions et Abonnements	4 Millions	Déplacements	ASSURANCES
Produits d'animation		Fonctionnement	
Produits d'hébergement Produits de gestion et accessoires.		Impôts et taxes	
Conventions	3 Millions	Salaire et charges.	
Subventions et dons.	1 Millions		

RECETTES

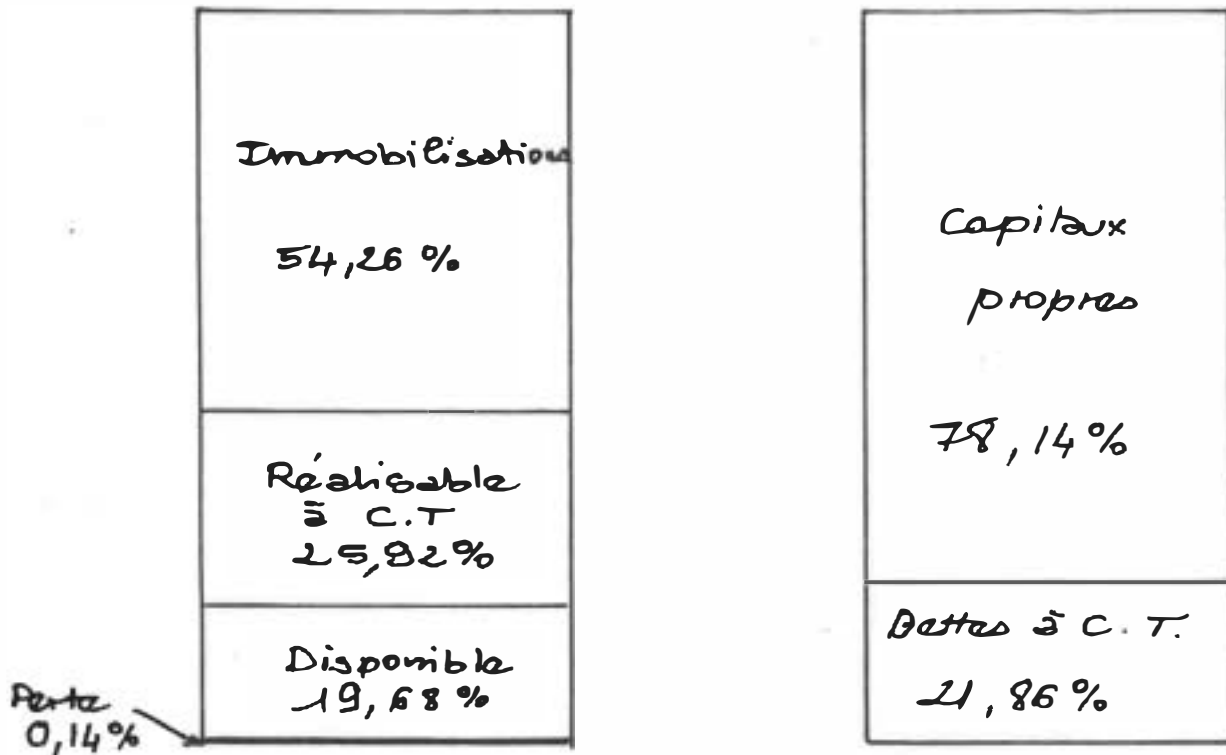
DE PENSES

1989

BILAN 1989

ACTIF

PASSIF



SEPNB

Immobilisations	2.630.684
Réalizable C.T.	1.256.734
Disponible	954.232
Pertes de l'exercice	6.676

Capitaux propres	3.788.663
Dettes à court terme	1.059.717

Total Actif: 4.848.386

Total Passif : 4.848.385

En promenade guidée avec la SEPNB



Le groupe de volontaires au départ, au pavillon d'accueil du Stanglard...

Ils étaient plus d'une vingtaine de courageux dimanche à 14 h au rendez-vous fixé au pavillon d'accueil du Stanglard par la SEPNB, pour une promenade à travers le vallon et la vallée du Costour. M. Luc Guitlard, animateur recruté dans le cadre d'une convention SEPNB-CUB, est chargé d'animations nature et dé-

couverte de l'environnement avec les scolaires et le grand public. Dimanche il a pris en charge le groupe de courageux venus en famille pour une sortie guidée conduisant aux serres du Stanglard, au plateau de Guipavas avec descente ensuite sur la vallée du Costour, un site encore à l'état sauvage, et retour par le vallon du

Stanglard, un lieu aménagé, afin de comparer les différents sites possibles et l'intérêt de préserver certaines zones naturelles.

Les jumelles confiées par l'animateur aux participants leur permirent de découvrir des oiseaux et certains points particuliers. Ce type de promenade guidée va se renouveler très régulièrement sur le territoire de la CUB.

Environnement : un animateur à la CUB

Après les animateurs sportifs, les animateurs culturels, voici maintenant l'animateur nature. Une nouvelle fonction à intégrer dans l'organigramme des collectivités locales.

La Communauté urbaine a probablement réalisé une première en créant cette profession en liaison avec la SEPNB (Société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne) et l'Education nationale.

Le titulaire du poste est Luc Guihard. Titulaire d'un BTS option protection de la nature, le nouvel animateur nature aura pour mission la conception et la mise en œuvre d'un programme d'activités destinées aux scolaires (classes vertes, camps nature, Projets d'action éducative) et au grand public (conférences mensuelles, découverte de la nature...).

Juillet - août 1990

Sillages n° 5

Un animateur-nature pour la Communauté urbaine

La CUB et la SEPNB ont signé hier une convention qui a permis l'embauche d'un « instructeur écologique ». Objectif : la mise en valeur pédagogique de l'environnement local.

150.000 F : c'est le montant de la subvention accordée par la Communauté urbaine de Brest à la Société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), qui a permis le recrutement d'un animateur-nature. « A notre connaissance, c'est la première fois qu'une collectivité locale se livre à une telle démarche », soulignent André Le Gac, vice-président de la CUB, chargé des

problèmes de l'environnement, et Max Jonin, le secrétaire général de la SEPNB.

Hier, les deux parties ont paraphé la convention entérinant cet accord conclu avec l'aval de l'inspection académique. Le titulaire du poste, Luc Guihard, devra en effet consacrer les deux tiers de son emploi du temps en direction du milieu scolaire. Pour la SEPNB dont Luc Guihard sera le salarié, c'est l'aboutissement d'une longue marche entamée voici sept ans.

27 ans, originaire de Loire-Atlantique, titulaire d'un brevet de technicien supérieur option protection de la nature, Luc Guihard a suivi de nombreux stages consacrés à l'ornithologie ou aux méthodes d'étude du régime alimentaire des carnivores sauvages. Une « carte de visite » qui a donné confiance à ses partenaires brestois qui ont arrêté leur choix sur lui parmi treize candidats.

Dès la rentrée, Luc Guihard se tiendra à la disposition des enseignants des classes primaires et maternelles de l'ensemble des communes de la Communauté urbaine. En collaboration avec eux, il organisera des sorties sur le terrain, pourra en tirer les éléments de synthèse, et en assurer, le cas échéant, le suivi en classe. Il pourra également être amené à intervenir dans l'organisation de camps de nature à thèmes susceptibles de se dérouler pendant les vacances.

Une Maison de l'environnement ?

Parallèlement, l'animateur-nature de la CUB se tiendra prêt à répondre à la demande du grand public en mettant sur pied, par demi-journée, des opérations de découvertes de la faune et de la flore dans les parcs et les espaces naturels de la Communauté urbaine. Des conférences sont prévues une fois par mois, et Luc Guihard pense pouvoir traiter, via des expositions, des sujets d'actualité tels que la qualité de l'eau ou l'élimination des déchets. En outre, l'intéressé se déclare favorable à l'ouverture en milieu urbain d'une Maison de l'environnement qui servirait de lieu d'échanges et d'information à tous ceux qui s'intéressent à la protection de la nature. Des équipements du même type existent notamment en Angleterre.



Luc Guihard : des idées plein la tête.

ronnement qui servirait de lieu d'échanges et d'information à tous ceux qui s'intéressent à la protection de la nature. Des équipements du même type existent notamment en Angleterre.

Valorisation pédagogique

« Nous étions demandeur d'un tel poste depuis 1983, rappelle Max Jonin. Les collectivités locales prenaient en charge les animateurs sportifs ou les animateurs culturels. Pourquoi n'auraient-elles pas de la même manière pris en compte la culture écologique ? Surtout dans une aggloméra-

tion comme Brest où il existe une façade littorale importante, des bassins versants de la source à l'estuaire, et une politique de mise en valeur des espaces verts conduite depuis plusieurs années. Il nous semblait important de mener à bien une valorisation pédagogique de ces espaces d'ailleurs tous accessibles avec un ticket de bus ».

Bilan dans un an

De son côté, André Le Gac se félicite d'avoir pu contribuer à faire aboutir l'embauche de quelqu'un « capable d'initier les enfants aux lois élémentaires de l'écologie ». « Comme l'instruction civique, l'instruction écologique est devenue aujourd'hui une nécessité », ajoute le vice-président de la CUB qui se propose de dresser le bilan de l'action entreprise par Luc Guihard, dans un an. On pourra alors mesurer l'impact des initiatives de ce dernier auprès des instituteurs. Comment ceux-ci vont-ils réagir ? « C'est le gros point d'interrogation », ne cache pas Max Jonin. M. Ferrac, inspecteur du premier degré, et qui, à ce titre, représentait l'Education nationale à la signature de la convention, se montre pour sa part confiant : « Nous jouerons le jeu. Etant entendu que M. Guihard n'aura pas à se substituer aux enseignants. Il en sera simplement le collaborateur ».

André RIVIER.



Max Jonin, le secrétaire général de la SEPNB, et André Le Gac, vice-président de la CUB chargé de l'environnement, ont signé hier la convention entérinant la création d'un poste d'animateur nature.

Un animateur-nature à la communauté urbaine



De gauche à droite, l'animateur-nature, Luc Guihard, Max Jonin, de la SEPNB, et André Le Gac, vice-président de la CUB chargé de l'environnement.

C'est nouveau, et c'est même une « première » : la SEPNB, dans le cadre d'une mission confiée par la Communauté urbaine de Brest, vient de recruter un animateur-nature spécialisé à plein temps. Il s'agit de Luc Guihard, 27 ans, titulaire d'un brevet de technicien agricole, d'un BTS protection de la nature, d'un brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, et pouvant justifier de plusieurs stages de perfectionnement.

Par une convention passée entre la CUB, la SEPNB et l'Éducation nationale, Luc Guihard devra concevoir et mettre en œuvre un programme d'activités naturalistes variées, destinées aux scolaires (classes vertes et projets d'action éducati-

ves) ainsi qu'au public (conférences à thèmes, opérations de découvertes de la nature dans les parcs communautaires et espaces naturels).

Pour André Le Gac, vice-président de la CUB chargé de l'environnement, « une politique d'environnement qui se bienne suppose un effort en direction des jeunes, et donc des scolaires. C'est répondre aussi à une demande des instituteurs. » Parallèlement, il y avait une action à mener en direction du public : « Sur l'ensemble de la communauté urbaine, il y a un patrimoine naturel qui mérite d'être mis en valeur, d'être vu et connu. C'est un grand livre de géographie, qu'il faut ouvrir et comprendre. »

Brest

Protection de la nature La première rentrée de Luc Guihard

Le Télégramme
20.9.90

Action avec les scolaires, organisation de balades naturalistes et création d'un club des jeunes amis de la nature sont au programme de l'animateur de la SEPNB

« Je venais de la Brière. Quand je suis arrivé à Brest, j'ai été un peu interloqué. Je me suis demandé ce que j'allais pouvoir faire. Et puis, j'ai mis l'été à profit pour sillonner le secteur. Je me suis rendu compte que les ressources offertes par les espaces verts ou les milieux naturels proches étaient beaucoup plus nombreuses dans la Communauté urbaine qu'on ne se l'imagina ».

Vingt-sept ans, barbu, originaire de Saint-Dolay, dans le sud du Morbihan, Luc Guihard est l'animateur « nature » de la CUB. Recruté au printemps par la Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) par le biais d'une convention signée avec la Communauté urbaine, qui a débloqué une subvention pour la circonstance, il vit aujourd'hui sa première rentrée.

Avec les scolaires

L'une de ses tâches principales consiste en effet à travailler en liaison avec le milieu scolaire. Et plus précisément avec les classes de cours élémentaire et de cours moyen des différents établissements publics ou privés répartis dans l'agglomération brestoise. « L'environnement, explique Luc Guihard, tient une place prépondérante dans les débats actuels. Mais la public possède-t-il toujours les connaissances indispensables à une perception globale des réalités ? Pratiquer une éducation à l'environnement dès le primaire, c'est-à-dire comprendre l'organisation des milieux à travers l'observation et l'étude, ne peut être que favorable à l'acquisition de comportements responsables vis-à-vis de l'environnement ».

Luc Guihard n'entend pas se substituer aux enseignants. Au contraire, il souhaite travailler à partir de projet pédagogique élaborés par les intéressés, et qui se dérouleront pendant le temps scolaire. Deux projets vont déjà se concrétiser prochainement autour du vallon du Stangalard et des oiseaux. Deux autres classes se sont déclarées intéressées par une étude sur le bois de Kérual et l'anse du Relecq. « Les thèmes possibles ne manquent pas, souli-



Luc Guihard : aider le public à prendre conscience des réalités liées à la protection du milieu naturel.

gne Luc Guihard. Je suis ouvert à toutes les suggestions ».

Des sorties- découvertes gratuites

Autre axe de l'action de l'animateur : l'organisation une fois par mois de balades naturalistes, gratuites et ouvertes à tous. « L'esprit est un peu celui-ci : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la nature et que vous n'avez jamais osé demander », dit Luc Guihard, qui prévoit ainsi le dimanche 28 octobre une sortie de découverte automnale du vallon du Stangalard au vallon du Costour, puis le 28 novembre une journée de découverte ornithologique en rivière de Daoulas avec l'association de marcheurs Apieds. Suivront le 8 décembre une approche géologique de la presqu'île de Plougastel animée par Y. Plusquellec, de la faculté des sciences, et le 20 janvier une sortie consacrée aux oiseaux dans l'anse de Kerhuon : « Le but est d'amener les gens à se montrer curieux de la faune et de la flore qu'ils rencontrent », résume Luc Guihard, qui pense, aux beaux jours, déborder du strict cadre communautaire en mettant sur

pied des journées dans les monts d'Arrée ou sur les dunes de Kéremma.

Un club de naturalistes en herbe

Enfin, dernière initiative lancée par l'animateur : la création d'un club nature ouvert aux jeunes âgés de 9 à 11 ans déjà motivés par les problèmes liés à l'écologie. « Nous souhaitons nous limiter à un petit groupe dont le nombre de membres ne dépasserait pas la quinzaine », précise Luc Guihard. Les naturalistes en herbe réfléchiront ensemble sur les actions de protection ou de sensibilisation qui pourraient être menées dans la région. L'activité, qui devrait démarrer dès le milieu du mois d'octobre, fonctionnera tous les mercredis après-midi, dans les locaux de la Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne. « On peut s'inscrire dès maintenant », lance Luc Guihard. Avis aux amateurs...

André RIVIER

Contact : Luc Guihard, SEPNB,
186, rue Anatole-France, BP 32,
29276 Brest-Cédex, tél.
98.49.07.18.

Animateur-nature de la CUB ^{OF} 24.9.90
**Des balades naturalistes
chaque mois**

Luc Guihard a été embauché par la Communauté urbaine comme animateur-nature. Il est technicien diplômé en écologie et formé à l'animation. Son travail ? Aider les enseignants à mettre au point, et réaliser des projets de découverte du milieu, à travers les espaces verts et naturels de la CUB. Installé à Brest depuis le mois de juin, Luc Guihard a passé l'été à découvrir la nature environnante. Ses premiers contacts avec le milieu scolaire se concrétisent autour d'un premier exercice pédagogique avec une classe de Notre-Dame de Tourbian à Guipavas. Maître et enfants ont choisi d'étudier pendant l'année la vallée du Costour.

L'animateur-nature de la CUB consacre deux tiers de son temps aux écoles, le tiers restant au grand-public. Pour les Brestoises jeunes et adultes qui

souhaitent avec lui découvrir leur environnement, Luc Guihard propose des balades naturalistes : le vallon du Stangalar et du Costour en octobre (rendez-vous à 14 h au Pavillon d'accueil du Conservatoire botanique le dimanche 28), la rivière de Daoulas et ses oiseaux le 28 novembre, l'approche géologique de la presqu'île de Plougastel le 8 décembre, les oiseaux de l'anse de Kerhuon le 20 janvier.

Luc Guihard souhaite également créer avec les enfants, mais en dehors du milieu scolaire, un club nature. Un club qui réunirait une quinzaine de 9-11 ans autour d'actions de sensibilisation et de protection du milieu.

Contact : Luc Guihard, Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne, 185, rue Anatole France, BP 32, 29276 Brest cedex, tel 96 49 07 18.

LA NATURE AU COIN DE LA RUE

Un animateur pour nous guider

La protection de l'environnement a pris forme humaine en septembre dernier. Sous-bois, zones humides et autres lieux de nidification vont devenir familiers aux habitants de la Communauté Urbaine. A condition de rencontrer Luc Guihard, l'animateur nature déniché par la SEPNB.



Leçon de sciences naturelles en plein air pour les enfants de l'école du Champ de Foire de Plougastel sur les bords de l'anse de Kerhuon. (Photo Christian Campion)

Depuis le 5 juin dernier, une convention lie la Communauté Urbaine et la SEPNB (Société d'Etudes pour la Protection de la Nature en Bretagne). Luc Guihard, 27 ans, a été embauché pour devenir l'animateur nature de la C.U.B. Derrière cette démarche originale, c'est la formation des scolaires et des adultes qui est visée.

Au bout il peut y avoir pour nous une meilleure intégration à notre environnement naturel immédiat. Débarquant de Saint-Nazaire dans un milieu qu'il ignorait, Luc Guihard. Brevet de Technicien Supérieur en poche, a profité de l'été pour dresser l'inventaire des sites naturels communautaires susceptibles de l'aider dans son travail. Ce tour d'horizon lui a permis d'aborder la rentrée scolaire avec un cartable bien garni et de soumettre quelques idées au milieu enseignant, son premier public. L'aubaine d'avoir un spécialiste sous la main a aussitôt été saisie par des instituteurs et

aujourd'hui Luc Guihard mène de front trois projets avec des écoles primaires. Ils illustrent en partie les domaines où l'animateur nature peut intervenir.

Savoir protéger et observer

A Kerbonne, l'école vient d'acheter le bois voisin. L'objectif est d'élargir la cour de récréation et de favoriser un comportement plus tranquille des enfants. Sans bouleverser toutefois le milieu naturel. C'est là qu'intervient Luc Guihard. Le sous-bois s'est révélé être un microcosme très riche avec ses coins à respecter tout particulièrement : le lieu de nourrissage des oiseaux ou bien l'habitat de l'hérisson. Un savoir protéger et observer qu'il s'agira maintenant de transmettre.

L'école Notre-Dame de Tourbrian, à Guipavas, a voulu elle profiter de la proximité immédiate du

Vallon du Stang-Alar. Une véritable classe nature en site urbain car pour tous les élèves qui retrouvent Luc Guihard une après-midi tous les quinze jours c'est la partie sauvage du Vallon qui les absorbe. Il n'est pas évident qu'ils auront assez d'une année pour en dessiner le profil écologique.

Au Champ de Foire à Plougastel enfin, l'ornithologie a la cote. Les saisons ici aussi vont rythmer l'étude et le choix des balades d'observation entre l'Anse de Kerhuon et les vasières du Caro. Classification des espèces, familiarisation au matériel d'étude, là encore un pas est franchi pour une meilleure connaissance de notre environnement.

Hors du temps scolaire se met aussi en place un club nature destiné aux 8-12 ans et un programme de promenades naturalistes gratuites pour les adultes. «Je leur dois un tiers de mon temps», précise Luc Guihard qui espère bien susciter chez les grands autant d'intérêt qu'auprès des petits.

Contact : Luc Guihard (SEPNB), 98 49 07 18.

